



NIGER

RAPPORT FINAL

JANVIER 2021

EMERGENCE D'UNE CLASSE MOYENNE ET REDUCTION DES INEGALITES



Institut National
de la Statistique

NIGER



AVANT-PROPOS



En 2018/19, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) a été organisée par les huit (8) pays de l'UEMOA, dont le Niger. D'autres pays ont également rejoint cette dynamique, notamment le Tchad. Cette enquête a été réalisée selon une méthodologie et des outils de collecte harmonisés, basés sur les ECVMA conduites par le Niger en 2011 et 2014, qui ont servi de modèle aux autres pays membres de l'UEMOA. Les données de cette enquête ont permis à l'INS d'approfondir les réflexions en menant une analyse de la dynamique de la classe moyenne au Niger.

La présente étude a été financée par la Banque mondiale, à travers le Projet Données de Qualité pour la Prise de Décision (DQPD). Elle a été réalisée par l'INS, avec la participation de plusieurs autres structures, notamment la

En 2015, l'Institut National de la Statistique (INS) a publié une première (1^{ère}) étude sur la question de l'émergence de la classe moyenne et la réduction des inégalités au Niger, en utilisant les données de la première (1^{ère}) Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA), qu'il a réalisée en 2011. En 2014, une deuxième (2^{ème}) ECVMA a été réalisée par l'INS, à partir de laquelle, une deuxième (2^{ème}) étude sur la même thématique a été faite.

Cellule d'Analyse des Politiques et de l'action Gouvernemental (CAPEG) du Cabinet du Premier Ministre et l'Université Abdou Moumouni Dioffo (UAM) de Niamey.

Le DG de l'INS saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cette importante étude. Il tient à féliciter et à encourager les cadres des différentes structures ayant participé à cette recherche pour la qualité de leurs travaux.

ALICHINA KOURGUENI

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Niger

SIGNALETIQUE



OURS

Unité responsable : Direction Des Statistiques Et Des Etudes Démographiques Et Sociales (DSEDS)

Coordonnatrice : Madame Kamil Halimatou AMADOU GARBA, Directrice

- **Madame Ousmane Maimouna ALI BOULHASSANE**, DSEDS, INS
- **Monsieur ISSAKA Karimoune**, DSEDS, INS
- **Monsieur HASSANE BAKA Omar**, DSEDS, INS
- **Monsieur DAOU MOUSSITABA Nouri**, DSEDS, INS
- **Monsieur MAMANE SADOU Bachir**, DSEDS, INS
- **Monsieur SAMAILA ISSA Ibrahim**, DSEDS, INS
- **Monsieur ANDI LEHIDA Mamane**, DNCEE, INS
- **Monsieur MINATTI FALKE Laouali**, DCMIS, INS
- **Monsieur ZAKARI Oumarou**, DER, INS
- **Monsieur ALAJI BOUHARI Hamissou**, USE/INS
- **Monsieur MOUSSA TAMBARI Abdoul Karim**, CAPEG/Cab/PM
- **Monsieur Elhadj Iro Illa**, FSEG/UAM
- **Mme SAIDOU Fati KOUADIMA**, DSEDS, INS
- **Monsieur JOHOA Méaki**, DSEDS, INS

Editeur de la publication : INS

SIGLES ET ABREVIATIONS

I3N	Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
ACM	Analyse des Correspondances Multiples
ACP	Analyse en Composante Principale
ADSL	Internet à haut débit
BAD	Banque Africaine de Développement
CAPOD	Projet d'appui au renforcement des Capacités d'analyse des Politiques de Développement
DQPD	Projet Données de Qualité pour la Prise de Décision
CEA	Commission Economique (des Nations Unies) pour L'Afrique
COPA	Critère ordinal de positionnement sur l'axe
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDSN-MCS	Enquête Démographique et de Santé du Niger et à Indicateurs Multiples
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENBC	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
Icpb	Indice Composite de Possession de Biens
IEC	Information, Education et Communication
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
IRA	Infections Respiratoires Aiguës
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDE	Programme Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNSR	Programme National de la Santé de la Reproduction
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
QUIBB	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SONITEL	Société Nigérienne de Télécommunications
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Sommaire

Avant-propos	5.1. DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE AU NIGER EN 2018/19	ii
Sigles et Abréviations	5.1.1 Approches monétaire et non monétaire	1
Sommaire	5.1.2 Détermination du noyau dur de la classe moyenne nigérienne	2
Résumé	5.2. Caractéristiques de la classe moyenne nigérienne en 2018/19	3
1. INTRODUCTION	5.2.1 Localisation géographique de la classe moyenne nigérienne en 2018/19	5
2. ANALYSE DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU NIGER	5.2.2 Les classes de niveau de vie au Niger selon la taille du ménage	8
2.1 Contexte Physique et Démographique	5.2.3 Classes de niveau de vie au Niger et éducation du chef de ménage	8
2.2 Accès aux principaux services sociaux de base 8	5.2.4 Classes de niveau de vie selon la catégorie Socioprofessionnelle du chef de ménage	8
2.2.1 Accès à l'éducation	5.2.5 Conditions de vie des ménages	32
2.2.2 Accès à la santé	5.2.5.1 Nombre de pièces du logement	38
2.2.3 Accès à l'eau potable	5.2.5.2 Le statut d'occupation actuel du logement	38
2.3 Etat de la pauvreté et des inégalités au Niger	5.2.5.3 Utilisation de l'eau de boisson par le ménage	39
2.4 Etat du Développement Humain au Niger	5.2.5.4 La principale source d'éclairage du logement	40
2.5 Analyse de la situation économique nationale	5.2.5.5 Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	14
3. REVUE DE LITTERATURE	5.2.5.6 Utilisation de sources d'énergie propre pour la cuisson	14
3.1 Concepts d'émergence des classes sociales	5.2.5.7 Utilisation des toilettes saines et évacuation saine des eaux usées	14
3.2 La notion de classe moyenne et son évolution	5.3 Perception des ménages sur leurs conditions de vie	14
3.2.1 Evolution de la notion de « classe moyenne »	5.4 Consommation de la classe moyenne	21
3.2.2 Seuils d'appartenance de la classe moyenne	5.4.1 Compartements globaux de consommation de la population nigérienne	44
3.2.3 Les classes moyennes en Afrique	5.4.2 Comportements de consommation de la classe moyenne	46
3.3 Concept et mesure des inégalités	6. ANALYSE DES INEGALITES	25
3.3.1 Introduction au Concept d'inégalités	6.1 Approche monétaire	25
3.3.2 Les origines des inégalités dans les pays en développement	6.1.1 L'analyse interclasses	49
3.3.3 Les mesures de l'inégalité des revenus les plus couramment utilisées	6.1.2 Milieu de résidence du ménage	23
3.4 Liens entre l'inégalité des revenus, le bonheur et la mobilité sociale	6.1.3 Les caractéristiques du ménage	50
4. Méthodologie de la détermination de la classe moyenne	6.1.4 La catégorie socioprofessionnelle	25
4.1 Détermination de la classe moyenne	6.2 Approche non monétaire	25
4.2 Caractérisation de la classe moyenne	6.2.1 Milieu de résidence	27
4.3 Analyse des perceptions des conditions de vie des ménages	6.2.2 Les caractéristiques du ménage	52
4.4 Analyse des inégalités	6.3 Décomposition des inégalités en ses composants inters et intra groupe	27
4.5 Trajectoire d'émergences de la classe moyenne	6.4 Décomposition des inégalités selon les fonctions de dépenses	29
5. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE	6.5 Analyse des inégalités pour le noyau dur	30



6.5.1 Inégalités selon les dépenses de consommation.....	54
6.5.2 Inégalités selon le noyau avec l'indice de Gini	55
6.5.3 Selon la région.....	55
6.5.4 Selon le milieu de résidence.....	56
6.5.5 Selon le sexe du chef de ménage.....	56
6.5.6 Selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	56
6.5.7 Selon la branche d'activité du chef.....	56
6.5.8 Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.....	57
6.5.9 Selon la taille du ménage.....	58
6.5.10 Selon l'âge du chef de ménage.....	59
7. Trajectoire d'émergence de la classe moyenne	60
8. Conclusion.....	62
Bibliographie	64
Remerciements.....	67
Annexes.....	68
1. Annexe 1 : Modèle logit généralisé	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des études empiriques sur la classe moyenne	19
Tableau 2 : facteurs catalyseurs et contraignants de l'élargissement des classe moyennes en Afrique.....	21
Tableau 3 : Indicateurs de mesure des inégalités	23
Tableau 4: Evolution de la population nigérienne selon les trois (03) classes de niveau de vie (%) de 2011 à 2018/19	32
Tableau 5: Evolution de la population nigérienne selon les quatre (04) classes de niveau de vie (%) de 2011 à 2018/19	32
Tableau 6: Croisement au Niger des classes de niveau de vie en trois (3) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)	33
Tableau 7: Croisement des classes de niveau de vie au Niger en quatre (4) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)	33
Tableau 8: Répartition de la classe moyenne nigérienne par région selon l'approche monétaire et non monétaire.....	34
Tableau 9 : Répartition de la classe moyenne inférieure et supérieure nigérienne par approche selon le milieu de résidence.....	35
Tableau 10: Classes de niveau de vie selon la taille du ménage en 2018/19	36
Tableau 11: Classes de niveau de vie au Niger selon le niveau d'instruction du CM en 2018/19 en (%).....	36
Tableau 12: Classes de niveau de vie niveau selon le niveau d'instruction du CM en 2018/19, approche noyau dur en (%).....	37
Tableau 13: Répartition des classes de niveau de vie selon moyenne selon les groupes socio-économiques (%) en 2018/19	37
Tableau 14: Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce du logement	38
Tableau 15: Statuts d'occupation de logement selon les trois (3) approches.....	39
Tableau 16: Pourcentage des ménages consommant de l'eau de boisson potable/non potable selon les quatre (4) classes (%)	39
Tableau 17: Utilisation d'électricité selon les classes de niveau de vie	40
Tableau 18: Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication selon l'approche noyau dur en 2018/19 (%)	40
Tableau 19: Perceptions des conditions de vie par la population	43
Tableau 20: Coefficients budgétaires – moyenne nationale (%)	44
Tableau 21: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes de niveau de vie	48
Tableau 22: Ecart interclasses des dépenses par tête.....	49
Tableau 23: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes du niveau de vie selon l'approche non monétaire	51
Tableau 24: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes du noyau dur..	54



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution et tendance du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (pour mille).....	9
Graphique 2: Evolution de l'incidence de la pauvreté (%).....	10
Graphique 3 : Classes de bien-être de la population africaine	20
Graphique 4: Répartition des dépenses de consommation par tête selon les vingtiles	31
Graphique 5: Répartition de la classe moyenne nigérienne selon le milieu de résidence	35
Graphique 6: Perceptions de la vie par rapport aux voisins de la localité.....	43
Graphique 7: Perception de la vie par rapport aux gens de Niamey	43
Graphique 8: Coefficients budgétaires par milieu de résidence.....	45
Graphique 9: Coefficients budgétaires par région : logement, eau, électricité.....	46
Graphique 10: Coefficients budgétaires en % selon le niveau de vie	46
Graphique 11: Coefficients budgétaires de la classe moyenne selon le milieu de résidence	47
Graphique 12: Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête par classe sociale et pour la population	49
Graphique 13: Indice de Gini par région	50
Graphique 14: Ecart inter-décile (D9/D1) approche monétaire et approche patrimoine.....	52
Graphique 15: Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête des classes du noyau dur et pour la population	55
Graphique 16: Indice de Gini selon la région pour le noyau dur	56
Graphique 17: Indice de Gini selon la branche d'activité du chef de ménage pour le noyau dur ...	57
Graphique 18: Indice de Gini selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage pour le noyau dur	58
Graphique 19: Indice de Gini selon la taille du ménage pour le noyau dur.....	58
Graphique 20: Indice de Gini selon l'âge du chef de ménage pour le noyau dur.....	59

RESUME

Cette troisième étude sur la classe moyenne après celle réalisée par l'INS en 2015 et en 2016, a pour objectif général de caractériser la classe moyenne du Niger, en vue de faciliter son émergence.

Les données utilisées pour réaliser cette étude sont celles issues de l'ECVMA 2011, l'ECVMA 2014 et l'EHCVM 2018/2019. Comme pour les deux autres études, il a été adopté l'approche économique du bien-être, basée sur les dépenses de consommation et de la possession de patrimoine (actifs ou biens matériels détenus par les ménages).

Les quantiles (quantiles d'ordre 20) ont été utilisés. En effet, la distribution de la consommation par tête a été découpée en 20 classes de taille égale. Ainsi, les nigériens dont les dépenses annuelles de consommation par tête sont :

- **inférieures à 186 700 F CFA sont les défavorisés en 2018-2019 ;**
- **entre 186 700F CFA et 498 300 F CFA sont de la classe moyenne ;**
- **supérieures ou égales 498 300F CFA sont de la classe des aisés.**

Pour ce qui est des principaux résultats de cette étude, selon l'approche monétaire, en 2018/19, 48,6% de Nigériens sont de la classe moyenne, 43,3% sont de la classe des plus défavorisés et le reste (8,1%) sont de la classe des aisés. Entre 2011 et 2018/19, on remarque que la proportion des défavorisés a baissé de près de 7 points. Cela s'est répercuté en termes d'élargissement, d'environ 4 points, de la classe moyenne (+3,7 points) et de celle des aisés (+3 points).

Selon l'approche non monétaire, en 2018/19, 40% des nigériens sont de la classe des défavorisés, 50% de la classe moyenne et 10% de la classe des aisés. De même, entre 2011 et 2018/19, la proportion de la classe des défavorisés a connu une baisse de 9,5 points, au profit de la classe moyenne (+4,7 points) et de celle des aisés (+4,8 points).

Concernant le noyau dur de la classe moyenne, 27,1% de Nigériens sont de la classe moyenne, 23% sont de la classe des plus défavorisés et 4,8 sont de la classe des aisés. La proportion des ménages appartenant à la classe moyenne et celle des aisés ont augmenté, selon la même approche, passant respectivement de 26,1% et 4,1% en 2014 à 27,1% et 4,8% en 2018/19.

L'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté, selon le milieu de résidence, fait ressortir que la baisse a été beaucoup plus sensible en milieu rural. En effet, elle est passée de 54,6% en 2011 à 46,8% en 2018/19. Pour le milieu urbain, il est passé de 17,9% en 2011 à 11,8% en 2018/2019.

Selon le niveau d'instruction du chef de ménage, plus de 81% des individus des ménages dont le chef est sans aucun niveau d'instruction, selon l'approche monétaire, sont dans la classe des défavorisés et /ou de la classe moyenne inférieure. Pour ce qui concerne les individus des ménages dont le chef a un niveau supérieur, 77% sont de la classe des aisés selon l'approche monétaire. Cette proportion atteint 99,8% selon l'approche non monétaire.

Concernant la taille du ménage, plus le niveau de vie augmente, davantage elle diminue. Cette décroissance est plus importante selon l'approche monétaire. Ainsi, la taille des ménages décroît d'environ 8 à 6 personnes en passant de la classe défavorisée à la classe des aisés aussi bien selon l'approche monétaire que l'approche noyau dur.



Quant à l'accès à l'eau potable, on note un écart considérable entre les classes de niveau de vie. En effet, selon l'approche du noyau dur, 22% de la classe des défavorisées ont accès à une eau potable. Cette proportion passe à 66,2% pour la classe moyenne inférieure ; 78,4% pour la classe moyenne supérieure et 95,2% pour la classe des aisés

Un autre facteur, fortement discriminant, l'accès à l'électricité : selon l'approche du noyau dur, seulement 2,3% d'individus de la classe des défavorisés ont accès à l'électricité. Cette proportion passe à 15,1% puis 59% et 95,8% respectivement pour les individus appartenant aux classes moyennes inférieure, supérieure et la classe des aisés. Les mêmes tendances s'observent quelle que soit l'approche considérée.

Quant à l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, Il ressort globalement qu'il augmente avec le niveau de vie des individus. En effet, selon l'approche du noyau dur, moins de 1% d'individus issus des classes des défavorisés et moyenne inférieure utilise l'internet. Cette proportion passe est de 11,6% et 23,3%, respectivement, pour la classe moyenne supérieure et celle des aisés. Par ailleurs, environ 62% et 70,6%, respectivement, de la classe moyenne inférieure et celle des défavorisés utilisent un téléphone. Ces proportions sont, respectivement, d'environ 91,2% et 99,9% pour la classe moyenne supérieure et celle des aisés.

Les principaux postes de dépenses des ménages sont restés les mêmes sur la période 2011-2018/19. Il s'agit des postes « Alimentation et boissons non alcoolisées » ; « logement, eau, électricité... » et « Habillement et chaussures », Toutefois, quelques changements notables sont apparus sur la période. La part budgétaire allouée au poste « logement, eau, électricité... » a quasiment doublé, passant de 9,2% à 18,1%, Cela peut s'expliquer par l'augmentation des frais d'électricité.

Selon leurs propres perceptions, 0,8% de la population du Niger vit dans des ménages riches ; 20% vit dans des ménages de la classe moyenne ; 64,1% dans des ménages pauvres et 14,9% dans des ménages très pauvres. Ainsi, selon le critère de l'auto-positionnement, le Niger compterait plus de 78,9% de pauvres (pauvres et très pauvres réunis), alors que selon le niveau de leurs dépenses par tête, cette proportion n'est que de 40,3%.

Concernant les inégalités, l'indice de Gini a augmenté de 2014 à 2018/19 en passant de 0,325 à 0,350, soit une hausse de 0,015. L'analyse des inégalités par classe montre que la classe des défavorisés est la moins inégalitaire avec un indice de 0,138, très proche de son niveau de 2014 (0,150). L'inégalité est plus prononcée au niveau de la classe des aisés (0,238) qu'au niveau de la classe moyenne (0,152). Si l'inégalité a baissé dans la classe des défavorisés (0,150 en 2014 contre 0,138 en 2018/19), elle a augmenté dans la classe des aisés (0,160 en 2014 contre 0,238 en 2018/19). Pour ce qui concerne les dépenses moyennes des individus de chaque classe, un individu de la classe des aisées dépense en moyenne 6,2 fois plus qu'un autre de la classe des défavorisés et 2,9 fois plus qu'un autre de la classe moyenne. Quant aux individus de la classe moyenne, ils dépensent en moyenne 2,1 fois plus que ceux de la classe des défavorisés.

Concernant la trajectoire d'émergence de la classe moyenne, l'âge et le genre du chef de ménage, la taille du ménage, les coefficients budgétaires des dépenses, le niveau d'instruction du chef de ménage, les caractéristiques du logement, l'accès à l'eau et à l'électricité, la valeur des biens et des équipements agricoles et la région influencent les chances qu'un ménage appartienne à une classe plutôt qu'à une autre.

1. INTRODUCTION

Les débats sur l'émergence de la classe moyenne demeurent, toujours au cœur de l'actualité socioéconomique. La classe moyenne est considérée par de nombreux chercheurs, comme une catégorie de la population d'un pays qui possède la clé du développement humain durable et de la croissance inclusive.

Le concept d'émergence marque une étape clé, faisant passer un pays d'une situation de faible croissance, à une situation d'un meilleur équilibre de croissance forte et durable. L'émergence désigne un ensemble de trajectoires multidimensionnelles de changements, rapides et durable conduisant à un dépassement des situations antérieures, aux plans institutionnel, financier, productif, politique et/ou social. Les citoyens d'un pays qui émerge doivent sentir, dans leur vie quotidienne, que leur niveau de vie s'améliore, et que des opportunités nouvelles, en termes d'éducation, de santé, d'emplois, de revenus et de loisirs, se présentent à eux. Dans un pays émergent, une grande proportion des habitants est dans la classe moyenne.

Pour les économistes, il est important pour un pays de disposer d'une large classe moyenne, car elle traduit l'implication de la majeure partie de la population dans la mise en œuvre des activités économiques. C'est aussi une garantie de la consommation intérieure, facteurs de développement inclusif, de l'investissement et d'une redistribution plus équitable de la richesse. Au contraire, une classe moyenne réduite peut être considéré comme un signe d'exclusion sociale, d'une forte inégalité et d'une polarisation dans la distribution des revenus. L'élargissement de la classe moyenne peut apparaitre par conséquent, comme un impératif pour la réduction de la pauvreté.

C'est conscient donc de ce rôle que la « classe moyenne » peut jouer dans le processus de développement du pays que, le Gouvernement du Niger s'est fixé comme objectif d'accroître, de manière significative, son poids dans l'économie nationale comme cela apparait dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021). La classe moyenne dispose, en général, d'un pouvoir d'achat relativement important, qui lui permet d'avoir accès à la majorité des biens et services que peut produire une économie moderne. En outre, la classe moyenne comporte, en son sein, des compétences et des savoirs nécessaires au fonctionnement des services et industries complexes d'une économie visant l'émergence.

C'est pour contribuer à permettre au Gouvernement d'attendre cet objectif, et qu'il puisse de disposer d'un outil efficace en matière d'orientations de politique économique et sociale, l'Institut National de la Statistique (INS) a initié, en 2014 et en 2016, des études sur l'émergence de la classe moyenne et la réduction des inégalités, en utilisant les données de la première (1ère) et de la deuxième (2^{ème}) Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA 2011 et 2014). Disposant des données de la troisième (3^{ème}) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018/2019) réalisées dans les huit (8) pays membres de l'UEMOA avec l'assistance technique et financière de l'UEMOA et de la Banque Mondiale, l'INS a organisé une étude similaire à celle de 2014 et 2016 en 2020. Cette troisième (3^{ème}) étude vise à répondre aux préoccupations suivantes :

- Comment la classe moyenne nigérienne a-t-elle évolué entre 2011 et 2019 ?
- Quelles sont ses caractéristiques socio-économiques majeures, ainsi que ses habitudes de consommation et aspirations en 2018/2019 ?
- Ses caractéristiques ont-elles changé par rapport à 2011 ?
- Dans quelle mesure l'économie nigérienne actuelle peut-elle répondre à ses aspirations ?



- Comment accroître, et jusqu'à quel niveau, la taille de la classe moyenne nigérienne.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes en mettant à la disposition, par les résultats issus de ce travail de recherche, un outil d'aide à la prise de décision dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre, et de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Déterminer la taille de la classe moyenne nigérienne en 2018/2019 ;
- Analyser l'évolution de la taille de la classe moyenne, au sein de la population nigérienne en 2018/2019, et la comparer à celles de 2014 et de 2011 ;
- Analyser ses habitudes de consommation en 2018/2019, et les comparer à celles de 2014 et 2011 ;
- Analyser les inégalités inter et intra classes en 2018/2019 ;
- Elaborer des trajectoires d'émergence de la classe moyenne en 2018/2019, pour une meilleure analyse de la dynamique interclasse et des facteurs qui l'expliquent ;
- Proposer des recommandations de politiques et de stratégies, pour l'amélioration des conditions de vie des ménages en termes de consommation, de santé, d'éducation, de logement, dans le but de réduire les inégalités, promouvoir le développement humain durable et renforcer la contribution de la classe moyenne à la dynamique de développement économique du pays.

Les résultats attendus s'articulent autour de :

- Les conditions de vie des populations nigériennes se sont améliorées.
- L'évolution de la taille de la classe moyenne au sein de la population nigérienne en 2018/2019 est connue et comparée à celles de 2014 et de 2011.
- Les habitudes de consommation de la classe moyenne en 2014 sont comparées à celles de 2011 et 2014. Les inégalités en termes de revenu et de patrimoine sont analysées en 2018/2019.
- Les trajectoires d'émergence de la classe moyenne en 2018/2019 sont élaborées. –
- Des recommandations de politiques et de stratégies pour l'amélioration des conditions de vie des ménages sont proposées au Gouvernement ;

Comme pour les deux (2) études précédentes de 2014 et 2016, la classe moyenne a été déterminée à travers trois (03) approches :

- L'approche monétaire basée sur la consommation des ménages. Pour déterminer la classe moyenne, la méthode des quantiles (vingtiles) a été utilisée, pour faire une analyse préalable de la distribution des dépenses de consommation par tête et par an des ménages nigériens. Ceci a permis de procéder au choix des deux (02) bornes (inférieure et supérieure), entre lesquelles se situent les dépenses de la classe moyenne ;
- L'analyse basée sur le patrimoine du ménage, utilisée comme une approche alternative voire complémentaire. En effet, il est reconnu, pratiquement, par tous les économistes travaillant sur la pauvreté, que le bien-être est multidimensionnel. Donc, en se limitant à

l'approche monétaire seule, on ne peut pas explorer toutes les dimensions du bien-être des différentes catégories des populations ;

- Enfin l'analyse basée sur le noyau dur, pour déterminer une classe moyenne robuste qui est moins sensible aux chocs. Ce noyau dur représente l'intersection des deux (2) approches.

Ce travail est basé essentiellement sur les données de la troisième (3^{ème}) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) réalisée par l'INS en 2018/19. Cette enquête a été effectuée sur de nouvelles grappes des nouveaux ménages différents de ceux des ECVMA 2011 et 2014. Ce travail présente quelques limites. L'étude de la transition inter et intra classes n'a pu être faite, car elle n'est possible qu'avec l'existence d'au moins deux (2) enquêtes, c'est-à-dire deux (2) observations sur les mêmes ménages. Comme solution alternative, un model logit a été utilisé pour pouvoir déterminer la trajectoire d'émergence de la classe moyenne nigérienne en 2018/2019.

Le présent rapport est structuré en sept (07) parties : La première (1^{ère}) partie porte sur l'introduction. La deuxième (2^{ème}) partie concerne l'analyse du contexte socioéconomique du Niger. La troisième (3^{ème}) partie est consacrée à la Revue de littérature et à la méthodologie de l'étude. La quatrième (4^{ème}) partie porte sur la détermination de la classe moyenne nigérienne. La cinquième (5^{ème}) partie concerne la caractérisation de la classe moyenne nigérienne. La sixième (6^{ème}) partie est consacrée à l'analyse des inégalités. La septième (7^{ème}) partie porte sur les trajectoires d'émergence de la classe moyenne nigérienne. La dernière partie porte sur les conclusions et recommandations.



2. ANALYSE DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU NIGER

2.1 CONTEXTE PHYSIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Pays sahélien enclavé de l'Afrique de l'Ouest, le Niger a une superficie de 1 267 000 km² (sources ?). Il est limité à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Bénin et le Nigeria et au Nord par la Libye et l'Algérie. Les deux tiers (2/3) du territoire, situés en zone saharienne, sont désertiques. Le relief est quelque peu contrasté, à cause des altitudes comprises généralement entre 200 et 500 mètres, s'élevant progressivement du sud-ouest au nord-est. Au plan climatique, le pays fait face à l'aridité sans cesse croissante, marquée par une pluviométrie très faible en général et variant selon un gradient négatif du sud (800 mm au maximum dans le sahel) vers le Nord (moins de 150 mm), où elles sont souvent exceptionnelles (entre 10 et 90 jours selon les régions). Le pays est caractérisé par la récurrence des périodes de sécheresse, qui exposent les populations aux aléas climatiques, avec des risques de pertes de récoltes, d'animaux et d'autres ressources.

Le Niger, avec un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de la population de 3,9% en 2012, présente un taux de progression démographique élevé à l'image d'autres pays d'Afrique subsaharienne. La population du Niger, qui était de 16 993 563 habitants au 1^{er} Juillet 2012 atteindra 26 312 034 habitants en 2024. Le rythme de croissance de la population devrait légèrement diminuer au cours de la période 2012-2024. En effet, le taux moyen annuel d'accroissement intercensitaire, qui était passé de 3,1% à 3,9% entre 2001 et 2012, baisserait à 3,72% en 2024. Ce qui entrainerait une augmentation du temps de doublement de la population qui passerait de 18,1 ans (4^e RGP/H2012) à 19 ans. La densité de la population est passée de 8,5 habitants au km² en 2001 et 13,5 habitants au km² en 2012, et serait de 20,8 habitants au km² en 2024. Cette évolution pose de nombreux défis en termes de satisfaction des principaux besoins sociaux de base de la population, notamment en éducation, en santé, en emploi, en protection sociale et sécuritaire, en infrastructures, en sécurité alimentaire.

2.2 ACCES AUX PRINCIPAUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

La réduction de la pauvreté dans les pays en développement repose aussi sur un meilleur accès aux principaux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable) de qualité et pour tous. C'est ainsi que, depuis des années, le Niger, à l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a adopté des politiques de développement dont l'objectif principal est de garantir l'accès aux principaux services sociaux de base à chaque citoyen.

2.2.1 ACCES A L'EDUCATION

Au niveau du secteur éducatif, la mise en œuvre des politiques et programmes a permis d'enregistrer des avancées significatives, surtout au niveau de l'enseignement de base. En effet, après 63,7% en 2015 et 66,4% en 2016, le taux net de scolarisation au primaire (TNSP) est passé à 65% en 2017 et 61,5% en 2018 (Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique). Concernant, le taux d'achèvement primaire (TAP), il s'est établi à 62% en 2018 après 65,8% en 2017, 74,8% en 2016 et 70,6% en 2015. S'agissant du taux d'achèvement au primaire des filles, il est passé de 63,4% en 2015 à 67,9% en 2016, soit une

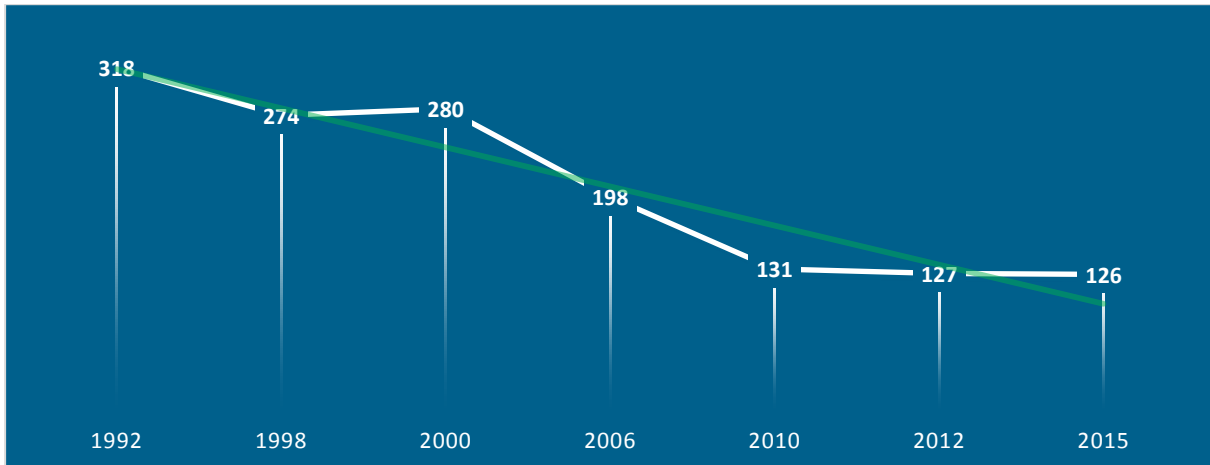
amélioration de 4,5 en points de pourcentage. Par la suite, ce taux a connu une baisse entre 2017 et 2018 en s'établissant respectivement à 60,9% et 57,2%.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans s'est établi à 45,7% en 2018/19 (EHCVM 2018/19) après 44,2% en 2014 (ECVMA 2014) et 36,4% en 2011 (ECVMA 2011). Quant au taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus, il s'est établi à 33,2% en 2018/19 (EHCVM 2018/19), soit une amélioration de 5,6 en points de pourcentage par rapport aux deux premières enquêtes (ECVMA 2011 et 2014). Ainsi, un (1) nigérien sur trois (3) âgé de 15 ans ou plus est alphabétisé en 2018/19. Sur la même période, ce taux est près de deux (2) fois plus élevé chez les hommes (45,4%) que chez les femmes (23,1%). De même, il est plus de deux (2) fois plus élevé en milieu urbain (59,3%) qu'en milieu rural (26,5%).

2.2.2 ACCES A LA SANTE

Le Niger a enregistré des progrès importants dans le secteur de la santé. En effet, avec la politique de gratuité des soins au profit des enfants de 0 à 5 ans et de la césarienne, le niveau d'utilisation des services de santé s'est beaucoup amélioré et les taux de mortalité maternelle et celui des enfants de 0 à 5 ans se sont significativement baissés. Toutefois, malgré tous ces efforts, les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile sont encore élevés. Ainsi, la mortalité infanto-juvénile, qui était de 318‰ en 1992, s'est établie à 126‰ en 2015, soit une baisse moyenne annuelle de 8,3 points. La mortalité infantile est passée de 123‰ en 1992 à 51‰ en 2015, soit une baisse moyenne annuelle de 3,1 points. Le taux de mortalité maternelle est passé de 700 décès pour cent mille naissances vivantes en 1990 à 520 décès pour cent mille naissances vivantes en 2015.

Graphique 1: Evolution et tendance du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (pour mille)



Sources : EDSN 1992,1998, 2006, 2012 ; ENISED 2015

2.2.3 ACCES A L'EAU POTABLE

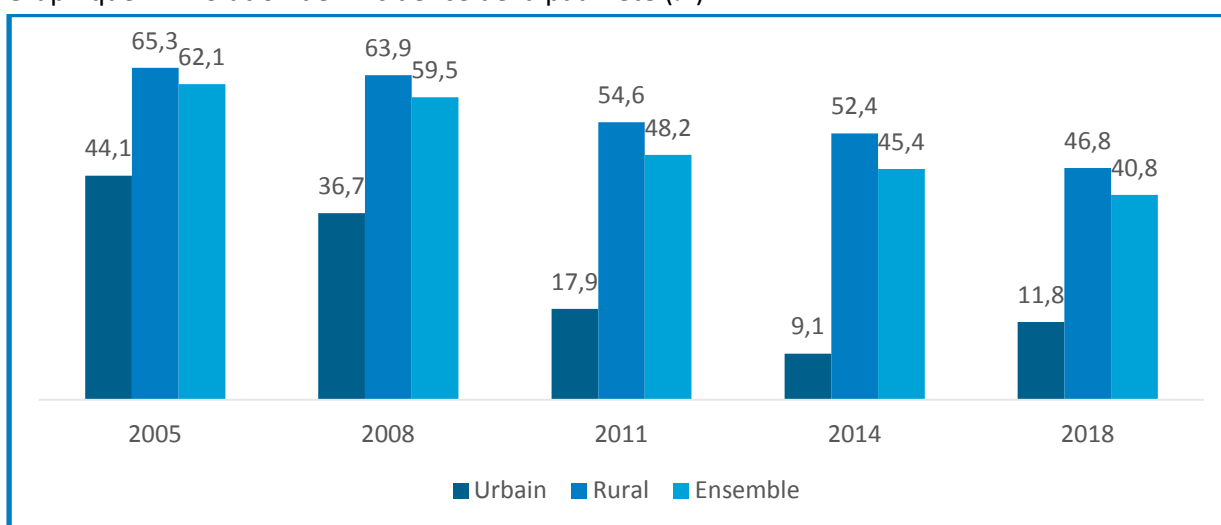
Au Niger la proportion de la population ayant accès, de façon durable, à une source d'eau potable, s'est améliorée sur la période 2014-2019 en passant de 42,4% (ECVMA 2014) à 55,1% (EHCVM 2018/19). Cependant, cet accès à l'eau potable est toujours insuffisant, malgré les importants moyens déployés par le Gouvernement.



2.3 ETAT DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES AU NIGER

Selon, les enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages et de l'Agriculture (ECMA, 2011, 2014 et EHCVM1 2018/19), réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS), l'incidence de la pauvreté s'est nettement améliorée sur la période 2011-2019. En effet, cet indice est passé de 48,2% en 2011 à 40,3% en 2018/19, soit une baisse relative de près de 8 points. Le seuil de pauvreté était respectivement estimé par an et par tête à 182 635,2 FCFA en 2011. Il est passé de 189233,2 FCFA en 2014 à 181784,9 FCFA en 2018/19. Il est important de signaler que le seuil de 2014 correspond à celui de 2011 corrigé de l'inflation.

Graphique 2: Evolution de l'incidence de la pauvreté (%)



Sources : DSCN/INS, QUIBB 2005, ENBC 2008, ECVMA 2011, ECVMA 2014 et EHCVM 2018/19

L'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté, selon le milieu de résidence, fait ressortir que la baisse a été beaucoup plus sensible en milieu rural. En effet, elle est passée de 54,6% en 2011 à 46,8% en 2018/19.

L'analyse selon les régions montre que Dosso et Zinder ont les taux de pauvreté les plus élevés avec respectivement 48,4% et 47,8%. La région de Maradi qui occupait la première place en termes de taux de pauvreté depuis 2011 se retrouve en troisième position avec une incidence de pauvreté de 46,1%. Entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté a baissé de près de 31% dans la région de Maradi. Par ailleurs, les régions de Tahoua, Niamey et Agadez ont connu une augmentation du taux de pauvreté entre 2014 et 2018. Cette augmentation est très importante dans la région d'Agadez (50%).

Tableau 1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par région de 2011 à 2018

Année	2011	2014	2018/19
Agadez	20,7	9,7	14,6

¹ En 2018-2019, il s'agit d'une enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)

Diffa	34,0	34,1	34,0
Dosso	52,9	59,4	48,4
Maradi	57,8	67,2	46,1
Tahoua	47,9	28,8	35,7
Tillabéri	56,0	41,8	42,3
Zinder	49,7	52,9	47,8
Niamey	10,2	6,3	6,9
Niger	48,2	45,4	40,8

Sources : ECVMA 2011, 2014 et EHCVM 2019-8-2019

2.4 ETAT DU DEVELOPPEMENT HUMAIN AU NIGER

Le tableau 2, ci-dessous, présente l'évolution comparée de l'IDH du Niger avec celle d'autres pays. Il ressort que, parmi les Etats membres de l'UEMOA, le Benin est le premier (1^{er}) pays en termes d'IDH (0,520), suivi de la Côte d'Ivoire (0,516), et du Sénégal (0,514).

Il faut rappeler que le Niger avait un retard très important depuis 1990, c'est seulement en 2018 que le niveau de l'IDH du Niger atteint celui du Sénégal de 1990. Il faut également relever que le niveau de l'IDH du Niger en 2018 n'atteint pas encore la valeur de l'IDH du Togo et de la Côte d'Ivoire en 1990. Toutefois, il faut noter que le Niger a réalisé des performances notables en matière d'amélioration de son niveau d'IDH depuis 1990. En effet, depuis 1990, il est le 4^{ème} pays, parmi tous les pays classés, ayant réalisé le plus de performance en matière d'amélioration de son IDH, après le Rwanda, le Mozambique et le Mali. De 2010 à 2018, il conserve également son rang et est classé comme le 4^{ème} pays ayant réalisé le plus de performance en matière d'amélioration de son IDH, après le Cameroun, le Zimbabwe et le Royaume d'Eswatini. Parmi les pays de l'espace UEMOA, depuis 2010, le Niger occupe la première place en termes d'efforts fournis pour améliorer son IDH suivi de Burkina Faso.

Tableau 2 : Evolution de l'IDH de quelques pays sur la période 1990-2018

	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018
Bénin	0,348	0,398	0,473	0,500	0,510	0,512	0,515	0,520
Sénégal	0,377	0,390	0,468	0,494	0,504	0,506	0,510	0,514
Togo	0,405	0,426	0,468	0,49	0,502	0,506	0,510	0,513
Côte d'Ivoire	0,391	0,407	0,454	0,475	0,494	0,508	0,512	0,516
Guinée-Bissau	ND	ND	0,426	0,441	0,453	0,457	0,460	0,461
Mali	0,231	0,308	0,403	0,408	0,412	0,426	0,426	0,427
Burkina Faso	ND	0,286	0,375	0,401	0,413	0,420	0,429	0,434
Niger	0,213	0,253	0,319	0,345	0,360	0,365	0,373	0,377
Tchad	ND	0,298	0,374	0,399	0,403	0,398	0,401	0,401
République Centrafricaine	0,320	0,307	0,355	0,351	0,362	0,372	0,376	0,381
Pays à IDH faible	0,352	0,386	0,473	0,490	0,499	0,501	0,505	0,507
Afrique Sub-saharienne	0,402	0,423	0,498	0,521	0,532	0,535	0,539	0,541
Monde	0,598	0,641	0,697	0,713	0,722	0,727	0,729	0,731

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 2018 et 2019

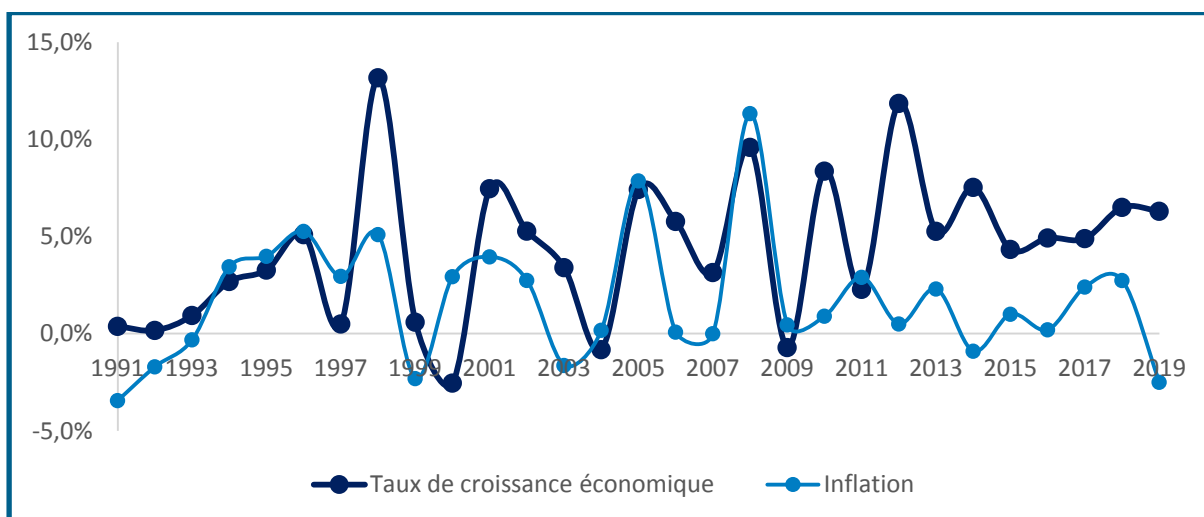


2.5 ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

La dynamique de la croissance de l'économie nigérienne s'est consolidée sur la période 1991-2019, malgré l'évolution erratique du taux de croissance économique. En effet, le taux de croissance est passé de 1,4% en 1991 à 11,8% en 2012, pour se situer à 4,9% en 2017, 6,5% en 2018 et 6,3² en 2019, comme indiqué dans le graphique ci-dessous. En termes nominal, le PIB est passé de 672,7 milliards de FCFA en 1990 à 5555 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement moyen annuel de 4,2% sur la période. Cette performance s'explique par le dynamisme des secteurs primaire et tertiaire qui ont connu une progression moyenne de 8,5% et 8,4% respectivement. La croissance du secteur primaire est essentiellement portée par l'agriculture qui a bénéficié des bonnes conditions climatiques et des effets positifs de la mise en œuvre de l'initiative 3N et des investissements dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC). Cette consolidation de la richesse traduit également la résilience de l'économie nigérienne face aux risques liés aux attaques terroristes, à la faiblesse du prix du principal minerais d'exportation (uranium) et à l'impact du changement climatique sur la productivité du secteur agricole.

Par ailleurs, l'inflation a bien été maîtrisée sur la période 1990-2019, avec une moyenne de 1,7% par an. Cette situation peut s'expliquer par les mesures prises par le Gouvernement, notamment la vente des céréales à prix modéré, la stabilité des prix des hydrocarbures, depuis 2012, et la distribution gratuite de vivres aux populations vulnérables.

Graphique 3 : Evolution de la croissance économique et de l'inflation



Sources : Comptes économiques de la Nation, INS ; estimations FMI, décembre 2019

En matière des finances publiques, des efforts importants ont été réalisés par le Gouvernement nigérien dans la mobilisation des recettes budgétaires sur la période 1990-2019. En moyenne annuelle, les recettes fiscales ont enregistré une progression de 10,3% sur la période 1990-2019. En valeur absolue, les recettes fiscales sont passées de 63,9 milliards de FCFA en 1990 à 806 milliards de FCFA en 2019, soit une augmentation 796,7 milliards de FCFA.

Les dépenses totales ont également progressé depuis 1990, traduisant la nécessité de prise en charge des besoins croissants, notamment dans les secteurs sociaux, la sécurité et les infrastructures. En moyenne, les dépenses publiques affichent un accroissement annuel de 10% sur la période 1990-2019. En valeur nominale, les dépenses totales sont passées de 148,7 milliards de FCFA en 1990 à

² Les données pour l'année 2019 sont issues des estimations du FMI dans le cadre de consultations au titre de l'article iv, cinquième revue, décembre 2019.

1620,0 milliards de FCFA en 2019. Cette évolution des dépenses totales s'explique par la progression simultanée de ses composantes courantes et en capital, qui ont enregistré respectivement un accroissement de 8,5% et 13,7% sur la période 1990-2019.

Le déficit budgétaire a enregistré une amélioration significative grâce à la performance en matière de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses totales surtout au cours de ces dernières années. En pourcentage de PIB, il s'est établi en moyenne à 3,4% sur la période 1990-2018 et à 3,9% en 2019. En lien avec l'évolution du déficit budgétaire, la dette publique a connu récemment un accroissement modéré. En effet, le poids de l'encours de la dette publique est passé de 19,8% du PIB en 2010 à 55,4% en 2019. Cette situation s'explique par l'augmentation des besoins de financement dans les actions de développement.

La situation des échanges extérieurs a été marquée par une dégradation chronique du déficit de la balance commerciale. En effet, sur la période 1990-2019, les importations ont augmenté en moyenne de 9,6% par an, tirées principalement par les achats des biens d'équipement et intermédiaires ainsi que ceux des produits alimentaires. Quant aux exportations, elles ont enregistré une hausse moyenne de 7,2%, tirées par les expéditions pétrolières et uranifères.

La situation monétaire est caractérisée par un accroissement des crédits à l'économie sur la période 1990-2019. En effet, ils ont connu une progression moyenne de 10% sur cette période. Cette évolution est principalement tirée par le secteur tertiaire notamment le commerce, les services fournis aux collectivités, les transports et la communication.

La performance de l'activité économique, dans tous les secteurs, conjuguée aux efforts des politiques publiques ont permis d'améliorer le niveau d'emploi. En effet, les résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) de mars 2018 font ressortir un total de 2 182 207 personnes occupées au Niger réparties en secteurs institutionnels agricole (71,3%) et non agricole (28,7%). Concernant le secteur institutionnel agricole, le secteur public accueille 50,6% d'emplois formels contre 49,4% d'emplois informels alors que le secteur privé emploie la totalité des emplois informels. S'agissant du secteur institutionnel non agricole, les emplois formels représentent 92,8% des emplois fournis par le secteur public contre 7,2% des emplois informel. Par contre, le secteur privé regorge plus d'emplois informels avec 99,3% contre 0,7% d'emplois formels.

Tableau 3 : Bilan de l'emploi, Niger, 2017

Caractéristiques de l'emploi		Activité principale		Effectif
		Emplois formels	Emplois informels	
Secteur institutionnel non agricole	Secteur public	92,8	7,2	175340
	Secteur privé	0,7	99,3	1350519
	Ménages	0,8	99,2	29263
	Total	11,1	88,9	1555122
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	50,6	49,4	7370
	Secteur privé	0	100	619715
	Ménages	0	0	
	Total	0,6	99,4	627085
Total	Secteur public	91,1	8,9	182709
	Secteur privé	0,5	99,5	1970235
	Ménages	0,8	99,2	29263
	Total	8,1	91,9	2182207

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS



3. REVUE DE LITTERATURE

3.1 CONCEPTS D'EMERGENCE DES CLASSES SOCIALES

La notion d'émergence n'est qu'une variante du concept de « décollage » de Rostow (1960) dans son fameux ouvrage « Les Etapes de la Croissance », adaptée à la mondialisation en cours. L'émergence d'une classe moyenne signifie une transition des pauvres vers cette classe qui, du coup, s'élargit et contribue davantage à la croissance économique.

En effet, elle marque une étape clé, faisant passer un pays d'une situation de faible croissance économique à un meilleur équilibre de croissance forte et durable. Elle désigne un ensemble de trajectoires multidimensionnelles de changement rapide conduisant à voir un dépassement des situations antérieures aux plans institutionnel, financier, productif, politique et/ou social. Les citoyens d'un pays qui émerge doivent sentir, dans leur vie quotidienne, que leur niveau de vie s'améliore et que des opportunités nouvelles d'éducation, de santé, d'emplois et de revenus se présentent à eux. Il existe deux (02) types d'émergence : l'émergence économique et l'émergence sociale. Elles sont interdépendantes car l'émergence économique ne peut être durable que si certains pré requis sont satisfaits de manière significative dans le domaine social. Il est en effet reconnu universellement qu'une population bien éduquée, bien nourrie et en bonne santé est un des facteurs les plus déterminants de la croissance économique, surtout avec la tendance actuelle de la mondialisation où la connaissance et le savoir-faire jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la productivité des économies.

3.2 LA NOTION DE CLASSE MOYENNE ET SON EVOLUTION

3.2.1 EVOLUTION DE LA NOTION DE « CLASSE MOYENNE »

Les réflexions sur les classes sociales se sont beaucoup inspirées de l'analyse marxiste (fondée sur la classe ouvrière et la classe bourgeoise). En effet, après la seconde (2^{ème}) guerre mondiale, les trois (03) décennies de fortes croissances dans les pays développés ont fait naître de nouvelles catégories de classe sociale intermédiaire appelée classe moyenne. Elles étaient réduites aux petits entrepreneurs indépendants. Plusieurs définitions ont été utilisées pour caractériser cette classe : la petite bourgeoisie, le « service class », la « middle class », etc. Trois (3) facteurs sont généralement relevés pour expliquer l'agrandissement de la classe moyenne :

- premièrement, les nouveaux entrepreneurs sont armés de capacité à faire élargir une classe moyenne et créent non seulement des emplois mais font aussi accroître la productivité pour le reste de la société ;
- deuxièmement, d'un point de vue plus conventionnel, la classe moyenne est principalement une source essentielle d'apports pour la classe entrepreneuriale : c'est leurs « valeurs bourgeoises », leur accent sur l'accumulation du capital humain, et l'épargne qui les place au centre du processus de l'accumulation capitaliste ;

- le troisième (3^{ème}) point de vue met l'accent sur la classe moyenne consommatrice. Il s'agit du consommateur qui est prêt à payer un petit supplément pour la qualité du produit ou du service. Dans cette perspective, la demande de la classe moyenne pour les biens de consommation de qualité nourrit les investissements dans la production et la commercialisation. Ceci relève les niveaux de revenu pour tout le monde.

Au cours des années 1980, un nouveau concept de « moyennisation » est apparu pour décrire l'amélioration globale, l'uniformisation des modes de vie et le rattrapage des niveaux de consommation en termes de confort (encore appelé ascenseur social). Cette tendance a mis en veilleuse le débat sur les classes moyennes. Mais, depuis le début des années 2000, la notion de classe moyenne est de retour dans l'actualité des sciences sociales, bien que sa définition reste ambiguë. Elle est devenue une condition nécessaire, voir un vecteur du changement social depuis la reprise de la croissance et la tertiarisation de l'économie. La classe moyenne se caractérise par une grande diversité et il ne saurait être procédé à une généralisation à tous les pays à partir de la catégorisation socioprofessionnelle.

Plusieurs auteurs ont tenté de mettre en évidence l'importance du concept « Classe Moyenne ». En 2002, Jim Frederick, l'éditeur en Chef du *Time magazine*, déclare que « La classe moyenne en plein essor de la Chine détient la clé de l'avenir du pays ». Dans une logique plus académique, en 2001, Easterly conclut, en se basant sur une comparaison de plusieurs pays, que les pays ayant une classe moyenne forte ont tendance à croître plus rapidement, du moins, s'ils n'ont pas une trop grande diversité ethnique. En 2000, Birdsall, Graham, et Pettinato, décrivent la classe moyenne comme « l'épine dorsale tant de l'économie de marché que de la démocratie dans les pays les plus avancés ».

Selon certaines études, il existe de fortes corrélations entre l'avènement d'une classe moyenne et la possibilité d'avoir des institutions plus démocratiques bien qu'une corrélation n'est pas toujours synonyme de causalité.

Avec des aspirations à la démocratie et à la consommation de masse, les classes moyennes émergentes devraient stimuler le changement politique et assurer, ensuite, une certaine stabilité socioéconomique. Les experts de la Banque mondiale, comme de l'OCDE, donnent raison à Aristote selon qui, dans l'une de ses traductions, « lorsque la classe moyenne est importante, il y a moins de risques de discordes et de divisions ».

Les changements attendus, sur la question de l'émergence des classes moyennes, sont plus importants que ceux d'une baisse de la pauvreté, d'une réduction des inégalités ou encore de l'augmentation du PIB par tête.

3.2.2 SEUILS D'APPARTENANCE DE LA CLASSE MOYENNE

Il n'existe pas une définition unique du concept de la classe moyenne qui est unanimement admise par les chercheurs, quel que soit la thématique considérée. Cette problématique cruciale fait toujours l'objet des débats sur les classes moyennes des pays occidentaux. Les classes moyennes étant mouvantes et ambivalentes, il existe une impossibilité de s'accorder sur une définition commune (Sick Klaus-Peter, 1993).

D'aucuns se demandent pourquoi utiliser le terme de « classe », plutôt que celui de « strate », de « gens du milieu » ou encore de « ni riche ni pauvre » ? Pourquoi parler de « l'émergence des classes moyennes » plutôt que de « réduction de la pauvreté » ?



La classe moyenne peut être définie comme une classe intermédiaire entre les riches et les pauvres. Plusieurs auteurs ont tenté de déterminer les seuils d'appartenance de la classe moyenne :

1. Selon Araar (2008), trois (03) principales classes peuvent être définies, en se basant sur le seuil de pauvreté (niveau de l'indicateur de niveau de vie qui conduit à classer un ménage comme pauvre ou non) ; à partir de l'approche monétaire, on distingue: (i) la classe des pauvres, composée de ceux qui ont un niveau de vie (revenu ou consommation) en dessous du seuil de pauvreté ; (ii) la classe moyenne, composée de ceux ayant un niveau de vie compris entre le seuil de pauvreté et un seuil inférieur défini pour la classe des riches et enfin (iii) la classe des riches, composée de ceux disposant d'un niveau de vie très élevé. Selon lui, cette dernière classe (classe des riches) est indispensable au fonctionnement de l'économie d'un pays, car elle favorise l'accumulation de capital et le financement de gros investissements. Néanmoins, si la classe des riches est d'un apport important pour toute économie, beaucoup d'économistes s'accordent également sur la nécessité d'une large classe moyenne. Ceci, selon eux, traduit la marque de l'implication de la majeure partie de la population dans le déroulement de l'activité économique et la garantie d'une redistribution plus équitable de la richesse. Inversement, une classe moyenne réduite est souvent synonyme d'exclusion sociale, d'une forte inégalité et d'une polarisation dans la distribution des revenus. L'élargissement de la classe moyenne apparaît donc comme un impératif pour la réduction de la pauvreté.
2. Sylvie (2001), dans l'analyse de l'inégalité et de la pauvreté au Canada, a caractérisé la classe moyenne à partir de la médiane de la distribution des revenus. Elle la définit comme étant les unités familiales dont le revenu se situe entre 75% et 125% de la médiane.
3. Pour la BAD (2011), les classes moyennes, dans le contexte africain, sont des personnes qui dépensent en moyenne entre 2 et 20 dollars par jour (entre 1,4 et 13,9 euros, soit entre 917 et 9104,5 franc cfa). Elles sont constituées de salariés d'entreprises privées ou parapubliques, de commerçants ou de patrons de petites et moyennes entreprises (PME). Les familles issues des classes moyennes sollicitent assez peu les hôpitaux publics et préfèrent dépenser d'importantes sommes d'argent dans des cliniques privées. Par ailleurs, les classes moyennes ont tendance à avoir de moins en moins d'enfants et à dépenser davantage pour leur alimentation et leur instruction. Le rapport de la Banque Africaine de Développement (2011, op. cit.) souligne également que les classes moyennes ont augmenté de 3,1% en Afrique au cours des 30 dernières années, soit légèrement plus que la population totale. La Tunisie, le Maroc et l'Égypte sont les pays où l'on retrouve la plus grande taille de classe moyenne en Afrique, alors que le Liberia, le Burundi et le Rwanda ont la plus petite taille. Cela étant, les classes moyennes ont contribué à créer au moins la moitié du produit intérieur brut (PIB) en Afrique, qui s'élève à 1.200 milliards d'euros.
4. Dans des travaux réalisés par une équipe de la Banque mondiale (Norman Loayza et al., 2012) où la classe moyenne est considérée comme la plage des personnes avec un revenu supérieur au seuil de 10 dollars par jour (toujours en parité de pouvoir d'achat), la réduction des inégalités et les réformes politiques semblent être liées à l'émergence de la classe moyenne.

5. Julien Damon (2013) a mis en évidence les résultats d'une étude menée par Pew Research Center qui est un centre de recherche américain qui fournit des statistiques et des informations sociales sous forme de démographie et sondage d'opinion. « La classe moyenne est définie, en cohérence avec des données de la Banque mondiale. L'exercice, consistant à comparer les opinions et les aspirations de ces classes moyennes par rapport aux populations plus pauvres (qui restent, dans ces pays, majoritaires), montre clairement des singularités. Ainsi, au Chili, les classes moyennes estiment à 80 % qu'il est important de vivre dans un pays où sont régulièrement organisées des élections, avec au moins deux partis politiques. Les pauvres ne sont d'accord qu'à 66 %. En Russie, les classes moyennes adhèrent à 51 %, et les pauvres à 37 %. Au Venezuela, les résultats respectifs sont de 74 et 62 % ; au Brésil, de 69 et 62 %. Si les écarts ne sont pas très élevés en Égypte (51 et 48 %) ou en Inde (53 et 51 %), partout la classe moyenne se prononce plus fermement quant à l'importance de la démocratie »³.
6. La Banque mondiale a établi sa propre définition internationale de la « classe moyenne » : ceux qui gagnent 12 \$ à 15 \$ par jour. Ces seuils semblent être trop élevés pour l'Afrique sub-saharienne où seulement 32 millions de personnes tombent dans cette catégorie (Clélie Nallet, 2015).
7. Berrou Jean-Philippe et alii, (2018), par exemple en Côte d'Ivoire, selon le critère des groupes aux revenu intermédiaires, dans une enquête commandée par l'AFD, ont trouvé que les « gens du milieu » se situent entre une borne inférieure de 4 dollars US par jour et par habitant en PPA (soit un niveau deux fois supérieur au seuil de pauvreté de 2 dollars US) et une borne supérieure qui exclut les 5 % les plus riches. La taille moyenne des ménages de cette classe étant de trois personnes et le chef de famille contribuant pour 90 % aux revenus du ménage, on obtient un revenu mensuel moyen par ménage approximativement compris entre 95 500 francs CFA et 455 000 francs CFA.

Plusieurs écoles de pensée existent à propos de la définition de seuils d'appartenance à la classe moyenne parmi lesquelles on peut citer : l'approche absolue (applicable à l'ensemble des pays) et l'approche relative (spécifique à chaque pays).

Pour l'approche relative, on positionne les individus sur une échelle de distribution par rapport à la médiane de revenu qui se situe entre 75% et 125% (Birdsall et al., 2000 ; Pressman, 2007), 50% et 150% (Castellani et al., 2014), 60% et 200% (Peichl et al., 2010) ou 100% et 250% du revenu moyen (Song et al., 2015). D'autres auteurs privilégient les quintiles pour déterminer les intervalles de revenu afin de définir la classe comme les ménages ou les individus appartenant aux trois quintiles du milieu de la distribution (Easterly, 2001 ; Castellani et Parent, 2011) ou au 3ème et 4ème quintiles (Alesina et Perotti, 1996).

Pour l'approche absolue, ce sont les seuils internationaux exprimés en dollars PPA (parité des pouvoirs d'achat) qui sont privilégiés lorsqu'il s'agit de définir des critères qui permettent la

³ Julien Damon (2013), Les Classes Moyennes Dans Les Pays Emergents



comparaison internationale. L'approche absolue à partir de seuils internationaux exprimés en dollars PPA (parité des pouvoirs d'achat) est privilégiée lorsqu'il s'agit de définir des critères qui permettent la comparaison internationale. Milanovic et Yitzhaki (2002) considèrent la classe moyenne comme tous les ménages avec un revenu par tête qui se situe entre 10 et 20 dollars par jour en PPA 2005. Le seuil international de pauvreté de 2\$ à évolué dans le temps comme borne inférieure de l'intervalle de revenu comme suit : 2\$-10\$ (Banerjee et Duflo, 2008) ; 2\$-13\$ (Ravallion, 2010) ou encore 2\$-20\$ (l'ADB, 2010), ce qui laisse présager que la classe moyenne est alors supposée commencer là où la pauvreté se termine. Cette approche dominante semble signifier systématiquement que tout individu non pauvre entre dans la catégorie de la classe moyenne. Mais les ménages qui ne sont pas classés dans la pauvreté parce qu'ayant un revenu journalier entre 2\$ et 4\$ sont néanmoins susceptibles d'y retomber à la suite d'un choc socio-économique endogène ou exogène (ADB, 2010 ; Birdsall et al., 2014). Pour cette raison, ils peuvent être difficilement assimilés à une classe moyenne en stock, c'est-à-dire à des ménages stabilisés et au sens occidental du terme, c'est à dire comme des ménages capables de se projeter dans une trajectoire intergénérationnelle de promotion socio-économique. En réaction, une limite inférieure de 10\$, plus respectueuse de la définition précédente, a été utilisée : 10\$-50\$ pour Birdsall (2010) et Ferreira et al. (2013) ou 10\$-100\$ pour Kharas (2010). Certaines études adoptent également un seuil de 4\$ (Clément et Rougier, 2015).

A titre d'exemple, KHARAS (2011) définit la classe moyenne comme celle ayant un revenu compris entre USD 10 (seuil moyen de pauvreté entre celui de l'Italie et du Portugal) et USD 100, qui représentent 2 fois le revenu médian du Luxembourg, (PPA) par jour et par tête. Cette définition exclut donc les populations les plus pauvres des pays avancés (Italie, Portugal) et les plus riches des pays avancés (Luxembourg). Pour estimer le nombre de personnes concernées, une distribution mondiale des revenus a été estimée selon la même approche de Sala-i-martin (2002) par l'estimation des fonctions de kernel de distribution dans 145 pays.

Suite à toutes ces définitions, l'identification d'une classe moyenne s'impose pour tout pays décidé d'améliorer de manière significative et durable les conditions de vie de ses habitants. En se basant sur une enquête ménage de 13 pays (KHARAS, 2011 op. cit.), une classe moyenne a été définie pour le Guatemala, l'Inde, l'Indonésie, la Côte-d'Ivoire, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, et au Timor oriental.

3.2.3 LES CLASSES MOYENNES EN AFRIQUE

Certains penseurs soutiennent que l'émergence des classes moyennes africaines est susceptible de rendre plausible l'intégration de la société Africaine souvent reléguée au second plan dans les sociétés mondiales en mutation structurelle et conjoncturelle.

Cette appellation donne à penser à un concept imagé de l'idée de classe moyenne : des individus disposant d'un revenu discrétionnaire pour effectuer des dépenses de confort (équipement de leur maison, achat d'une voiture, activités de loisirs, etc.), soucieux du respect de leurs droits fondamentaux, et qui pourraient être au fondement de l'explosion de la société de consommation africaine et du renforcement de la démocratie de demain, comme cela a été le cas dans les sociétés occidentales. Pour certains auteurs, ce « middle class narrative » est issu d'une association abusive entre l'essor d'une « strate » de revenus intermédiaires et l'émergence de prétendues « classes » moyennes (Neubert Dieter et Stoll Florian, 2018).

La classe moyenne est devenue le mot d'ordre d'un regain d'espoir pour l'avenir de l'Afrique et sa possible renaissance (Deloitte, 2012 ; Juma, 2011 ; Ncube et Shimeles, 2012). L'Afrique compte sur

ses consommateurs de classe moyenne pour favoriser sa prospérité. Mais qui sont les classes moyennes d'Afrique ? Où sont-elles ? Qu'est-ce qui constitue les classes moyennes ?

Ces questions ont trouvé de réponse dans une large littérature croissante sur la classe moyenne en Afrique, mais il n'est pas facile de souligner combien de pays en Afrique ont une classe moyenne substantielle définissable capable de conduire et de faire avancer le programme de développement. À cet égard, Lena Kroeker (2013) explique : « Peu de pays d'Afrique subsaharienne ont une classe moyenne remarquable. Les chercheurs en sociologie considèrent la classe moyenne comme une force de démocratisation et de développement. En effet, les classes moyennes ont les moyens financiers de participer au consumérisme et occupent des positions sociales qui leur permettent de remettre en cause les évolutions sociales. ». Malgré une telle affirmation du rôle de la classe moyenne en Afrique, Jean Liou (2013) soutient le contraire : « indépendamment de la croissance économique rapide due à l'émergence la classe moyenne, les chiffres croissants n'ont pas réussi à se traduire par une réduction de la pauvreté ». En Afrique, à l'instar du reste du monde, il y a eu des débats sur qui forme la classe moyenne ? qui appartient à la classe moyenne ? qui constitue la classe moyenne ? et s'il existe une classe moyenne générale ou qu'il existe différentes classes moyennes sur le même continent. Malgré le nombre relativement limité des études en Afrique, le concept de classe moyenne semble être bien documenté (Liou, 2013 ; Mercer, 2014 ; Ncube, Lufumpa et Kayizzi-Mugerwa, 2011 ; Smith, 2011 ; West, 2002). La plupart des études visent à justifier le rôle de la classe moyenne dans la relance des économies africaines. Selon David Smith (2011), la classe moyenne de l'Afrique est définie en fonction des revenus et des dépenses, en particulier ceux qui possèdent des maisons, des voitures et des téléphones portables et peuvent se permettre d'emmener leurs enfants dans des écoles privées, ce qui justifie l'approche non monétaire de la définition de classe moyenne en évaluant les biens du ménage. Ncube, Lufumpa et Kayizzi-Mugerwa (2011) affirment en outre que la classe moyenne de l'Afrique est considérée comme celle qui peut « consommer » entre deux et vingt dollars américains par jour. Ils montrent en outre comment le nombre de classes moyennes est passé ces dernières années de 26% en 1980 à 34% en 2013

Plusieurs auteurs ont estimé le seuil d'appartenance des classes moyennes africaine selon différentes études. Le tableau ci-dessous résume quelques-uns :

Tableau 1 : Synthèse des études empiriques sur la classe moyenne

Étude	Date	Critères (revenu en dollars US)
Roxburgh Charles et alii	2008	> 5 000 \$/an/ménage (environ 14 \$/jour/ménage) (= individus qui ont un « revenu discrétionnaire »)
Kharas Homi	2009	Compris entre 10 \$ et 100 \$/jour/ personne
Ncube Mthuli, Leyeka Lufumpa Charles et Kayizzi-Mugerwa Steve	2011	Compris entre 2 \$ et 20 \$/jour/ personne (PPA)
Freemantle Simon	2014	Compris entre 8 500 \$ et 42 000 \$/an/ménage
CFAO	2015	Compris entre 4 \$ et 20 \$/jour/ personne (reprise des estimations de la BAFD en supprimant la « classe flottante » avec un revenu entre 2 \$ et 4 \$/jour)

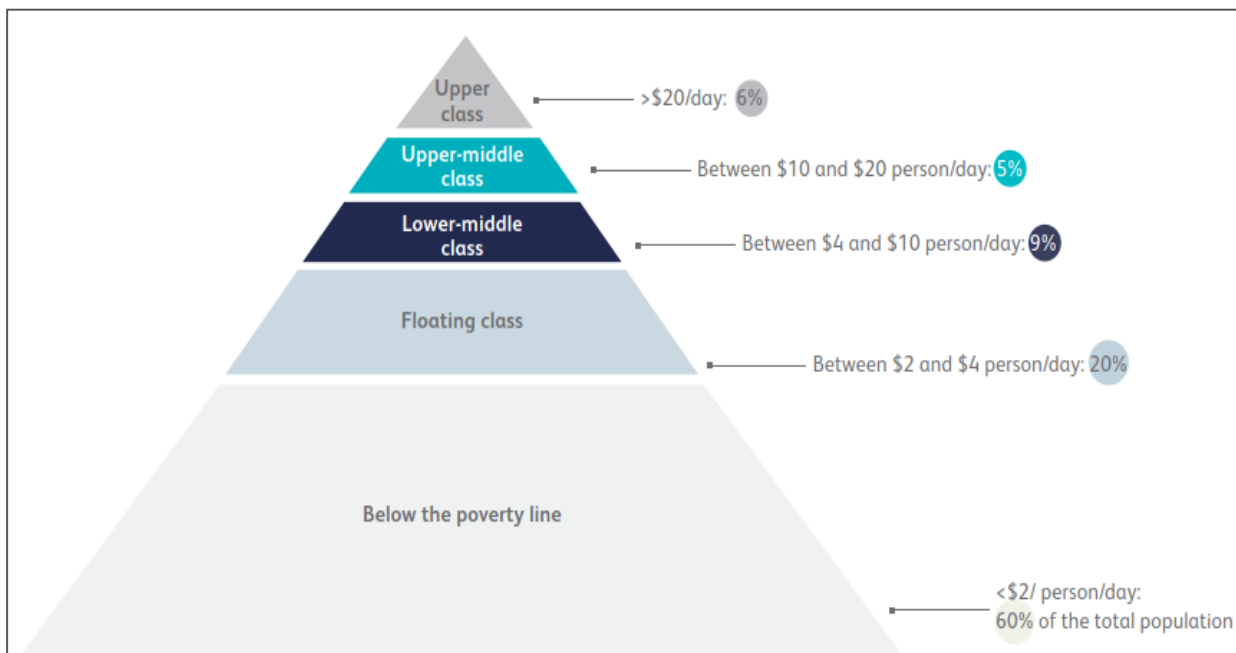


Source : Anne Bekelynck, 2019

Berrou Jean-Philippe et alii, (2018) ont trouvé, par exemple, en Côte d'Ivoire, selon le critère des groupes aux revenus intermédiaires, dans une enquête commandée par l'AFD, que les « gens du milieu » se situent entre une borne inférieure de 4 dollars US par jour et par habitant en PPA (soit un niveau deux fois supérieur au seuil de pauvreté de 2 dollars US) et une borne supérieure qui exclut les 5 % les plus riches. La taille moyenne des ménages de cette classe étant de trois personnes et le chef de famille contribuant pour 90 % aux revenus du ménage, on obtient un revenu mensuel moyen par ménage approximativement compris entre 95 500 francs CFA (400 dollars US) et 455 000 francs CFA (1 900 dollars US).

La BAD divise la classe moyenne en trois (3) sous-catégories : la classe moyenne supérieure, la classe moyenne inférieure et la classe « flottante ». Cette dernière est particulièrement vulnérable sans source de revenu stable, qui risque de basculer dans la pauvreté. La classe flottante représente à elle seule 20% du total de la population du continent, ce qui explique comment les trois sous-catégories combinées constituent une proportion aussi importante de la population. Ensemble, les deux autres sous-catégories de la classe moyenne (les personnes qui gagnent entre 4 \$ et 20 \$ par jour) ne représentent que 14% de la population africaine.

Graphique 3 : Classes de bien-être de la population africaine



Source : CFAO, 2015 : Les Classes moyennes en Afrique, page 9

L'Égypte et le Gabon sont les pays qui ont les classes moyennes les plus larges du continent, en termes proportionnels, selon les critères de revenus. Les classes moyennes au Cameroun, en République Démocratique du Congo et au Kenya se situent entre 25% et 75% de la population. L'Afrique centrale et orientale sont les régions où la classe moyenne est la plus petite en termes de pourcentage.

Tableau 2 : facteurs catalyseurs et contraignants de l'élargissement des classe moyennes en Afrique

	Leviers	Freins	Conditions
Démographie	Forte croissance démographique des strates de revenus intermédiaires (en valeurs absolue et relative).	Pression de l'essor des classes pauvres qui demeurent les strates les plus nombreuses. Saturation de services de base (éducation, santé) déjà dysfonctionnels.	Politiques publiques « proclasses moyennes » (éducation, santé, logement, urbanisme, emploi, fiscales, etc.).
Urbanisme	Urbanisation massive comme facteur d'homogénéisation d'une « classe » et d'accessibilité accrue aux services de base.	Capacités d'absorption de l'exode rural limitées et risques de précarisation des populations à revenus intermédiaires.	Politiques publiques favorisant l'accès au logement, au transport, et développant les services de base.
Économie	Croissance économique soutenue par rapport aux autres régions du monde.	« Ruissellement par le bas » de la richesse limitée et hausse des inégalités. Chômage élevé des jeunes.	Politiques publiques redistributives. Politiques d'emploi pour les jeunes.
TIC : Technologie de l'information et de communication	Essor des TIC permettant de lever des barrières d'accès structurelles, de créer de nouvelles opportunités économiques et d'accéder plus facilement à l'information.	Coûts d'accès encore élevés (connexion, équipements) et infrastructures limitées. Instrumentalisation des réseaux sociaux.	Politiques publiques réglementant les TIC au bénéfice des usagers et investissant dans les TIC pour développer les services publics.

Source : Anne Bekelynck, 2019

3.3 CONCEPT ET MESURE DES INEGALITES

3.3.1 INTRODUCTION AU CONCEPT D'INEGALITES

Les inégalités comprennent aussi bien l'inégalité de revenus que l'inégalité en capital humain et l'inégalité des biens immobiliers (l'inégalité en matière de répartition des terres, d'accès aux services de santé, ou de niveau d'instruction, etc.). Pour Sherraden (1991), l'accumulation d'actifs est la clé du développement des pauvres. Pour la plupart des ménages pauvres, l'amélioration de leur niveau de vie passe par l'épargne et l'accumulation et non par la consommation. En effet, quand les populations commencent par accumuler, leur manière de penser et leur comportement changent positivement. L'accumulation engendre donc d'importantes mutations sur le plan psychologique et social, qui ne pourront pas être réalisées dans le cas d'une augmentation équivalente des dépenses de consommation. Oduro (2003) a souligné, dans son analyse de la dynamique de la pauvreté, que la possession d'actifs est généralement négativement corrélée avec la pauvreté, et peut être un important moyen de réduction des vulnérabilités, car permettant de lisser la consommation. Dercon



(2004) souligne que la redistribution d'actifs permettra aux pauvres de faire face aux différentes défaillances du marché et d'optimiser la manière dont ils utilisent leurs différents actifs.

L'inégalité peut avoir plusieurs dimensions. Les économistes se préoccupent spécifiquement de la dimension économique ou monétairement mesurable liée au revenu et à la consommation des ménages. Cependant, ce n'est qu'une perspective et l'inégalité peut être liée à l'inégalité politique, l'inégalité des compétences, de l'éducation, des opportunités, du bonheur, de la santé, de l'espérance de vie, du bien-être, des actifs et de la mobilité sociale. Heshmati (2004) passe en revue les progrès récents dans la mesure de l'inégalité et s'intéresse à l'interrelation entre l'inégalité des revenus et les dimensions de l'inégalité hors revenus.

L'inégalité des revenus fait référence à l'inégalité de la répartition des individus, des ménages ou d'une mesure du revenu par habitant. La courbe de Lorenz est utilisée pour analyser la distribution par taille du revenu et de la richesse et les mesures de l'inégalité et de la pauvreté. Elle trace la part cumulée du revenu total par rapport à la proportion cumulée du revenu perçu.

L'origine de la littérature moderne sur la décomposition des inégalités se trouve dans Shorrocks (1980, 1982 et 1984).

3.3.2 LES ORIGINES DES INEGALITES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Alors que les villes sont de plus en plus connectées à l'économie mondialisée, la vie dans de nombreuses zones rurales a souvent peu changé. Ces différences entre les zones urbaines et rurales, ou entre les différentes provinces et régions, reflètent ce que l'on appelle les inégalités spatiales. Celles-ci peuvent contribuer de manière significative à l'inégalité globale dans de nombreux pays en développement.

Le revenu n'explique que certaines de ces inégalités régionales, bien qu'il soit important dans certaines économies émergentes (notamment la Chine et l'Inde). Les revenus urbains augmentent plus rapidement que dans les zones rurales. Mais il existe également des inégalités de chances (notamment l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi) qui sont peut-être plus importantes. Par exemple, dans certaines économies émergentes, la scolarisation dans le secondaire est beaucoup plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines, en particulier pour les filles. L'accès aux soins de santé de base peut également varier considérablement selon l'endroit où les gens vivent. En Asie, par exemple, la mortalité infantile est généralement beaucoup plus élevée dans les campagnes que dans les villes. Et, dans de nombreuses régions du monde les femmes sont toujours confrontées à de nombreux obstacles qui privent leurs familles et leurs communautés de précieuses contributions économiques.

D'autres facteurs contribuent également. Par exemple, la façon dont les gens, dans de nombreux pays pauvres, travaillent de manière informelle, sans contrats écrits. Au Mexique et au Brésil, environ la moitié des emplois sont du secteur informel, un niveau qui atteint environ 80% en Inde et en Indonésie. Ces emplois contribuent aux inégalités de plusieurs manières : d'une part, ils paient moins que des emplois formels. Ils offrent également rarement des possibilités de formation et de promotion pour les travailleurs. En outre, ces emplois sont imprévisibles, ce qui signifie que les travailleurs peuvent se retrouver sans revenu à très court préavis. Enfin, dans les pays développés, les impôts et les transferts contribuent beaucoup à réduire les inégalités de revenus, mais dans de nombreux pays en développement, ces systèmes sont rarement bien développés.

3.3.3 LES MESURES DE L'INEGALITE DES REVENUS LES PLUS COURAMMENT UTILISEES

Il existe un intérêt constant et croissant pour mesurer et comprendre le niveau, les causes et l'évolution de l'inégalité des revenus.

Tableau 3 : Indicateurs de mesure des inégalités

Mesure	Définition	Avantage	Inconvénients
Coefficient de Gini	Plage de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite); rapport de l'aire entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité parfaite des revenus (1ere bissectrice)	Le plus souvent utilisé; Facile pour l'interprétation	Problèmes de Comparabilité ; n'est pas toujours construit de façon identique ; manque de bonnes données ; n'est pas disponible pour beaucoup pays / années
Les parts de Revenu	Rapport entre le revenu d'une personne au xième centile (souvent le 90e) et celui d'une personne au yième centile (souvent le 10e)	Facilement interprétable ; Peut examiner un large éventail d'extrême distributions	Manque de bonnes données ; non disponible pour de nombreux pays/ ans
Indice d'Atkinson	Plage de 0 à 1 ; position relative du plus pauvre est pondéré par le paramètre qui mesure l'aversion de la société pour l'inégalité : il traduit l'aversion de la population pour l'inégalité.	Mesure les poids relatifs des plus pauvres ; permet d'avoir un large éventail de poids de pauvres	Pas couramment utilisée ; pas de consensus sur la pondération de pauvres ; manque de de bonnes données; n'est pas disponible pour beaucoup pays / années
Indice de Theil	Plage de 0 (l'égalité complète) à l'infini ; s'inspire de la mesure de l'entropie, c'est-à-dire qu'il mesure l'écart entre une distribution égalitaire uniforme et la distribution constatée. Plus une suite est désordonnée, plus son entropie est grande. Ici, plus les revenus sont dispersés, plus l'indice de Theil est élevé.	Mesure la position relative des plus pauvres ; disponibilité de bases données fiables	Pas couramment utilisée ; pas facile à interpréter ; basée sur salaires et non revenus
Indice de Robin Hood	Plage de 0 à 1 ; pourcentage du revenu nécessaire à transférer de des 50 pour cent les plus riches vers les 50 pour cent les plus pauvres pour obtenir l'égalité	Intuitivement attrayant; moins sensible aux distributions très asymétriques	Ignore la répartition des revenus dans chaque part de 50%; non disponible pour de nombreux pays / années

Source : James et al. (2003)

3.4 LIENS ENTRE L'INEGALITE DES REVENUS, LE BONHEUR ET LA MOBILITE SOCIALE



Les données empiriques confirment les relations entre l'inégalité des revenus, le bonheur et la mobilité sociale. L'effet de l'inégalité des revenus sur le bonheur dépend essentiellement du fait que les individus perçoivent la société comme étant ouverte à une mobilité ascendante et de la probabilité qu'ils parviendront éventuellement à atteindre des niveaux de revenu plus élevés.

Pour les pays européens, Senik (2006) constate que les inégalités ont un effet négatif sur la satisfaction à l'égard de la vie. Alesina et al. (2004) montrent que ce résultat est dû à l'effet néfaste de l'inégalité des revenus sur les conditions de vie des personnes à faible revenu et sur celles des pays appartenant au spectre idéologique de gauche. Au contraire, les individus plus riches semblent indifférents aux inégalités de revenus.

Pour l'Allemagne, Schwarze et Harpfer (2007) constatent que l'inégalité des revenus a un effet négatif sur la satisfaction à l'égard de la vie, tandis que Ferrer-i-Carbonell (2005) montre que plus le revenu du groupe de référence est élevé, plus le niveau de bonheur est bas. Clark (2006) rapporte des résultats similaires pour la Grande-Bretagne tout en utilisant la satisfaction à l'égard de la vie comme résultat. De plus, Clark (2006) soutient qu'une inégalité de revenu plus élevée au sein du groupe de référence augmente en fait la satisfaction à l'égard de la vie.

Les preuves pour les États-Unis sont quelque peu mitigées. Senik (2006) constate que contrairement aux données européennes, l'inégalité aux États-Unis a un effet positif sur la satisfaction à l'égard de la vie. Ce résultat est contesté par les preuves fournies par McBride (2001), Luttmer (2005) et Dynan et Ravina (2007). Ces chercheurs rapportent qu'un « revenu du groupe de référence » plus élevé affecte négativement le bonheur. Une vue plus nuancée est fournie par Alesina et al. (2004), qui étudient différents niveaux de revenu et intègrent les préférences politiques des individus. Aux États-Unis, ce sont les riches qui sont particulièrement mécontents des niveaux plus élevés d'inégalités des revenus, tandis que les pauvres sont indifférents aux inégalités. Par conséquent, certaines des preuves contrastées pourraient être expliquées par différents échantillons d'individus.

Enfin, plusieurs études existent sur l'impact des inégalités sur le bonheur dans les pays en transition. Alors que Sanfey et Teksoz (2005) montrent que les inégalités ont un impact négatif sur la satisfaction à l'égard de la vie dans divers pays en transition, Senik (2006) conclut que le revenu du groupe de référence et le niveau de satisfaction sont positivement liés dans les pays en transition. De plus, l'auteur apporte la preuve que cet effet est particulièrement fort pour les jeunes, c'est-à-dire en dessous de 41 ans, et pour les individus qui ont connu une volatilité de revenu plus élevée. De même, pour la Russie, Senik (2004) constate un impact positif du « revenu du groupe de référence » sur la satisfaction à l'égard de la vie et aucun effet significatif sur l'inégalité des revenus. La variabilité des résultats est confirmée dans l'étude de Grosfeld et Senik (2008) sur la Pologne. Ici, les auteurs constatent qu'il y a eu un changement structurel majeur dans la perception de l'inégalité des revenus après 1997. Avant 1997, l'inégalité des revenus est positivement associée à la satisfaction de vivre et aux attentes des individus quant à l'avenir. Cependant, après 1997, l'inégalité des revenus n'est plus significativement associée à la satisfaction de vivre. Cela s'explique par la perception qu'ont les Polonais de ne pas bénéficier de la transformation économique.

En conclusion, les données empiriques suggèrent, fortement, que la perception de l'inégalité des revenus en tant que force négative dans la société dépend essentiellement de la mobilité perçue du pays et peut différer selon le groupe de revenu, les préférences politiques et l'âge. Pour l'Europe, un impact négatif de l'inégalité des revenus ou du « revenu du groupe de référence » sur le bonheur est observé. La transition entre les régimes politiques peut rendre l'association inégalité / bonheur positive ou négative dans le temps, en fonction du niveau d'attente suscité et de leur possible réalisation ou illusion.

4. METHODOLOGIE DE LA DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE

En raison de la multiplicité des critères permettant de caractériser la classe moyenne et des enjeux relatifs à celle-ci, il existe plusieurs méthodes pour la définir. En effet, ceux qui se sont intéressés à faire un inventaire des définitions en ont identifié déjà plus de 150 (R. Bigot et al. 2011). C'est pourquoi la définition d'une classe moyenne a toujours été un exercice délicat. En termes de classes moyennes, on ne parle presque jamais de la même chose, les objectifs variant en fonction de la problématique de l'étude. La notion de la classe moyenne peut être abordée sous l'angle des statuts sociaux, des métiers, des professions, du capital social ou culturel. Elle peut être aussi traitée sous l'angle économique. Dans ce cas, les indicateurs de niveau de vie utilisés sont le revenu, les dépenses de consommation ou le patrimoine.

Dans la présente étude, la classe moyenne est d'abord abordée, sous l'angle économique. Les travaux, sur les conditions de vie des ménages au Niger, ont montré que le niveau des ressources économiques est l'un des principaux déterminants des spécificités catégorielles parmi les marqueurs sociaux. Le patrimoine sera utilisé, ensuite, pour affiner le travail, et enfin, une approche conciliant les deux (2) méthodologies appelée « approche du noyau dur » sera utilisée pour déterminer la classe moyenne au Niger.

4.1 DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE

Définir statistiquement les ménages appartenant à la classe moyenne revient à fixer deux (02) seuils de dépenses de consommation, un seuil « bas » et un seuil « haut », délimitant trois (03) catégories de population :

- une population au-dessus du seuil « haut », que l'on qualifiera de « population aisée »
- une classe intermédiaire située entre ces deux (02) seuils et constituant les ménages de la classe moyenne ;
- une population en dessous du seuil « bas », pouvant être qualifiée de pauvre.

Aucune méthode standard n'existe pour définir les deux (02) bornes. Elles sont, pour la plupart, définies *à priori* en utilisant l'approche relative ou l'approche absolue.

Pour le cas du Niger, l'atelier de validation de l'approche méthodologique de la première (1^{ère}) étude a recommandé d'utiliser la méthodologie d'Araar (2008), qui propose d'utiliser comme bornes une (01) fois et trois (03) fois le seuil de pauvreté. Toutefois, l'atelier est resté flexible sur la détermination de ses bornes. Il a suggéré, en effet, de retenir la possibilité de modifier les bornes de la classe moyenne fixées par Araar, au besoin, afin de mieux refléter les réalités du pays.

En tenant compte de cette recommandation, la présente étude a utilisé la méthode des quantiles proposée par Geneviève PRANDI, pour faire une analyse préalable de la distribution des dépenses de consommation par tête et par an. Ceci a permis de procéder au choix des deux (02) bornes.

En utilisant la méthode des quantiles, il a été fixé le seuil inférieur de la classe moyenne à la valeur du quantile de l'indicateur du niveau de vie qui est le plus proche du seuil de pauvreté par valeur supérieure. En ce qui concerne la borne supérieure, elle est définie comme étant la valeur du



quantile qui se situe entre le point d'inflexion (le point où la courbe change d'allure) le plus remarquable sur la courbe et le prochain quantile. Pour que le point d'inflexion soit le plus possible, il sera utilisé des déciles ou des quantiles d'ordre 20 (« vingtiles »).

L'analyse basée sur le patrimoine du ménage est utilisée comme une approche complémentaire. En effet, il est reconnu, par de nombreux économistes travaillant sur la pauvreté, que le bien-être est multidimensionnel. En effet, se limiter à l'approche monétaire n'aurait pas permis d'explorer toutes les dimensions du bien-être. De ce fait, les propositions de mesures pour un développement harmonieux du pays ne prendraient pas en compte tous les aspects liés aux conditions de vie des ménages.

Un indice composite de possession de bien a été construit en s'inspirant de ce qui se fait dans la revue de littérature (CAPOD, 2009, etc.). Ainsi, pour un ménage i , son indice composite de possession de bien A_i sera défini comme une combinaison linéaire des variables a_{ij} ($j=1, \dots, K$) des différents types d'actifs possédés par le ménage. Il s'agit d'éléments objectifs qui sont moins soumis aux fluctuations conjoncturelles.

$$A_i = \lambda_1 \alpha_{i,1} + \lambda_2 \alpha_{i,2} + \lambda_3 \alpha_{i,3} + \lambda_4 \alpha_{i,4} + \dots + \lambda_k \alpha_{i,k}$$

Les coefficients λ_i appelés "scores" sont déterminés par une Analyse des Correspondances Multiples. C'est une méthode d'exploration de données, particulièrement les données d'enquêtes. Elle s'applique à des tableaux de variables qualitatives décrits sur des individus statistiques. Elle fait partie des méthodes d'analyse factorielle les plus utilisées car susceptible de s'appliquer à des variables aussi bien qualitatives que quantitatives. En effet, comme toute variable quantitative peut être transformée en variable qualitative, cette méthode reste potentiellement applicable aux variables quantitatives.

L'ACM se fait sur un Tableau Disjonctif Complet (TDC) comportant I individus et J variables qualitatives ($J > 2$). Soit K_j le nombre de modalités de chacune de ces variables, alors chacune de ces modalités est transformée en une variable dichotomique prenant la valeur 1 si l'individu présente la modalité et zéro sinon.

Le premier facteur qui explique le maximum d'information dans la base est utilisé comme échelle de niveau de vie. Afin de pouvoir utiliser cet indicateur composite de bien-être non monétaire dans tous les calculs, on le transforme par une simple translation qui permet d'avoir des valeurs positives uniquement.

Ainsi, en désignant par $icpb$, l'indice composite de possession de bien obtenu à partir de l'analyse multidimensionnelle, on a :

$$icpb_i = X_{i(fac1)} - \min(X_{i(fac1)})$$

Dans cette égalité, $X_{i(fac1)}$ est la coordonnée de l'individu i sur le premier (1^{er}) axe factoriel ; le minimum des coordonnées sur le premier axe est souvent le nombre négatif ayant la plus grande valeur absolue.

A partir des facteurs principaux une classification hiérarchique ascendante est faite pour déterminer le nombre de groupes. Un test d'homogénéité des groupes est réalisé pour s'assurer que les groupes sont homogènes. Elle est souvent faite grâce à une analyse discriminante.

La détermination du noyau dur de la classe moyenne se fait en croissant la classe moyenne selon les approches monétaire et non monétaire. Ainsi, le noyau dur de la classe moyenne désigne les ménages appartenant à la fois à la classe moyenne par l'approche monétaire et non monétaire.

4.2 CARACTERISATION DE LA CLASSE MOYENNE

Les données utilisées pour cette étude sont principalement celles de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) réalisée en 2018/19 par l'INS du Niger, en même temps que les autres INS de pays membres de l'UEMOA, avec l'assistance technique et financière de l'UEMOA et de la Banque Mondiale. Une analyse descriptive uni-variée, bi-variée et factorielle a été faite pour caractériser la classe moyenne au Niger.

Il s'agit de déterminer les caractéristiques d'un ménage de la classe moyenne, en se basant sur les variables souvent rencontrées dans la littérature sur les classes moyennes. Les variables les plus utilisées sont : les caractéristiques sociodémographiques, la localisation du ménage, le secteur d'activités, la possession d'actifs physiques (équipement, bâtiment, terrain, biens durables), la possession d'actifs productifs, actifs humains (éducation et santé) etc.

Par ailleurs, une analyse des dépenses de consommation de la classe moyenne par poste de dépense a été faite. Ceci permet d'aborder la problématique de la connaissance de la fonction de demande de consommation de cette classe, afin de voir dans quelle mesure elle est différente de celle des autres classes et dans quelle mesure elle peut influencer la croissance économique. Pour y arriver, douze postes de dépenses ont été retenus, conformément à la classification utilisée par l'INS dans le calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) Il s'agit de :

1. Alimentation et boissons non alcoolisées ;
2. Boissons alcoolisées et tabac ;
3. Habillement et chaussures ;
4. Logement et électricité ;
5. Meubles, articles de ménages et entretien ;
6. Santé ;
7. Transport ;
8. Communication ;
9. Loisir, culture ;
10. Education ;
11. Restaurants ;
12. Biens et services divers.

4.3 ANALYSE DES PERCEPTIONS DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Les données sur les perceptions des ménages issues de l'EHCVM organisée en 2018/19 par l'INS, ont permis de faire une analyse des perceptions du bien-être au Niger. Une attention particulière a été



accordée à la classe moyenne. Ceci a permis d'évaluer le niveau de pauvreté selon l'approche subjective.

4.4 ANALYSE DES INEGALITES

L'analyse des inégalités a été faite à l'aide des indicateurs communément utilisés dans ce domaine : Courbe de Lorenz, indice de GINI, indice d'Atkinson et indice de Theil.

La **courbe de Lorenz** (ou courbe de concentration) est utilisée pour comparer les inégalités en matière de niveaux de vie. C'est une courbe de fréquences cumulées qui compare la distribution d'une variable spécifique (par exemple les dépenses de consommation) à la distribution uniforme qui représente l'égalité. Plus la courbe de Lorenz $L(p)$ est proche de la diagonale du carré unitaire, plus la distribution des dépenses totales de consommation est égalitaire. On dit que la distribution est parfaitement égalitaire si la courbe de Lorenz est confondue à la diagonale. A l'opposé, plus la courbe s'écarte de la diagonale, plus la distribution des dépenses totales de consommation est inégalitaire.

L'**indice de Gini** est plus utilisé pour la mesure des inégalités de bien-être. Il est basé sur la courbe de Lorenz qui compare le poids démographique d'une partie de la population avec son poids économique. Il varie entre 0 et 1. La mesure de Gini n'est pas décomposable entre les groupes, mais entre les sources de revenus ou les types de dépenses. Plus la valeur de l'indice de Gini est élevée (proche de 1), plus l'inégalité est grande au sein de la population étudiée et inversement.

Formellement, soit x_i un point sur l'axe des X et y_i un point sur l'axe des Y. Alors

$$Gini = 1 - \frac{1}{N} \sum_i^N (x_i - x_{i-1})(y_i + y_{i-1})$$

Lorsqu'il y'a N intervalles égaux sur l'axe des X, cette formule se réduit à :

$$Gini = 1 - \frac{1}{N} \sum_i^N (y_i + y_{i-1})$$

Contrairement à l'indice de Gini, l'**indice d'Atkinson** est décomposable entre les groupes socio-économiques. Il est rarement utilisé. Il est donné par la formule suivante :

$$A_\epsilon = \begin{cases} 1 - \left[\frac{1}{N} \sum_i^N \left(\frac{y_i}{\bar{y}} \right)^{1-\epsilon} \right]^{1/(1-\epsilon)}, & \epsilon \neq 1 \\ 1 - \frac{\prod_{i=1}^N \left(y_i^{\frac{1}{N}} \right)}{\bar{y}}, & \epsilon = 1 \end{cases}$$

L'**indice de Theil**, largement utilisé dans les analyses d'inégalité, fait partie de la famille des indices d'entropie généralisée (GE) donnés par la formule

$$GE(\alpha) = \frac{1}{\alpha(\alpha - 1)} \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{y_i}{\bar{y}} \right)^\alpha - 1 \right]$$

La valeur de GE est comprise entre 0 et l'infinie, avec 0 signifiant une distribution égalitaire et une valeur élevée signifiant une inégalité forte. Le paramètre α est le poids donné à la distance entre revenus à différent point de la distribution. Les valeurs les plus utilisées de ce paramètre sont 0, 1 et 2. C'est l'indice T de Theil qui est retrouvé lorsque ce paramètre est égal à 1.

$$GE(1) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \frac{y_i}{\bar{y}} \ln \left(\frac{y_i}{\bar{y}} \right)$$

Lorsqu'il est égal à 0, c'est l'indice L de Theil encore connu sous le nom de *mean log deviation measure*.

4.5 TRAJECTOIRE D'EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE

L'analyse de la probabilité que les ménages puissent transiter entre les trois (03) classes sociales définies et l'identification des facteurs explicatifs de ces transitions ne deviennent possibles que lorsqu'on dispose d'au moins deux (2) séries (sur des périodes différentes) d'observations sur les mêmes ménages. L'EHCVM 2018/19 a été réalisée sur de nouveaux ménages, c'est pourquoi, une analyse des déterminants de la probabilité d'appartenance à une des trois (3) classes de niveau de vie a été faite à l'aide du modèle **logit ordonné généralisé**. Ce modèle est bien adapté car, par construction, les modalités de la variable dépendante (classe de niveau de vie) sont ordinales.

La variable (Y) observée qui traduit l'état d'appartenance d'un individu à une classe peut prendre trois valeurs, et quel que soit $i = 1, 2, 3$.

$$Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu appartient à la classe des défavorisés} \\ 2 & \text{si l'individu appartient à la classe moyenne} \\ 3 & \text{si l'individu appartient à la classe des aisés} \end{cases}$$

La spécification du modèle est la suivante :

$$P(Y_i > j) = g(X\beta_j) = \frac{e^{(\alpha_j + X_i\beta_j)}}{1 + e^{(\alpha_j + X_i\beta_j)}}, \quad j = 1, 2, 3$$

Où j est le nombre de catégories de la variable ordinaire dépendante. De ce qui précède, on peut déterminer les probabilités que Y prendra sur chacune des valeurs 1, 2, 3.

$$P(Y_i = 1) = 1 - g(X_i\beta_1)$$

$$P(Y_i = 2) = g(X_i\beta_1) - g(X_i\beta_2)$$

$$P(Y_i = 3) = g(X_i\beta_2)$$

L'estimation de ce modèle est réalisée par la méthode de maximum de vraisemblance.

Avec ce modèle, nous nous franchissons de l'exigence selon laquelle les β sont les mêmes pour chaque valeur de j , appelée hypothèse des probabilités proportionnelles.

Dans cette présente étude, il est fait l'hypothèse que les individus ne connaissent pas de transitions négatives pour retomber dans une classe de bien-être de niveau inférieur.



4.6. Sources de données

Comme il a été souligné plus haut, les données utilisées pour cette étude proviennent essentiellement de la base de données issue de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages et sur l'Agriculture, organisée en 2018/19 par l'INS. Les principaux objectifs de l'EHCVM étaient les suivants :

- (i) mettre à jour les indicateurs et le profil de pauvreté ;
- (ii) mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (OOD) ;
- (iii) fournir des données de base pour améliorer les connaissances sur l'agriculture et l'élevage en Afrique subsaharienne, notamment son rôle dans la réduction de la pauvreté et la façon de stimuler l'efficacité et l'innovation dans ce secteur ;
- (iv) poser les bases d'un suivi longitudinal de la pauvreté.

5. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE

Cette partie est consacrée à la présentation des différents résultats concernant la caractérisation de la classe moyenne, l'analyse des inégalités et la trajectoire d'émergence.

5.1 DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE AU NIGER EN 2018/19

Trois (3) approches ont été retenues pour la détermination de la classe moyenne au Niger, à savoir : l'approche monétaire, l'approche non monétaire et l'approche du noyau dur.

5.1.1 APPROCHES MONETAIRE ET NON MONETAIRE

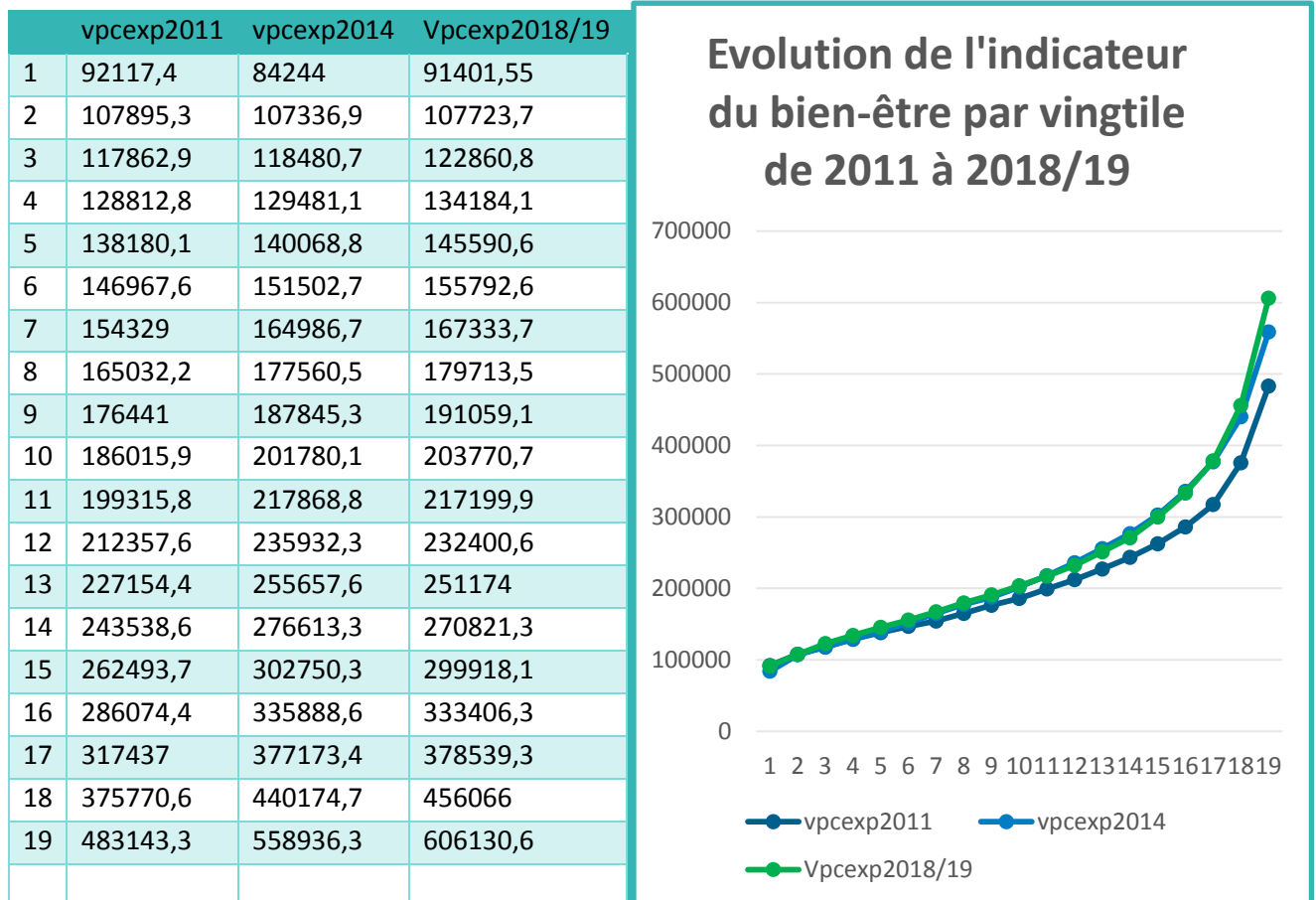
Il convient de rappeler que l'approche monétaire est basée sur les dépenses annuelles de consommation par tête. Quant à l'approche non monétaire, elle est basée d'une part, sur le patrimoine, c'est-à-dire la possession d'actifs ou de biens par le ménage et d'autre part, les caractéristiques socioéconomiques et démographiques du ménage et de son chef.

S'agissant de l'approche monétaire, une analyse de la distribution des dépenses annuelles de consommation par tête a été effectuée en utilisant les vingtiles (quantiles d'ordre 20). En effet, la distribution de la consommation par tête a été découpée en 20 classes de taille égale, comme l'indique le graphique 01, afin de faciliter la détermination des bornes de la classe moyenne.

Il ressort du graphique ci-dessous que, l'allure des trois (3) courbes est la même. Le niveau de consommation a connu une augmentation par rapport à 2014.

Ainsi, les nigériens dont les dépenses annuelles de consommation par tête sont :

- | |
|---|
| • inférieures à 186 700 F CFA sont les défavorisés en 2018-2019 ; |
| • entre 186 700F CFA et 498 300 F CFA sont de la classe moyenne ; |
| • supérieures ou égales 498 300F CFA sont de la classe des aisés. |

Graphique 4: Répartition des dépenses de consommation par tête selon les vingtiles


Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011, 2014 et EHCVM 2018/19, INS

Pour l'approche non monétaire, un indice composite de possession de bien a été construit. Afin de déterminer les bornes de la classe moyenne, une démarche similaire à celle de l'approche monétaire a été employée.

Selon les résultats des calculs utilisés pour l'approche monétaire (Tableau1), en 2018/19, 48,6% de Nigériens sont de la classe moyenne, 43,3% sont de la classe des plus défavorisés et le reste (8,1%) sont de la classe des aisés. Entre 2011 et 2018/19, on remarque que la proportion des défavorisés a baissé de près de 7 points. Cela s'est répercuté en termes d'élargissement, d'environ 4 points, de la classe moyenne (+3,7 points) et de celle des aisés (+3 points).

Selon les résultats des calculs utilisés pour l'approche non monétaire, en 2018/19, 40% des nigériens sont de la classe des défavorisés, 50% de la classe moyenne et 10% de la classe des aisés. De même, entre 2011 et 2018/19, la proportion de la classe des défavorisés a connu une baisse de 9,5 points, au profit de la classe moyenne (+4,7 points) et de celle des aisés (+4,8 points). Cependant, il est important de préciser que la classe moyenne a connu une baisse entre 2014 et 2018/19.



Tableau 4: Evolution de la population nigérienne selon les trois (03) classes de niveau de vie (%) de 2011 à 2018/19

Classe de niveau de vie	Approche monétaire			Approche non monétaire		
	2011	2014	2018/19	2011	2014	2018/19
Classe des défavorisés	50,0	46,7	43,3	49,5	38,3	40,0
Classe moyenne	44,9	46,2	48,6	45,3	51,7	50,0
Classe des aisés	5,1	7,1	8,1	5,2	10,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011, 2014 et EHCVM 2018/19, INS Niger

La classe moyenne a été par la suite, subdivisée en deux (2) : une (1) classe moyenne inférieure et une (1) classe moyenne supérieure.

Ainsi, l'analyse des données du tableau ci-dessous révèle qu'avec l'approche monétaire, en 2018/19, 33,3% de nigériens sont de la classe moyenne inférieure et 15,3% sont de la classe moyenne supérieure, alors que pour l'approche non monétaire, ces proportions sont respectivement 33,3% et 16,7%. Entre 2014 et 2018/19, on constate une augmentation de la classe moyenne supérieure (+1,7 points) et de la classe moyenne inférieure (+0,7 points) selon l'approche monétaire. Par contre, selon l'approche non monétaire, ces proportions ont connu une augmentation et une diminution respectives de (+9,5) et (- 11,2) points pour la classe moyenne inférieure et la classe moyenne supérieure.

Aussi, entre 2011 et 2018/19 au Niger, selon l'approche monétaire, la proportion de la classe moyenne inférieure est passée de 35% à 33,3%, soit une baisse d'environ 1,7 point. Par contre, la proportion de la classe moyenne supérieure a augmenté considérablement sur cette période, passant de 9,9% à 15,3%.

Par ailleurs au Niger, suivant l'approche non monétaire, entre 2011 et 2018/19, la proportion de la classe moyenne inférieure est passée de 39,3% à 33,3% soit une baisse d'environ 6 points, au profit de la classe moyenne supérieure qui est passée de 6% à 16,7% sur la même période.

Tableau 5: Evolution de la population nigérienne selon les quatre (04) classes de niveau de vie (%) de 2011 à 2018/19

Classe de niveau de vie	Approche monétaire			Approche non monétaire		
	2011	2014	2018/19	2011	2014	2018/19
Classe des défavorisés	50,0	46,7	43,3	49,5	38,3	40,0
Classe moyenne inférieure	35,0	32,6	33,3	39,3	23,8	33,3
Classe moyenne supérieure	9,9	13,6	15,3	6,0	27,9	16,7
Classe des aisés	5,1	7,1	8,1	5,2	10,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011, 2014 et EHCVM 2018/19, INS Niger

5.1.2 DETERMINATION DU NOYAU DUR DE LA CLASSE MOYENNE NIGERIENNE

Les individus appartenant au noyau dur de la classe moyenne sont ceux qui, lorsqu'on croise les résultats selon les deux (2) approches, maintiennent leurs positions. Ainsi, le noyau dur de la classe moyenne signifie la proportion des ménages appartenant à la classe moyenne selon les deux (2) approches (monétaire et non monétaire). A l'issue des deux (2) précédentes études, le noyau dur de la classe moyenne a été retenu comme étant la classe moyenne du Niger. En effet, l'analyse de la transition interclasse en 2014 a fait ressortir que le noyau dur de la classe moyenne est beaucoup moins sensible aux chocs et est beaucoup plus robuste que la classe moyenne selon l'approche monétaire ou non monétaire.

De 2014 à 2018/19, selon l'approche du noyau dur au Niger, la proportion de la classe des défavorisés a enregistré une baisse en passant de 23,4% à 23%, soit une diminution de 0,4 points. Par contre, la proportion des ménages appartenant à la classe moyenne et celle des aisés ont augmenté, selon la même approche, passant respectivement de 26,1% et 4,1% en 2014 à 27,1% et 4,8% en 2018/19.

Tableau 6: Croisement au Niger des classes de niveau de vie en trois (3) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)

		Classe de bien-être non monétaire en 3 groupes		
		Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe des aisés
Classes de bien-être monétaire en 3 classes	Classe des défavorisés	23,0	20,2	0,2
	Classe moyenne	16,5	27,1	5,1
	Classe des aisés	0,6	2,7	4,8
	Total	40,0	50,0	10,0

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

Afin d'affiner les analyses, le noyau dur de la classe moyenne, a été décomposé en deux (2) classes : la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure. Ainsi, en 2018/19, la proportion de la classe moyenne supérieure du noyau dur est de 4,7%, alors qu'en 2014 elle était de 5,6%, soit une diminution d'environ de 1 points. Celle de la classe moyenne inférieure est passée de 7,4% à 12,4% sur la même période, soit un gain de 5 points de pourcentage.

Tableau 7: Croisement des classes de niveau de vie au Niger en quatre (4) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)

		Classes de bien-être en 4 groupes selon non monétaire				
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	Total
Classes de bien-être en 4 groupes selon l'approche monétaire	Classe des défavorisés	23,0	16,2	4,0	0,2	43,3
	Classe moyenne inférieure	13,1	12,4	6,2	1,7	33,3
	Classe moyenne supérieure	3,4	3,8	4,7	3,3	15,3
	Classe des aisés	0,6	0,9	1,8	4,8	8,1



	Total	40,0	33,3	16,7	10,0	100,0
--	-------	------	------	------	------	-------

Source: Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

5.2 CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE MOYENNE NIGERIENNE EN 2018/19

Cette partie décrit les principales caractéristiques de la classe moyenne nigérienne. Un accent particulier est mis sur la classe moyenne issue de l'**approche noyau dur**, car celle-ci représente la classe moyenne retenue pour le Niger.

5.2.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA CLASSE MOYENNE NIGERIENNE EN 2018/19

Selon l'approche monétaire, il est observé une forte disparité entre les huit (8) régions du pays. En effet, en 2018/19, la proportion de la classe moyenne varie entre 42,4% à Zinder et 60,3% à Agadez. On distingue d'une part, les régions avec une proportion inférieure de la classe moyenne à la moyenne nationale que sont Zinder (42,4%), Dosso (45,6%), Maradi (46,9%) et Niamey (48,1%) et d'autre part, les régions avec une proportion supérieure de la classe moyenne à celle de la moyenne nationale que sont Tillabéri (50,8%), Diffa (54%), Tahoua (55%) et Agadez (60,3%).

Toujours selon la même approche, seules les régions de Niamey (44,5%) et Agadez (22,5%) ont des proportions de classes aisées supérieures à la moyenne nationale (10%). Dans ces mêmes régions, la proportion de la classe des défavorisés est plus faible avec respectivement 7,4% et 17,2% à Niamey et Agadez.

Selon l'approche non monétaire, la région de Dosso présente la proportion de la classe moyenne la plus élevée avec 63,4%, suivi de la région d'Agadez (59,2%) et Diffa avec 55,9%. Les proportions de la classe des aisés à Niamey et Agadez sont respectivement de 76,3% et 30,6%. Malgré que la région de Dosso présente une proportion de la classe moyenne relativement importante (63,4%), celle de la classe des aisés, reste très faible (3,7%). Ce sont enfin les régions de Maradi, Tillabéri, Tahoua et Zinder qui présentent les proportions de classes défavorisées les plus importantes avec respectivement 50,6%, 47,5%, 42% et 41,1%.

Selon l'approche noyau dur, ce sont les régions de Dosso (20,8%), Diffa (19%) et Tillabéri (18,5%) qui présentent les proportions de classes moyennes les plus importantes. Par contre, seules les régions de Niamey et d'Agadez présentent une proportion de la classe des aisés importante respectivement 42,6% et 13,6%.

S'agissant de la proportion de la classe des défavorisés, qui représente les ménages les plus pauvres, les proportions importantes se retrouvent dans les régions de Maradi (30,4%), Tillabéri (28,5%) et Zinder (23,3%). Selon l'approche noyau dur, la proportion des défavorisés est quasi inexistante à Niamey, elle est 2,5% seulement à Agadez.

Tableau 8: Répartition de la classe moyenne nigérienne par région selon l'approche monétaire et non monétaire

Région résidence	Classe des défavorisés			Classe Moyenne			Classe des Aisés		
	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND
AGADEF	17,2	10,3	2,5	60,3	59,2	37,5	22,5	30,6	13,6
DIFFA	37,7	36,1	18,4	54,0	55,9	33,6	8,3	8,1	4,6
DOSSO	49,9	32,9	21,2	45,6	63,4	32,4	4,6	3,7	2,2
MARADI	48,2	50,6	30,4	46,9	41,2	22	4,9	8,1	3,1
TAHOUA	39,5	42,0	21,3	55,0	54,0	33,3	5,5	4,0	1,4
TILLABERI	44,4	47,5	28,5	50,8	46,3	28,7	4,8	6,2	2,7

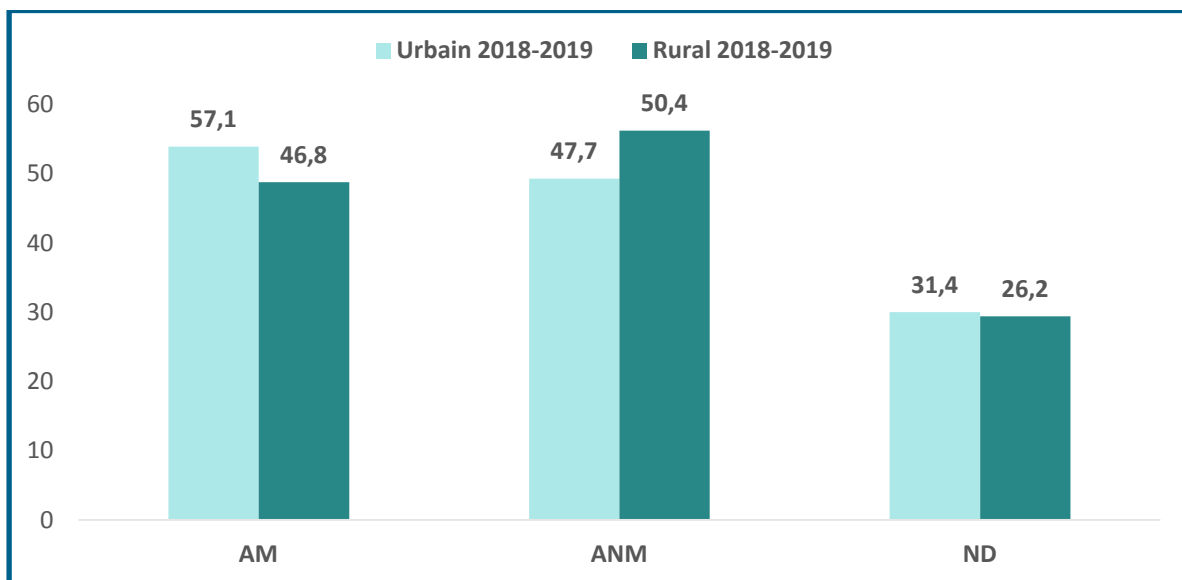
ZINDER	50,8	41,1	23,3	42,4	54,4	22,8	6,8	4,5	1,8
NIAMEY	7,4	0,0	0	48,1	23,7	15,3	44,5	76,3	42,6
Total	43,3	40,0	23	48,6	50,0	27,1	8,1	10,0	4,8

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

L'analyse des classes de niveau de vie, suivant le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2018/19, la proportion d'individus appartenant à la classe moyenne est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural suivant l'approche monétaire (57,1% en milieu urbain contre 46,8% en milieu rural), contrairement à l'approche non monétaire (47,7% en milieu urbain contre 50,4% en milieu rural).

Quant à l'approche noyau dur, la proportion de la classe moyenne est passée de 33,1% en 2014 à 31,4% en 2018/19 en milieu urbain, soit une baisse de 1,7 point de pourcentage. En milieu rural, celle-ci est passée de 24,7% en 2014 à 26,2% en 2018/19, soit une hausse de 1,5 point.

Graphique 5 : Répartition de la classe moyenne nigérienne selon le milieu de résidence



Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2018/19, INS

AM = approche monétaire ; ANM = approche non monétaire ; ND = noyau dur.

Le tableau ci-dessous montre que, quelle que soit l'approche considérée, la classe moyenne inférieure a un visage rural tandis que la classe moyenne supérieure a un visage urbain. En effet, selon l'approche monétaire, la proportion de la classe moyenne inférieure est de 28,4% en milieu urbain contre 34,3% en milieu rural. En outre, moins de 4% des ménages de la classe moyenne inférieure vivent en milieu urbain selon les approches non monétaire et noyau dur. S'agissant de la proportion de la classe moyenne supérieure, elle reste nettement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural selon les trois (3) approches.

Tableau 9 : Répartition de la classe moyenne inférieure et supérieure nigérienne par approche selon le milieu de résidence

Approche	Classe moyenne inférieure		Classe moyenne supérieure	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural



AM	28,4	34,3	28,7	12,5
ANM	3,9	39,3	43,8	11,1
ND	1,6	14,6	11,5	0,7

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS

AM = approche monétaire ; ANM = approche non monétaire ; ND = noyau dur.

5.2.2 LES CLASSES DE NIVEAU DE VIE AU NIGER SELON LA TAILLE DU MENAGE

L'analyse de la taille du ménage selon la classe de niveau de vie montre que celle-ci est une fonction décroissante du niveau de vie. En effet, plus le niveau de vie augmente, davantage la taille du ménage diminue. Cette décroissance est plus importante selon l'approche monétaire. Ainsi, la taille des ménages passe d'environ 8 à 6 personnes en passant de la classe défavorisée à la classe des aisés aussi bien selon l'approche monétaire que l'approche noyau dur.

Tableau 10: Classes de niveau de vie selon la taille du ménage en 2018/19

Classe de niveau de vie	Taille moyenne des ménages		
	Approche monétaire	Approche non monétaire	Noyau dur
Classe des défavorisés	8,7	7,7	8,7
Classe moyenne inférieure	7,2	7,5	7,0
Classe moyenne supérieure	6,3	7,6	6,3
Classe des aisés	5,7	7,5	6,2
Total	7,6	7,6	7,6

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

5.2.3 CLASSES DE NIVEAU DE VIE AU NIGER ET EDUCATION DU CHEF DE MENAGE

Le niveau de vie d'un individu augmente suivant le niveau d'éducation de son chef de ménage. En effet, plus de 81% des individus des ménages dont le chef est sans aucun niveau d'instruction, selon l'approche monétaire, sont dans la classe des défavorisés et /ou de la classe moyenne inférieure. Pour ce qui concerne les individus des ménages dont le chef a un niveau supérieur, 77% sont de la classe des aisés selon l'approche monétaire. Cette proportion atteint 99,8% selon l'approche non monétaire.

Tableau 11: Classes de niveau de vie au Niger selon le niveau d'instruction du CM en 2018/19 en (%)

Niveau d'instruction	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	Total
Approche monétaire					
Aucun	47,3	34,6	13,4	4,7	100
Primaire	33,7	30	23,3	13	100
Secondaire	21,7	30,4	23	24,9	100
Supérieur	0	4,5	18,5	77	100
Total	43,3	33,3	15,3	8,1	100
Approche non monétaire					
Aucun	47,6	33,4	14,4	4,7	100
Primaire	12,7	41,3	27,7	18,3	100

Secondaire	4,9	26,9	28,9	39,2	100
Supérieur	0	0	0,2	99,8	100
Total	40	33,3	16,7	10	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

Les mêmes tendances sont observées avec l'approche noyau dur comme le montre le tableau ci-dessous. En effet, 8,3% et 21,6% des individus des ménages dont le chef a un niveau secondaire, sont respectivement de la classe moyenne supérieure et celle des aisés. En outre, 77% d'individus appartenant aux ménages dont le chef a un niveau supérieur appartiennent à la classe des aisés.

Tableau 12: Classes de niveau de vie niveau selon le niveau d'instruction du CM en 2018/19, approche noyau dur en (%)

Niveau d'instruction	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	Non dur	Total
Aucun	27,3	12,4	4	1,5	54,8	100
Primaire	7,1	14,6	8,3	8,2	61,9	100
Secondaire	2,7	10,7	8,3	21,6	56,6	100
Supérieur	0	0	0,2	77	22,8	100
Total	23	12,4	4,7	4,8	55,2	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

5.2.4 CLASSES DE NIVEAU DE VIE SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

Quelle que soit l'approche considérée, plus de 80% d'individus de la classe moyenne inférieure appartiennent à des ménages dont le chef est travailleur pour compte. Selon l'approche noyau dur, la classe moyenne inférieure est essentiellement répartie entre la population d'individus vivant dans des ménages dirigés par des travailleurs pour compte (75,1%) et des patrons (15,3%).

La classe des aisés quant à elle, comporte davantage d'individus vivant dans des ménages dirigés par des cadres (43,3%), des travailleurs pour compte propre (24,5%) et des patrons (15,2%), qui sont essentiellement des retraités bénéficiant de pension de retraite ou recevant des transferts.

Tableau 13: Répartition des classes de niveau de vie selon moyenne selon les groupes socio-économiques (%) en 2018/19

Catégorie Socio-Professionnelle	Classe des défavorisés			Classe moyenne inférieure			Classe moyenne supérieure			Classe des aisés		
	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND
Cadres	0,6	0	0	2,4	0,5	0,2	8,2	5,2	3,9	27	34,5	43,3
Ouvrier non qualifié	3,4	0,9	1	4,5	4,8	3,8	6,1	9	6,6	5	8,8	4,8
Travailleur pour compte	80,8	84	86,3	73	75,9	75,1	62,5	60,5	65,9	41,5	32,4	24,5
Patron	10,5	12,2	9,8	13,7	13,4	15,3	15,1	13,1	13,5	16,3	11,7	15,2



Non occupé	4,4	2,9	2,8	5	4,8	4,7	7,2	9,6	8,8	9,1	10,5	10,8
Autres	0,3	0,1	0,1	1,5	0,6	0,8	1	2,6	1,1	1,2	2,2	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM, 2018/2019, INS

5.2.5 CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Les conditions de vie des ménages sont appréhendées à travers le nombre de pièces d'occupation du logement, le type de logement, le statut d'occupation actuel, la principale source d'éclairage du logement, le mode d'évacuation des déchets et des eaux usées, la source d'énergie pour la cuisson et l'utilisation de l'eau de boisson potable.

5.2.5.1 Nombre de pièces du logement

Le nombre de pièces ne permet pas de faire une discrimination entre les différentes classes de niveau de vie. Par contre, le nombre de personnes par pièces décroît de la classe des défavorisés à la classe des aisés. Ainsi, suivant l'approche du noyau dur, en passant de la classe des défavorisés à la classe des aisés, le nombre de personnes par pièces passe d'environ trois (3) personnes par pièce à près de deux (2) personnes par pièce. Les mêmes tendances s'observent suivant les deux (2) autres approches.

Tableau 14: Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce du logement

Classes de niveau de vie	Approche Monétaire		Approche non Monétaire		Noyau dur	
	Nombre de pièces	Nombre de personne	Nombre de pièces	Nombre de personnes par pièce	Nombre de pièces	Nombre de personnes
Défavorisés	2,8	3,6	2,7	3,3	2,9	3,0
Moyenne inférieure	2,8	3,0	2,7	3,2	2,8	3,7
Moyenne supérieure	2,8	2,5	2,9	3,0	2,7	2,9
Aisés	3,2	2,0	3,6	2,3	2,8	2,6
Niger	2,8	3,1	2,8	3,1	3,5	1,9

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS

5.2.5.2 Le statut d'occupation actuel du logement

Suivant l'approche monétaire, quelle que soit la classe considérée, les individus vivant dans des ménages propriétaires sans titres de propriété sont majoritaires (87,2% dans la classe des défavorisés, 70,3% dans la classe moyenne et 27,6% dans la classe des aisés).

Suivant l'approche non monétaire, dans la classe des défavorisés et la classe moyenne, les proportions des ménages propriétaires sans titres de propriété sont les plus importantes (respectivement 93,4% et 72,3%).

La proportion d'individus appartenant à des ménages de la classe moyenne suivant l'approche noyau dur est à 67,7% propriétaire sans titres de propriété.

Il faut relever que la proportion d'individus vivant dans des ménages propriétaires sans titres de propriété appartenant à la classe moyenne inférieure est plus importante que celle appartenant à la classe moyenne supérieure (84,4% contre 47,3%).

Tableau 15: Statuts d'occupation de logement selon les trois (3) approches

Statuts d'occupation	Classe des défavorisés			Classe Moyenne			Classe des Aisés		
	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND
Propriétaire avec titre	3,4	0,4	0,4	12,4	10,3	12,4	34,7	50,1	47,9
Propriétaire sans titre	87,2	93,4	93,8	70,3	72,3	67,7	27,6	6,3	4
Locataire	0,5	0	0	3,9	1,6	2,1	23,6	32	37,5
Logé gratuitement	8,5	6	5,7	12,8	14,9	16,8	13,6	11,6	10,5
Autres	0,4	0,2	0,1	0,6	0,9	1	0,5	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS

5.2.5.3 Utilisation de l'eau de boisson par le ménage

En 2018/19, la proportion d'individus appartenant à la classe moyenne utilisant une eau de boisson potable est plus importante que celle utilisant une eau de boisson non potable. En effet, suivant l'approche monétaire, 43,3% d'individus de la classe moyenne inférieure consomment une eau de boisson potable. La proportion d'individus appartenant à la classe moyenne supérieure consommant une eau de boisson potable représente 62,9%. Suivant l'approche non monétaire, les proportions des ménages appartenant aux classes moyennes inférieure et supérieure qui consomment une eau de boisson potable représentent respectivement 63,8% et 79,6%. Ces proportions sont aussi importantes selon l'approche du noyau dur. Très peu d'individus de la classe des aisés utilisent une eau de boisson non potable.

Tableau 16: Pourcentage des ménages consommant de l'eau de boisson potable/non potable selon les quatre (4) classes (%)

Eau de boisson	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	Total
Approche monétaire					
Non potable	56,7	46,2	37,1	16,2	46,9
Potable	43,3	53,8	62,9	83,8	53,1
	100	100	100	100	100
Approche non monétaire					
Non potable	76,9	36,2	20,4	7,1	46,9
Potable	23,1	63,8	79,6	92,9	53,1
	100	100	100	100	100



Approche du noyau dur					
Non potable	78	33,8	21,6	4,8	46,9
Potable	22	66,2	78,4	95,2	53,1
	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2018/19, INS,

5.2.5.4 La principale source d'éclairage du logement

La proportion d'individus vivant dans des ménages ayant accès à l'électricité augmente avec les classes de niveau de vie. En effet, selon l'approche du noyau dur, seulement 2,3% d'individus de la classe des défavorisés ont accès à l'électricité. Cette proportion passe à 15,1% puis 59% et 95,8% respectivement pour les individus appartenant aux classes moyennes inférieure, supérieure et la classe des aisés. Les mêmes tendances s'observent quelle que soit l'approche considérée.

Tableau 17: Utilisation d'électricité selon les classes de niveau de vie

	Classe des défavorisés			Classe Moyenne Inférieure			Classe Moyenne Supérieure			Classe des Aisés		
	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND	AM	ANM	ND
Ménage non électrifié (réseau électrique/Groupe/solaire)	93,2	97,5	97,7	81,8	88,5	84,9	56,9	56,5	41	30,6	9,1	4,2
Ménage électrifié (réseau électrique/Groupe/solaire)	6,8	2,5	2,3	18,2	11,5	15,1	43,1	43,5	59	69,4	90,9	95,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS,

5.2.5.5 Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est appréhendé à travers quatre (4) variables : l'utilisation de l'internet, l'utilisation du téléphone, la disponibilité d'un ordinateur et/ou d'un décodeur dans le ménage.

Il ressort globalement que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication augmente avec le niveau de bien être des individus. En effet, selon l'approche du noyau dur, moins de 1% d'individus issus des classes des défavorisés et moyenne inférieure utilise l'internet. Cette proportion passe est de 11,6% et 23,3%, respectivement, pour la classe moyenne supérieure et celle des aisés.

Par ailleurs, environ 62% et 70,6%, respectivement, de la classe moyenne inférieure et celle des défavorisés utilisent un téléphone. Ces proportions sont, respectivement, d'environ 91,2% et 99,9% pour la classe moyenne supérieure et celle des aisés.

Quant à la disponibilité d'un ordinateur dans le ménage, il est essentiellement l'apanage des aisés, avec 25,6% d'individus de la classe des aisés appartenant à des ménages qui en disposent. Il en est de même pour ce qui concerne le décodeur.

Tableau 18: Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication selon l'approche noyau dur en 2018/19 (%)

Classe de bien-être

	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	Non	Total
Utilisation de l'internet						
Oui	0,5	1,4	11,6	23,3	2,1	3,1
Non	99,5	98,6	88,4	76,7	97,9	96,9
Total	100	100	100	100	100	100
Utilisation du téléphone						
Oui	62	70,6	91,2	99,9	73,4	72,5
Non	38	29,4	8,8	0,1	26,6	27,5
Total	100	100	100	100	100	100
Le Ménage a un ordinateur						
Oui	0	0	1,3	25,6	0,9	1,8
Non	100	100	98,7	74,4	99,1	98,2
Total	100	100	100	100	100	100
Le Ménage a un décodeur/antenne						
Oui	0	0	5,7	48,7	2,1	3,8
Non	100	100	94,3	51,3	97,9	96,2
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS,

5.2.5.6 Utilisation de sources d'énergie propre pour la cuisson

L'utilisation de sources d'énergie propre (gaz et électricité) pour la cuisson est une caractéristique des ménages de la classe des aisés. En effet, selon l'approche monétaire, seulement 1,5% d'individus de la classe moyenne supérieure appartiennent à des ménages qui en utilisent. Cette proportion est de 18,6% pour les individus de la classe des aisés selon la même approche. Selon l'approche non monétaire, 16,3% d'individus de la classe des aisés vivent dans des ménages utilisant une source d'énergie propre pour la cuisson, Pour la même classe, cette proportion atteint 30,3% selon l'approche noyau dur.

5.2.5.7 Utilisation des toilettes saines et évacuation saine des eaux usées

Un ménage est considéré comme utilisant des toilettes saines lorsqu'il utilise un WC (interne ou externe) avec chasse d'eau ou des latrines VIP ou des latrines dallées (couvertes ou non).

Il ressort que ce sont les individus de la classe des aisés qui utilise davantage les toilettes saines. En effet, 8% et 60,9% d'individus issus respectivement des classes moyenne supérieures et aisée utilisent des toilettes saines selon l'approche du noyau dur. Les ménages des classes défavorisée et moyenne inférieure n'utilisant quasiment pas de toilettes saines au Niger en 2018/19.

S'agissant de l'évacuation saine des eaux usées (puisard ou les égouts), seulement 2,4% et 20,5% d'individus des classes moyennes supérieures et aisées, respectivement, évacuent leurs eaux usées de façon saine selon l'approche du noyau dur.

5.3 PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE



L'analyse des perceptions des conditions de vie de la classe moyenne est un complément à l'analyse selon le niveau de vie mesuré par les dépenses par tête et par l'indice composite de possession de bien (ICPB). Elle consiste à introduire dans l'analyse une lecture plus sociétale. C'est aussi une analyse qui permet de saisir des dimensions plus psychologiques sur lesquelles les définitions construites à partir d'un critère aussi objectif soit-il, font l'impasse (Fondapol, oct 2011). Le critère le plus utilisé dans la littérature est l'auto-positionnement des ménages ou des individus sur l'échelle sociale du Pays.

L'auto-positionnement s'inscrit dans une vision relativiste et conduit à une appréciation plus globale de la société. En effet, le positionnement dépend non seulement de la conscience qu'a l'individu de son propre capital économique et culturel, mais aussi de la façon dont il perçoit la structure sociale du milieu dans lequel il vit (Fondapol, (op, cit)). De la combinaison de ces deux éléments naît la projection de soi sur l'axe qui représente l'échelle sociale. L'auto-positionnement présente dans le même temps un certain nombre de limites dont la plus importante est le phénomène de sous-déclaration d'appartenance aux catégories aisées, produit d'une posture courante consistant à se sous-estimer. Autant de processus qui relèvent d'un mécanisme de relativisme social et qui viennent expliquer sans doute les résultats sur la perception. Les questions de l'EHCVM qui permettent de faire cette analyse sont résumées comme suit :

- Vous estimez que vous êtes (bien, assez bien, passablement, difficilement, ne sait pas) ;
- Vie par rapport aux voisins de la localité (nettement mieux, un peu mieux, pareillement, moins bien, ne sait pas) ;
- Vie par rapport aux gens de Niamey (nettement mieux, un peu mieux, pareillement, moins bien, ne sait pas) ;
- Classement du ménage (riche, moyen, pauvre, très pauvre, ne sait pas).

L'exploitation des données sur ceux qui se sont réellement exprimés a permis de produire le tableau ci-dessous.

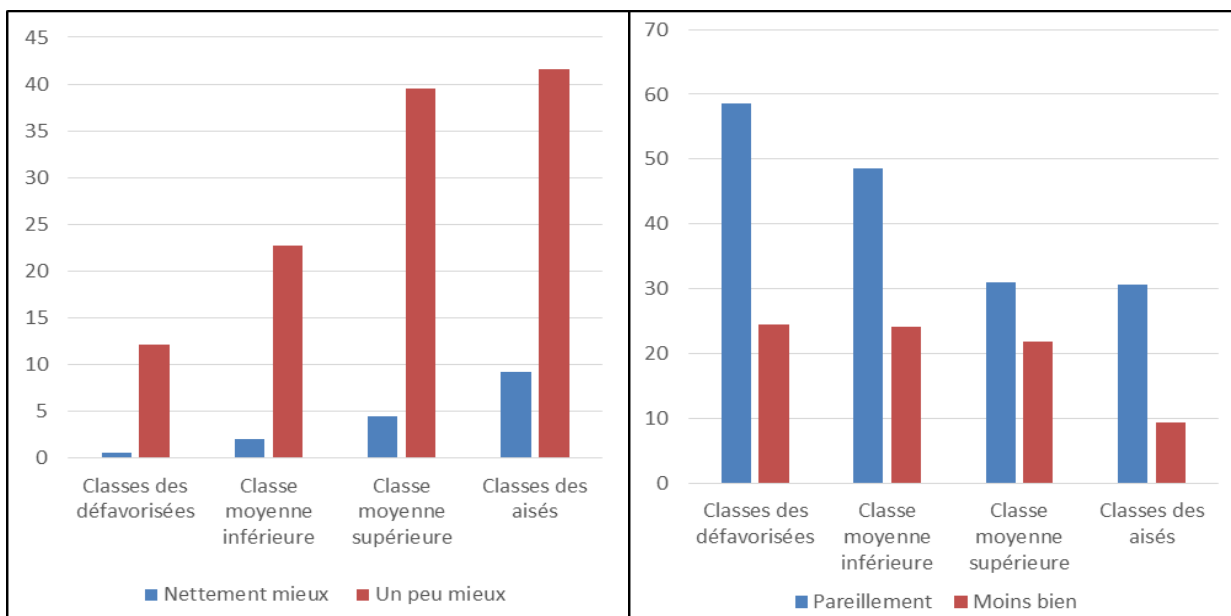
Selon leurs propres perceptions, 0,8% de la population du Niger vit dans des ménages riches ; 20% vit dans des ménages de la classe moyenne ; 64,1% dans des ménages pauvres et 14,9% dans des ménages très pauvres. Ainsi, selon le critère de l'auto-positionnement, le Niger compterait plus de 78,9% de pauvres (pauvres et très pauvres réunis), alors que selon le niveau de leurs dépenses par tête, cette proportion n'est que de 40,3%. Par classe de niveau de vie en termes de dépenses par tête, on constate que :

Parmi ceux qui sont de la classe des défavorisés, 0,6% se sont classés « riche » ; 9,4% se sont classés « moyen » ; 73,0% se sont classés « pauvre » et 16,9% se sont classés « très pauvre ». Parmi ceux de la classe moyenne inférieure, 0,0% estiment qu'ils sont plutôt riches ; 22,3% pensent qu'ils sont moyens ; 63,5% se classent plutôt comme pauvres et 14% se jugent très pauvres. Pour la classe moyenne supérieure, ces pourcentages sont respectivement de 1,0 ; 39,7 ; 50,9 et 7,8. Pour la classe des aisés, ces pourcentages sont respectivement 3,9 ; 65 ; 28,2 et 1,1.

L'analyse comparée de la situation des ménages par rapport à leurs voisins de la localité donne les résultats suivants. En moyenne 49,8% de la population estime qu'elle vit « pareillement » que ses voisins de la localité et 23,5% de cette même population estime qu'elle vit moins bien que ses voisins de la localité. La population restante (22,8%) pense qu'elle vit un peu mieux ou nettement mieux que ses voisins de la localité.

L'analyse différenciée par classe sociale montre quelques disparités. Ceux qui pensent qu'ils vivent mieux (nettement ou un peu) que leurs voisins de la localité sont plus nombreux dans la classe moyenne supérieure que dans la classe moyenne inférieure. Ce taux est encore plus élevé chez les plus aisés comparés aux autres classes. Par contre, ceux qui pensent qu'ils vivent moins bien ou pareillement que leurs voisins de la localité sont moins nombreux dans la classe moyenne supérieure que dans la classe moyenne inférieure. Ce taux est moins élevé chez les plus aisés comparativement aux autres classes.

Graphique 6: Perceptions de la vie par rapport aux voisins de la localité



Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS,

Tableau 19 : Perceptions de la vie par rapport aux voisins de la localité

(%)	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés	Population
Classement du ménage					
Riche	0,6	0,0	1,0	3,5	0,8
Moyen	9,4	22,3	39,7	65,0	20,0
Pauvre	73	63,5	50,9	28,2	64,1
Très pauvre	16,9	14,0	7,8	1,1	14,9
Vous estimez que vous êtes					
Bien	0,4	1,1	3,9	10,5	1,5
Assez bien	7,1	13,5	23,2	43,0	12,7
Passablement	57,3	57,4	58,2	43,9	58,1
Difficilement	34,9	28,0	14,1	2,5	27,5
Vit par rapport aux voisins de la localité					



(%)	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés	Population
Nettement mieux	0,5	2,0	4,4	9,2	1,7
Un peu mieux	12,1	22,7	39,5	41,6	21,1
Pareillement	58,5	48,6	31,0	30,6	49,8
Moins bien	24,4	24,2	21,9	9,4	23,5
Vit par rapport aux gens de Niamey					
Nettement mieux	2,2	3,1	3,8	6,0	2,6
Un peu mieux	2,4	2,9	5,5	17,2	3,8
Pareillement	3,4	3,4	5,4	13,9	4,9
Moins bien	85,3	83,6	74,1	22,8	78,0

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS,

5.4 CONSOMMATION DE LA CLASSE MOYENNE

5.4.1 COMPORTEMENTS GLOBAUX DE CONSOMMATION DE LA POPULATION NIGERIENNE

La structure des dépenses de consommation des ménages nigériens est caractéristique d'une société à faible niveau de vie où une large part des dépenses est consacrée à l'acquisition de produits alimentaires. En effet, nonobstant une baisse de plus de cinq points de pourcentage entre 2011 et 2018/19, la part allouée à ce poste de dépenses demeure encore très élevée, Elle est de l'ordre de 61,1% en 2018/19, En outre, la structure des dépenses de consommation des ménages montre également qu'une part importante de celles-ci est affectée au poste « logement, eau, électricité... », aussi caractéristique d'un faible niveau de bien-être,

Les principaux postes de dépenses des ménages sont restés les mêmes sur la période 2011-2018/19. Il s'agit des postes « Alimentation et boissons non alcoolisées » ; « logement, eau, électricité... » et « Habillement et chaussures », Toutefois, quelques changements notables sont apparus sur la période, La part budgétaire allouée au poste « logement, eau, électricité,, » a quasiment doublé, passant de 9,2% à 18,1%, Cela peut s'expliquer par l'augmentation des frais d'électricité. De même, la part consacrée à l'habillement et aux chaussures a baissé de plus de trois (3) points de pourcentage sur la même période, La part du poste « Boissons alcoolisées et tabacs » enregistre également une baisse, passant de 1,3% à 0,2%, Pour tous les autres postes de dépenses, les parts budgétaires ont stagné, exceptés les « Biens et services divers » et « Meubles articles ménage et entretien ».

Tableau 20: Coefficients budgétaires – moyenne nationale (%)

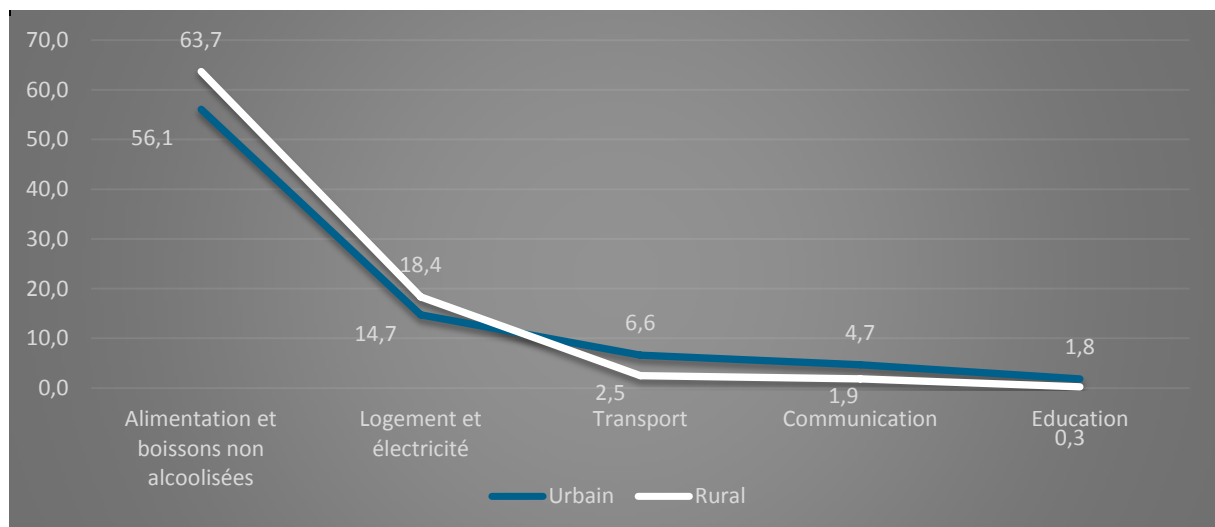
Poste de dépense	2011	2014	2018/19
Alimentation et boissons non alcoolisées	67,9	65,7	61,1
Logement, eau, électricité,,,	9,2	10,1	18,1
Habillement et chaussures	8,1	7	4,9
Santé	2,9	5,1	3,4
Meubles articles ménages et entretien courant	4,5	4,3	2,7
Transport	2,3	2,6	3,2

Poste de dépense	2011	2014	2018/19
Communication	1,7	2,1	2,5
Boissons alcoolisées et tabac	1,3	1,2	0,2
Biens et services divers	1,1	1	3,4
Education	0,7	0,7	0,5
Restaurant	0,2	0,2	0,0
Loisir/Culture	0	0	0,1
Total	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS et l'EHCVM_2018/19, INS

Suivant le milieu de résidence, la structure des dépenses de consommation des ménages présente des différences dans l'allocation des parts budgétaires par poste de dépense. Ainsi, la part des dépenses consacrées à la consommation de biens alimentaires est beaucoup plus faible en milieu urbain (53,6%) qu'en milieu rural où les biens alimentaires occupent près de 62,6% des dépenses de consommation des ménages. De même, le poste « logement, eau, électricité... » occupe une plus grande part des dépenses en milieu rural (18,6%) qu'en milieu urbain (15,6%). En revanche, les ménages urbains affectent plus de ressources au transport, à la communication et à l'éducation que les ménages résidant en milieu rural. Pour tous les autres postes de dépenses, la part budgétaire est sensiblement la même quel que soit le milieu de résidence considéré.

Graphique 8: Coefficients budgétaires par milieu de résidence

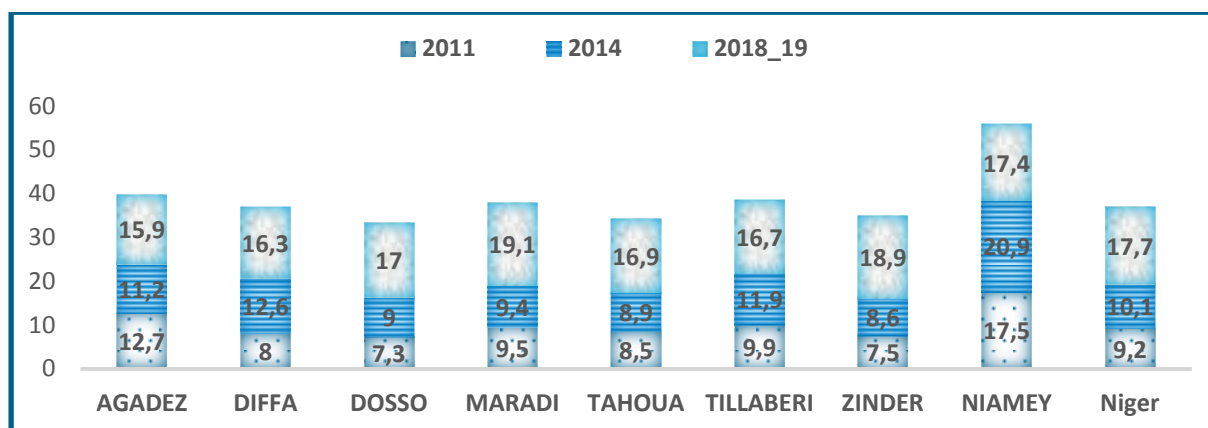


Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS,

Le coefficient budgétaire du poste « logement, eau, électricité... » est non seulement le deuxième coefficient le plus élevé, mais aussi et surtout celui qui enregistre la plus importante évolution sur la période 2011-2018/19. L'analyse de cette évolution suivant la région de résidence fait ressortir une augmentation des dépenses consacrées à ce poste dans toutes les régions du pays, à l'exception de Niamey où le coefficient budgétaire de ce poste semble se stabiliser à 18,3% après avoir atteint un pic d'environ 21% en 2014. Les régions de Zinder (+11,9%) et Dosso (+10,2%) sont celles pour lesquelles ce coefficient budgétaire a le plus augmenté sur la période.



Graphique 9: Coefficients budgétaires par région : logement, eau, électricité



Source : Calcul des auteurs à partir des données des ECMVA 2011 et 2014, INS et l'EHCVM 2018/19

5.4.2 COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION DE LA CLASSE MOYENNE

L'analyse de la structure de consommation des ménages selon la classe de niveau de vie fait ressortir que, les ménages de la classe des défavorisés et ceux de la classe moyenne, indépendamment de leurs niveaux de vie accordent la priorité aux mêmes postes de dépenses. En effet, pour ces deux classes, les postes « Alimentation et boissons non alcoolisées », « logement, eau, électricité... », « Habillement et chaussure » et « santé » sont, par ordre d'importance, ceux auxquels les ménages affectent beaucoup plus de ressources. La classe des aisés présente une structure de consommation quelque peu différente de celles des deux premières classes. Les coefficients budgétaires relatifs aux postes de dépenses « transports », « communication » et « éducation » sont, en effet, plus élevés chez les ménages aisés que ceux de la classe des défavorisés et que ceux de la classe moyenne. En outre, les ménages de la classe des aisés affectent moins de 45% de leurs budgets de consommation aux biens alimentaires tandis que les ménages « moyens » et les « défavorisés » y consacrent plus de 61% de leurs budgets.

En dépit du fait que la structure de consommation de ses ménages soit semblable à celle de la classe des défavorisés, la classe moyenne se démarque de la classe des défavorisés par le fait que la part (16,1%) des dépenses consacrées au « logement, eau, électricité » est inférieure à la part que les défavorisés affectent au même poste de dépenses. En effet, moins la part des dépenses de « logement, eau, électricité.. » d'un ménage est grande, plus son niveau de vie est élevé. Du reste, cela se remarque sur le tableau ci-dessous où il apparaît clairement que le coefficient budgétaire du poste « logement, eau, électricité.. » décroît en passant d'une classe de niveau de vie à une plus aisée. A l'inverse un niveau élevé pour les coefficients budgétaires des postes « transport », « communication » et « éducation » est caractéristique de ménages dont le niveau de vie est plus élevé.

Graphique 10: Coefficients budgétaires en % selon le niveau de vie

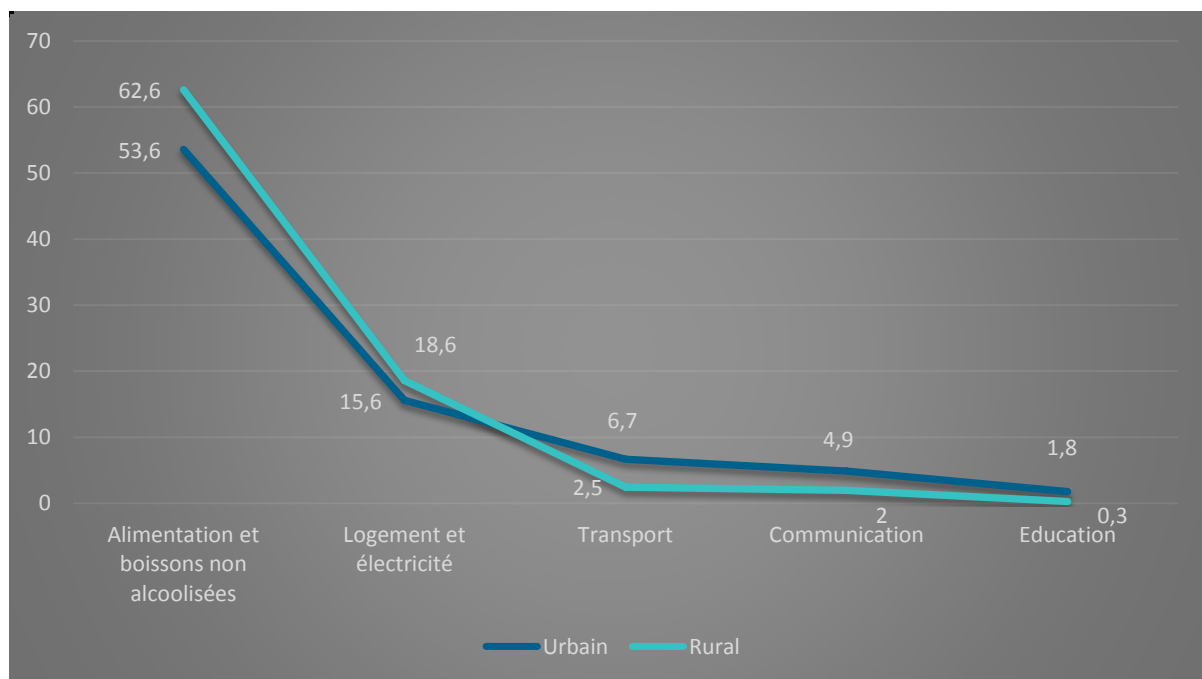
Classe de niveau de vie	Noyau dur de la Classe des défavorisés	Noyau dur de la Classe Moyenne	Noyau dur de la Classe des Aisés	Total
Alimentation et boissons non alcoolisées	62,9	61,6	44,3	61,1
Logement, eau, électricité...	21,0	16,1	16,4	18,1
Habillement et chaussures	4,6	5,2	5,7	4,9

Classe de niveau de vie Poste de dépenses	Noyau dur de la Classe des défavorisés	Noyau dur de la Classe Moyenne	Noyau dur de la Classe des Aisés	Total
Santé	2,8	4,0	3,1	3,4
Meubles, articles ménages et entretien courant	2,4	2,7	3,9	2,7
Transport	1,5	2,7	11,4	3,2
Communication	1,5	2,5	6,5	2,5
Boissons alcoolisées et tabac	0,2	0,2	0,3	0,2
Biens et services divers	3,0	3,5	4,7	3,4
Education	0,2	0,5	2,6	0,5
Restaurant	0,0	0,0	0,0	0,0
Loisir/Culture	0,0	0,1	0,9	0,1

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECVM 2018/19, INS,

De par la structure de leurs dépenses de consommation, les ménages de la classe moyenne vivant en milieu urbain ont un niveau de vie plus élevé que les ménages de la même classe vivant en milieu rural. En effet, comme l'indique le graphique ci-dessous, les parts allouées au poste « alimentation et boissons non alcoolisées » et au « logement, eau, électricité... » sont plus élevées chez la classe moyenne rurale tandis que pour les postes de dépense « transport », « communication » et « éducation », caractéristiques de bien-être, sont plus élevés chez les ménages de la classe moyenne urbaine.

Graphique 11: Coefficients budgétaires de la classe moyenne selon le milieu de résidence



Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018/19, INS



6. ANALYSE DES INEGALITES

Elle s'articule autour des inégalités inter et intra classes, L'indice de Gini, la courbe de Lorenz et les écarts interdéciles ont été utilisés.

6.1 APPROCHE MONETAIRE

Les dépenses totales de consommation des différentes classes varient en fonction des poids des classes dans la population (Tableau ci-dessous). Les dépenses totales de consommation de la classe moyenne représentent plus de la moitié (51,67%) des dépenses totales de consommation, En effet, celles-ci se répartissent entre la classe moyenne supérieure (21,79%) et la classe moyenne inférieure (29,87%) qui représentent respectivement 33,3% et 15,3% de la population totale. Les individus de la classe des défavorisés représentant 40,3% de la population, effectuent seulement 22,51% des dépenses totales de consommation. Ceux de la classe des aisés, qui ne représentent que 8,1% de la population, effectuent 25,82% des dépenses totales de consommation. Aussi, il convient de souligner l'existence d'une inertie entre les poids des différentes classes et les parts des dépenses totales de consommation depuis 2011. Ainsi, en 2018/19, tout comme en 2011, les dépenses totales de consommation ne sont proportionnelles aux poids des classes.

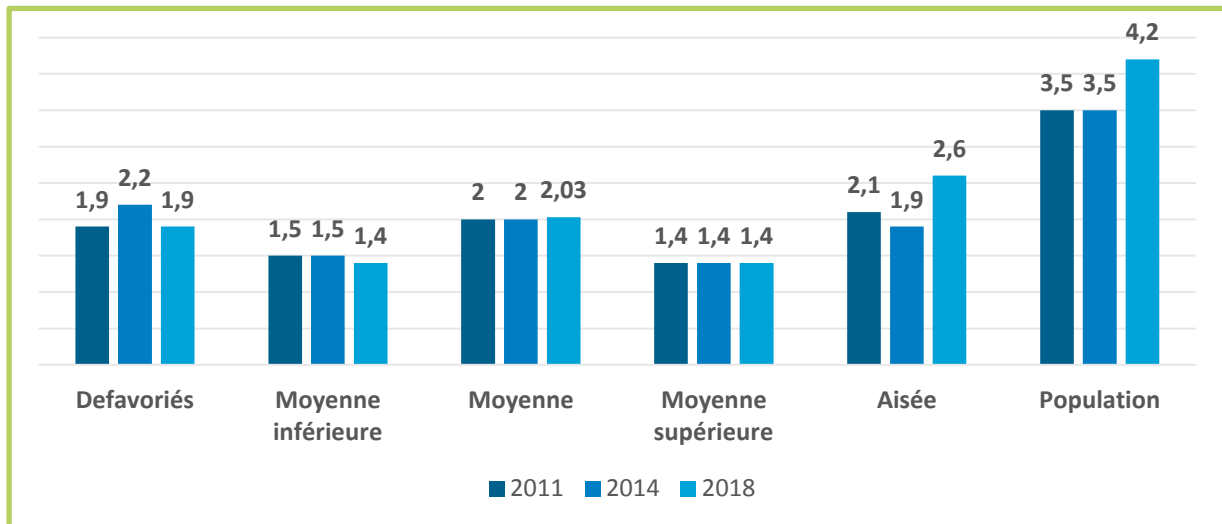
Tableau 21: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes de niveau de vie

CLASSES	%Population			% Dépenses de consommation		
	2011	2014	2018/19	2011	2014	2018/19
Défavorisée	50	46,7	43,3	35,6	30,3	22,51
Moyenne	44,9	46,2	48,6	51,8	54,1	51,67
Moyenne	35	32,6	33,3	37,2	34,9	29,87
Moyenne	9,9	13,6	15,3	14,6	19,2	22,51
Aisée	5,1	7,1	8,1	12,5	15,6	25,82
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018/19,

L'analyse des écarts interdéciles révèle une disparité en matière de dépenses par tête et par classe de niveau de vie. Il faut noter que la distribution des dépenses de consommation par tête est plus égalitaire à l'intérieure des classes que dans la population totale, Par ailleurs, l'écart augmente à mesure que le niveau de vie augmente.

Graphique 12: Ecarts interdéciles (D9/D1) des dépenses par tête par classe sociale et pour la



populat

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018/19,

6.1.1 L'ANALYSE INTERCLASSES

L'analyse des écarts interclasses montre que les variations du niveau de vie sont très importantes, En effet, les dépenses totales de consommation de la classe des aisés représentent 1,15 fois celles de la classe des défavorisés en 2018-2019. Cela signifie que les dépenses totales de consommation des 8,1% les plus aisés de la population représentent 1,15 fois les dépenses totales de consommations des 43,3% les plus défavorisés. En outre, les dépenses totales de consommation de la classe moyenne sont 2,34 fois supérieures à celles de la classe des défavorisés et 1,7 fois supérieures à celles de la classe moyenne inférieure. Par ailleurs, les dépenses totales de consommation de la classe moyenne inférieure valent 1,35 fois celles de la classe des défavorisés. Pour ce qui concerne les dépenses moyennes des individus de chaque classe, un individu de la classe des aisées dépense en moyenne 6,2 fois plus qu'un autre de la classe des défavorisés et 2,9 fois plus qu'un autre de la classe moyenne. Quant aux individus de la classe moyenne, ils dépensent en moyenne 2,1 fois plus que ceux de la classe des défavorisés.

Tableau 22: Ecarts interclasses des dépenses par tête

Classes de niveau de vie	Ratios	
	Selon les dépenses moyennes par tête	Selon les dépenses totales
Aisée/Défavorisée	6,188	1,151
Aisée/Moyenne inférieure	3,512	0,850
Aisés/Moyenne	2,953	0,490



Classes de niveau de vie	Ratios	
	Selon les dépenses moyennes par tête	Selon les dépenses totales
Aisée/Moyenne supérieure	2,191	1,158
Moyenne supérieure/Défavorisés	2,824	0,994
Moyenne supérieure/Moyenne inférieure	1,603	0,733
Moyenne supérieure/Moyenne globale	1,348	0,423
Moyenne/Défavorisés	2,095	2,348
Moyenne/Moyenne inférieure	1,189	1,733
Moyenne inférieure/Défavorisée	1,762	1,355

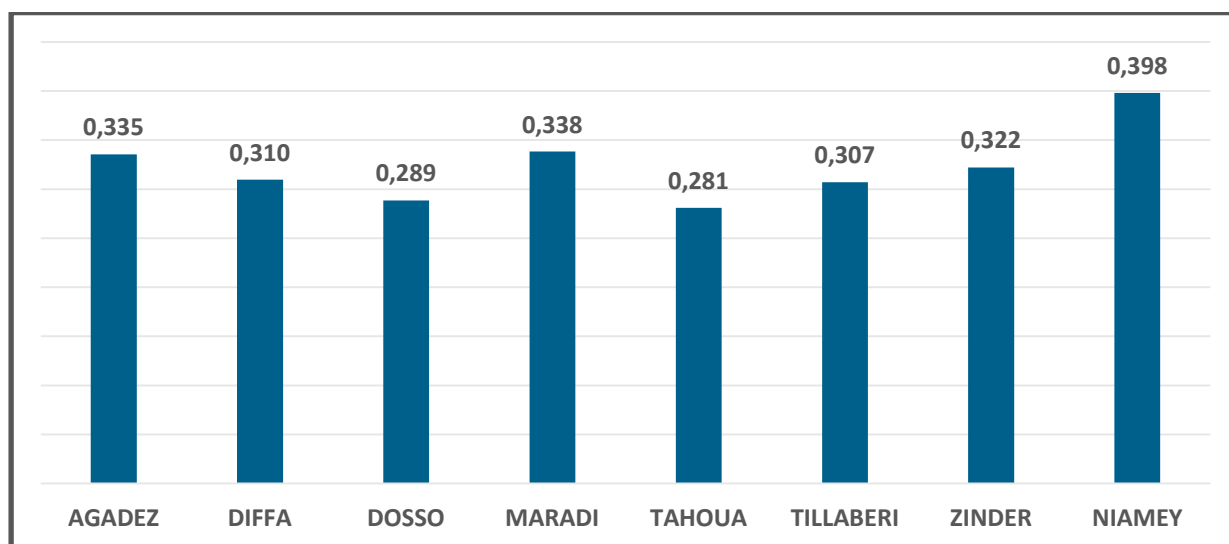
Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018/19,

L'indice de Gini a augmenté de 2014 à 2018/19 en passant de 0,325 à 0,350, soit une hausse de 0,015. L'analyse des inégalités par classe montre que la classe des défavorisés est la moins inégalitaire avec un indice de 0,138, très proche de son niveau de 2014 (0,150). L'inégalité est plus prononcée au niveau de la classe des aisés (0,238) qu'au niveau de la classe moyenne (0,152). Si l'inégalité a baissé dans la classe des défavorisés (0,150 en 2014 contre 0,138 en 2018/19), elle a augmenté dans la classe des aisés (0,160 en 2014 contre 0,238 en 2018/19).

6.1.2 MILIEU DE RESIDENCE DU MENAGE

Selon le milieu de résidence, il ressort que le niveau de vie est plus inégalitaire au niveau des zones urbaines (0,384 contre 0,302 en 2014) que des zones rurales (0,283 contre 0,284 en 2014). Par rapport aux régions, c'est Niamey qui possède la distribution de consommation la plus inégalitaire avec un indice de Gini égal à 0,398. Avec un indice de 0,281, Tahoua possède la distribution de consommation la moins inégalitaire.

Graphique 13: Indice de Gini par région



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018/19,

6.1.3 LES CARACTERISTIQUES DU MENAGE

L'inégalité de niveau de vie est plus accentuée dans la population constituée de ménages dirigés par des femmes (0,356 contre 0,335 en 2014) comparativement à celle dont les ménages sont dirigés par des hommes (0,348 contre 0,321 en 2014).

Concernant la taille des ménages, les individus vivant dans des ménages de petites tailles possèdent un niveau de vie plus inégalitaire (0,338) par rapport à ceux vivant dans des ménages de taille moyenne (0,337), et de grandes tailles (0,318).

S'agissant de l'éducation, le niveau de vie des nigériens est moins dispersé dans la population constituée de ménages dont le chef ne possède aucune éducation formelle (0,293). Les individus vivant dans des ménages dont les chefs ont des niveaux d'instructions primaires (0,367) et secondaires (0,404) présentent des niveaux de vie plus inégalitaires par rapport à ceux dont le chef a un niveau d'instruction supérieur (0,333).

Education du CM	Gini
Aucun	0,293
Primaire	0,367
Secondaire	0,404
Supérieur	0,333

6.1.4 LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

L'inégalité varie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, En effet, la distribution est plus inégalitaire chez les individus vivant dans des ménages dirigés par des cadres moyens (0,398) et des ouvriers ou employés (0,329). En considérant la dimension branche d'activité du chef de ménage, on remarque que les disparités dans la distribution sont plus accentuées dans les branches restaurant (0,420), transport/communication (0,393) et éducation/santé (0,393).

6.2 APPROCHE NON MONETAIRE

L'analyse de la distribution des dépenses de consommation par tête laisse ressortir une forte proportion des dépenses au niveau de la classe moyenne par rapport à la classe des défavorisés et des aisées. En effet, selon l'approche non monétaire, la classe moyenne, avec une proportion de 54,99%, a une part de 45,08% des dépenses de la consommation totale. En revanche, la classe des défavorisés, malgré sa forte proportion dans la population par rapport à la classe des aisées (35% contre 10%), a une part des dépenses de consommation légèrement supérieure à celle des aisées (28,61% des dépenses de la consommation globale contre 26,30%).

Tableau 23: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes du niveau de vie selon l'approche non monétaire

Classe (approche non monétaire)	% des dépenses de consommation	% de la population totale
Classe des défavorisés	28,61	40,00
Classe Moyenne	45,08	50,00
Classe des Aisés	26,30	10,00
Total	100,00	100,00

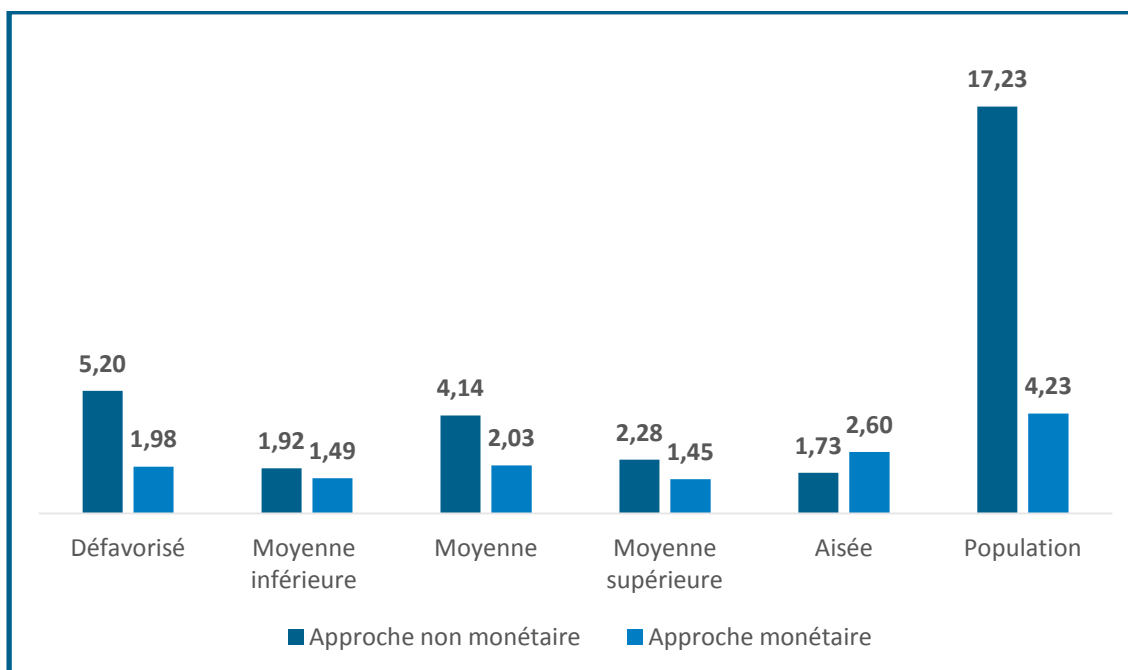
Source : Calcul des auteurs sur la base des données d'EHCVM 2018-2019,



La distribution du patrimoine a connu une légère baisse entre 2014 et 2018. En effet, l'écart interdéciles (D9/D1) de l'indice composite de possession de biens (ICBP) est passé de 20,6 en 2014 à 17,23 en 2018-2019, traduisant ainsi, 10% des plus riches en patrimoines ont 17,23 fois le niveau de patrimoine des 10% les plus pauvres de la population.

Cependant, il convient de noter une baisse des inégalités de patrimoine au niveau de la population. En effet, l'indice de Gini pour la répartition du patrimoine est passé de 0,608 en 2014 à 0,535 en 2018. Il ressort de l'analyse des inégalités au niveau des classes que la classe des aisés est la moins inégalitaire avec un indice de 0,117 en 2018 contre 0,186 en 2014. La classe moyenne est la plus inégalitaire avec un indice de 0,308 en 2018 contre 0,345 en 2014.

Graphique 14: Ecart inter-décile (D9/D1) approche monétaire et approche patrimoine



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018-2019,

6.2.1 MILIEU DE RESIDENCE

L'analyse selon le patrimoine fait ressortir une inégalité plus élevée en milieu rural (0,418) qu'en milieu urbain (0,234). Toutefois, cette inégalité est moindre par rapport à l'année 2014 aussi bien en milieu rural (0,490) qu'en milieu urbain (0,354).

Région

Avec 0,309 en 2014 et 0,188 en 2018/19, la région de Niamey reste la région où le niveau d'inégalité est le plus faible. Les régions de Maradi, Tillabéri et Diffa présentent les distributions les plus inégalitaires avec respectivement 0,566, 0,520 et 0,497.

6.2.2 LES CARACTERISTIQUES DU MENAGE

Sexe du chef de ménage

Contrairement à l'approche monétaire, il ressort que les ménages dirigés par les femmes présentent une distribution du patrimoine plus égalitaire (0,495) par rapport aux ménages dirigés par des hommes (0,540). Comparé à l'année 2014, le constat reste le même bien que les distributions du

patrimoine aient connues une légère baisse (0,565 et 0,612 respectivement chez les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes en 2014).

Niveau d'instruction du Chef de ménage

Comme en 2014, le constat est que ce sont les individus des ménages dirigés par des chefs qui n'ont aucun niveau d'instruction qui présentent une distribution plus inégalitaire 0,50043 ; ceux dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur présentent une distribution de patrimoine plus égalitaire (0,09783).

Tableau : Indice de Gini selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Education du CM	Gini
Aucun	0,50043
Primaire	0,43726
Secondaire	0,38926
Supérieur	0,09783

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'EHCVM 2018-2019

Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

La répartition des patrimoines est plus égalitaire chez les individus vivant dans des ménages dont le chef est cadre supérieur (0,208) par rapport ceux dont le chef est patron (0,515).

L'âge du chef de ménage

Selon l'âge du chef de ménage, la distribution du patrimoine est plus inégalitaire (0,552) chez les individus appartenant aux ménages dont le chef a un âge compris entre 50-64 ans par rapport à ceux dont l'âge est compris entre 15-24 ans (0,396).

6.3 DECOMPOSITION DES INEGALITES EN SES COMPOSANTS INTERS ET INTRA GROUPE

La décomposition des inégalités en ses composantes inter et intra groupes, fait ressortir que l'effet intergroupe reste prédominant dans l'analyse des inégalités au niveau des classes sociales, En effet, la contribution de cette classe dans l'explication des inégalités est de 93,71% pour les inégalités de patrimoine et 91,68% pour les inégalités de dépenses par tête. De même, l'effet intergroupe est prédominant dans l'explication des inégalités dans la possession du patrimoine dans les classes, branche d'activité du chef de ménage et milieu de résidence. En revanche l'effet intragroupe reste prédominant dans l'explication des inégalités dans les zones agroécologiques, le sexe, le niveau d'éducation et le groupe socioéconomique du chef de ménage,

6.4 DECOMPOSITION DES INEGALITES SELON LES FONCTIONS DE DEPENSES

Il ressort de l'analyse des postes de dépenses que ce sont les dépenses relatives à l'alimentation qui contribuent le plus à l'explication des inégalités, avec une contribution relative de 61,08%. A celles-ci, s'ajoutent d'autres dépenses non alimentaires, C'est les cas notamment des dépenses relatives aux logements et habillement avec respectivement de 18,11% et 4,85%.



6.5 ANALYSE DES INEGALITES POUR LE NOYAU DUR

6.5.1 INEGALITES SELON LES DEPENSES DE CONSOMMATION

En 2018/19, 18,78% des dépenses totales de consommation sont effectuées par les individus du noyau dur de la classe des aisés qui représentent moins de 5% de la population. Cette proportion est en augmentation par rapport à 2014 et 2011 où elle était respectivement de 10,9% et 9,2%. La part de la consommation du noyau dur de la classe moyenne a diminué en passant de 29,2% en 2011 et 2014 à 28,51% en 2018/19 pour des proportions, dans la population, respectives de 24,6%, 26,1% et 27,1%. Par contre, la part des défavorisés dans la consommation totale continue de baisser avec 20,5% en 2011, 14,9% en 2014 et 11,71% en 2018/19, bien que son poids dans la population soit aussi en baisse avec respectivement 31%, 23,4% et 23% pour les années 2011, 2014 et 2018/19.

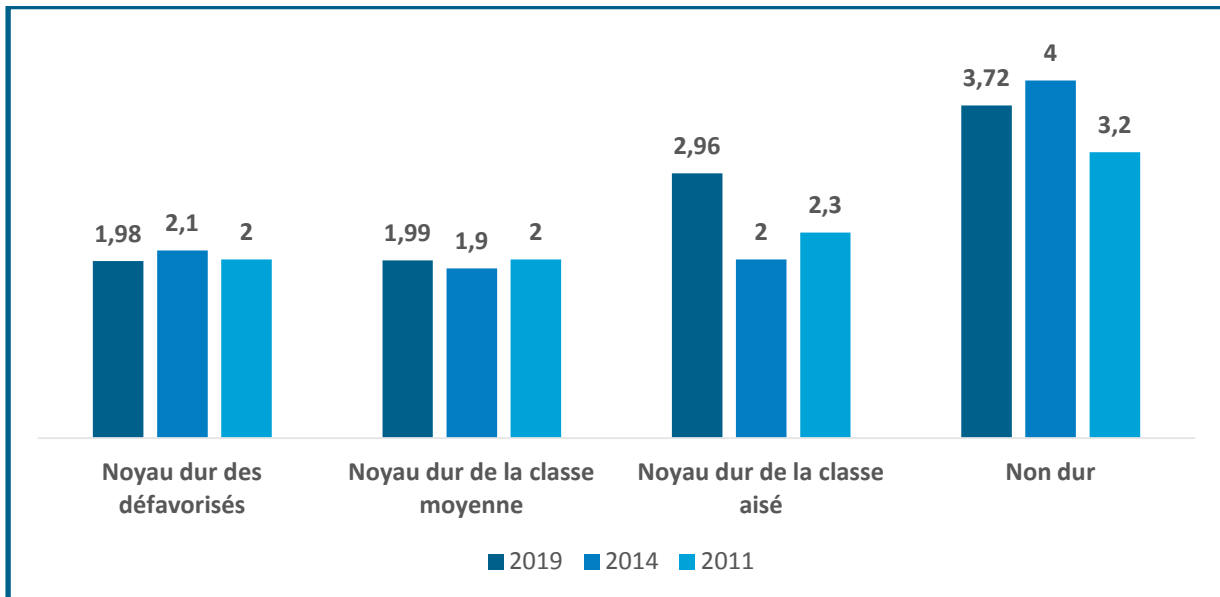
Tableau 24: Parts des dépenses totales de consommation des différentes classes du noyau dur

Classes		% Population			% Dépenses de consommation		
		2011	2014	2019	2011	2014	2019
Noyau dur	Défavorisés	31,0	23,4	23,0	20,5	14,9	11,71
	Moyenne	24,6	26,1	27,1	29,9	29,2	28,51
	Aisés	2,9	4,1	4,8	9,2	10,9	18,78
	Total Noyau	58,5	53,6	53,3	59,6	55,0	59,11
Non durs		41,5	46,4	46,7	40,5	45,0	40,99
TOTAL		100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, EHCVM 2018/19,

Comme pour les années 2011 et 2014, en 2018/19 aussi, la distribution des dépenses de consommation par tête est plus égalitaire à l'intérieur des classes du noyau dur que dans la population toute entière. En effet, les 10% les plus riches du noyau dur des défavorisés et du noyau dur de la classe moyenne, ont en moyenne deux (2) fois la consommation par tête des 10% des plus pauvres de ce noyau dur. Chez le noyau dur des aisés, la consommation des 10% des plus riches fait environ trois (3) fois la consommation des 10% des plus pauvres. Par contre, au sein de la population totale, la consommation des 10% des plus riches fait quatre (4) fois la consommation des 10% des plus pauvres comme indiqué dans le graphique ci-dessous :

Graphique 15: Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête des classes du noyau dur et pour la population



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS,

6.5.2 INEGALITES SELON LE NOYAU AVEC L'INDICE DE GINI

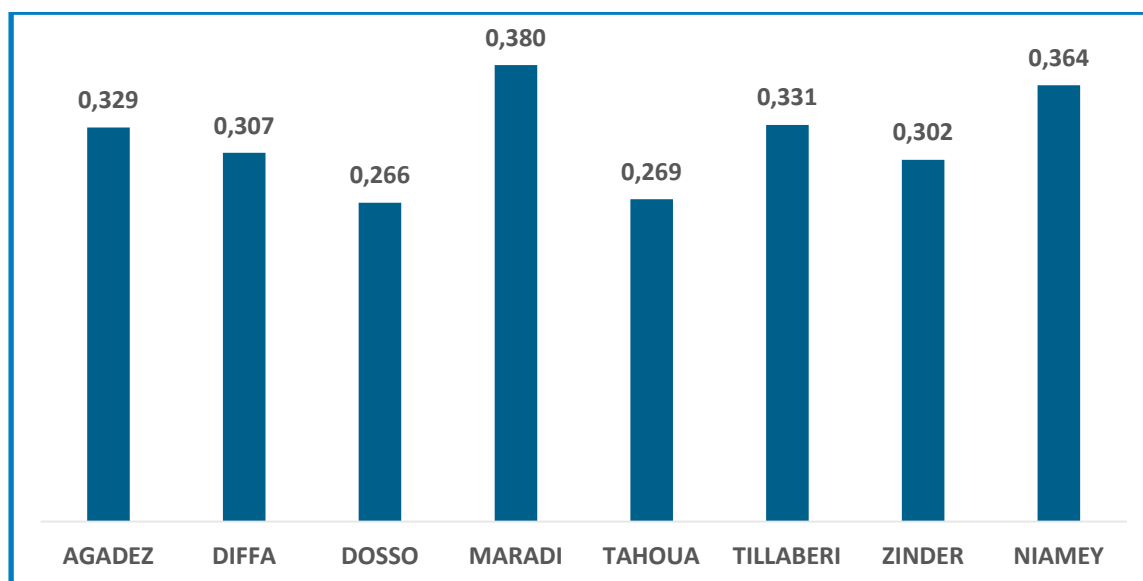
A niveau des différents groupes du noyau dur (défavorisés, classe moyenne, aisés), l'effet intergroupe prédomine sur l'effet intragroupe. En d'autres termes, l'inégalité est plus élevée entre les groupes du noyau dur qu'à l'intérieur d'un groupe déterminé.

6.5.3 SELON LA REGION

Il ressort du graphique ci-dessous que le niveau de vie global (du point de vue monétaire et de la possession de biens) est plus inégalitaire au niveau des régions de Maradi (0,380), Niamey (0,363), Tillabéri (0,330), suivi par Agadez (0,328), Diffa (0,307), Zinder (0,301), contrairement à Dosso (0,256), et à Tahoua (0,265) où l'inégalité est nettement plus faible.



Graphique 16: Indice de Gini selon la région pour le noyau dur



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des EHCVM 2018/19, INS

Notons que l'inégalité selon les quatre classes de bien-être est presque identique à celle de trois classes où c'est respectivement dans les régions de Maradi, Tillabéri, Zinder, Dosso, Tahoua et Diffa que l'inégalité est encore plus forte.

6.5.4 SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Le niveau de vie selon l'approche du noyau dur est plus inégalitaire au niveau du milieu urbain (0,386) que le milieu rural (0,266) et ceci quel que soit le nombre de classes de bien-être considéré (respectivement 0,241 et 0,081 pour le noyau dur en quatre classes).

6.5.5 SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Selon le genre du chef de ménage, l'inégalité de niveau de vie selon le noyau dur est plus élevée chez les individus vivant dans des ménages dirigés par des hommes que ceux dirigés par des femmes, avec des valeurs de l'indice de Gini respectives de 0,379 et 0,373 (pour le noyau dur en trois classes). Il convient de noter aussi que pour le noyau dur en quatre classes l'inégalité est plus prononcée chez les individus appartenant à des ménages dirigés par des hommes (0,222) que dans les ceux dirigés par des femmes (0,177).

6.5.6 SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

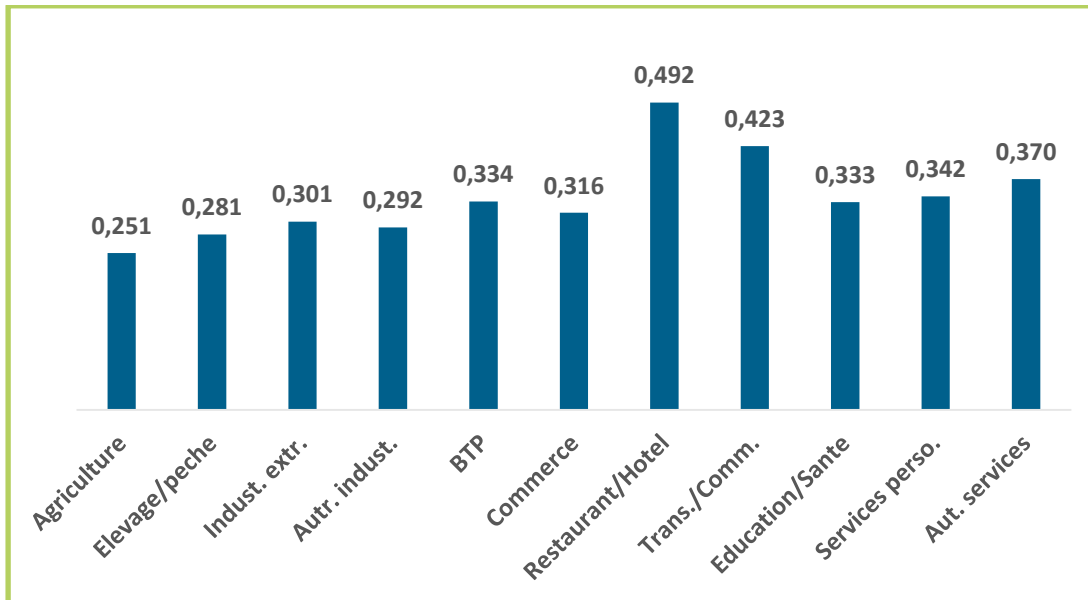
Pour le niveau d'éducation, l'inégalité selon les deux approches combinées est plus élevée lorsque le chef de ménage dispose d'un niveau d'instruction secondaire (0,40).

Par contre, ceux dont les chefs ont un niveau supérieur, possèdent une distribution d'indicateur de bien-être moins inégalitaire avec 0,258, Ceci est aussi valable lorsque l'on considère les quatre classes.

6.5.7 SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE DU CHEF

Les disparités dans la distribution du revenu et du patrimoine sont plus fortes dans les branches du secteur tertiaire comme Restaurant/Hôtel avec un indice de Gini de 0,491, et Transport/Communication avec un indice de Gini de 0,422. Les branches d'activité les moins inégalitaires sont l'Agriculture (0,251), et Elevage/pêche (0,280). Il convient de noter que l'analyse de la branche d'activité du chef de ménage en quatre classes reste identique à celle en trois classes.

Graphique 17: Indice de Gini selon la branche d'activité du chef de ménage pour le noyau dur



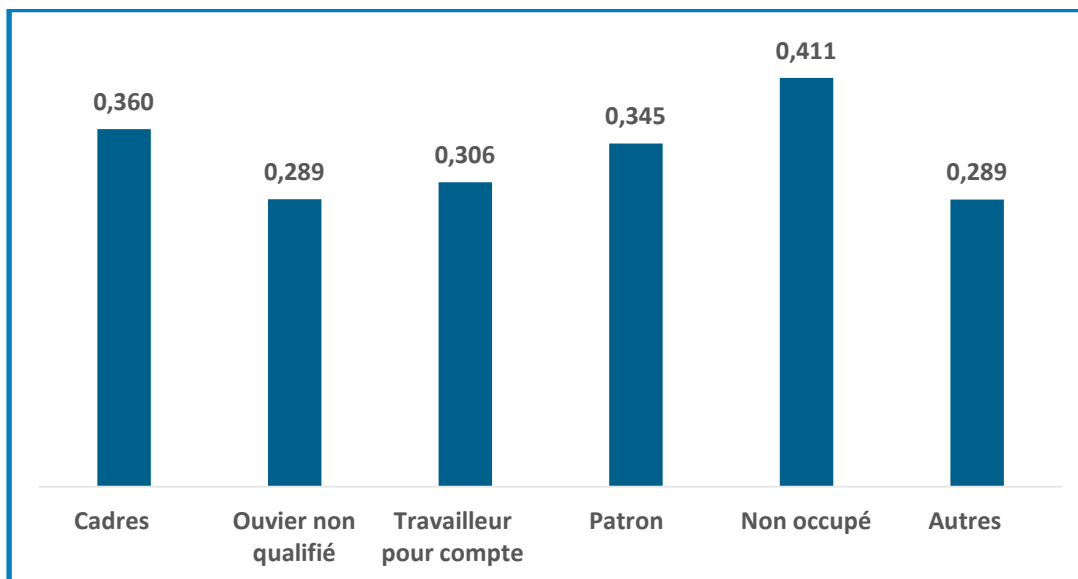
Source : Calcul des auteurs sur la base des données des EHCVM 2018/19, INS

6.5.8 CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

Selon la catégorie socioprofessionnelle du chef et l'approche par le noyau dur, la distribution est plus inégalitaire au niveau des Non occupés, suivis par les Cadres, les Patrons, les Travailleurs pour compte propre. Les catégories socioprofessionnelles les moins inégalitaires, selon l'approche du noyau dur, sont les Ouvriers non qualifiés comme l'indique le graphique ci-dessous :



Graphique 18: Indice de Gini selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage pour le noyau dur



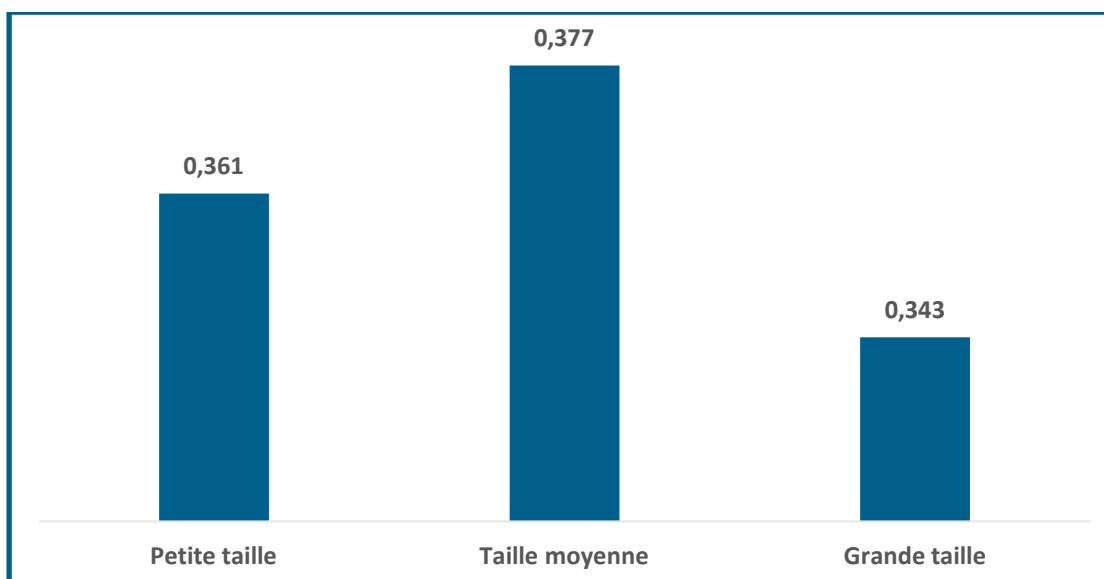
Source : Calcul des auteurs sur la base des données des EHCVM 2018/19, INS

6.5.9 SELON LA TAILLE DU MENAGE

Plus la taille du ménage est grande, plus la distribution du revenu et du patrimoine est homogène, Autrement dit, c'est chez les ménages de petite taille que l'indicateur du niveau de vie est plus inégalitaire.

Ceci est vrai quel que soit le nombre, de classes de niveau de vie, considéré.

Graphique 19: Indice de Gini selon la taille du ménage pour le noyau dur

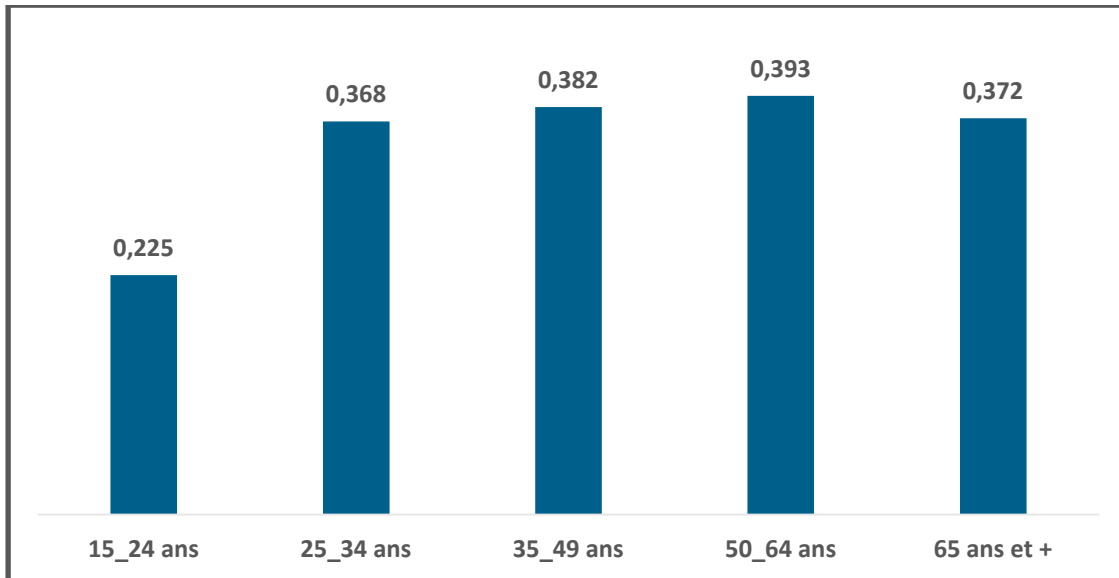


Source : Calcul des auteurs sur la base des données des EHCVM 2018/19, IN

6.5.10 SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE

L'inégalité selon l'approche du noyau dur est proportionnelle à l'âge du chef de ménage. En effet plus l'âge du chef de ménage augmente plus l'inégalité augmente comme le montrent le graphique suivant ci-dessous :

Graphique 20: Indice de Gini selon l'âge du chef de ménage pour le noyau dur



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des EHCVM 2018/9, INS



7. TRAJECTOIRE D'EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE

Cette partie a pour but d'estimer les chances pour les ménages de transiter entre les trois (03) classes de niveau de vie définies et d'identifier les facteurs explicatifs de ces transitions. Une analyse des déterminants de la probabilité d'appartenance à l'une des trois (3) classes de niveau de vie a été faite à l'aide du modèle logistique ordonné généralisé. Ce modèle est bien adapté car, par construction, les modalités de la variable dépendante (classe de niveau de vie) sont ordinales. Le modèle ainsi construit a permis d'estimer les rapports de chances (odds ratio) selon certaines caractéristiques des ménages. Globalement, le modèle s'ajuste bien aux données et permet de dire que les chances d'appartenance à une classe plutôt qu'aux autres sont fortement liées aux caractéristiques des ménages.

Selon ce modèle, l'âge et le genre du chef de ménage, la taille du ménage, les coefficients budgétaires des dépenses, le niveau d'instruction du chef de ménage, les caractéristiques du logement, l'accès à l'eau et à l'électricité, la valeur des biens et des équipements agricoles et la région influencent les chances qu'un ménage appartienne à une classe plutôt qu'à une autre.

L'âge du chef de ménage : Dans l'ensemble, les ménages dont le chef à l'âge compris entre 35 et 49 ans ont moins de chances d'appartenir à une classe de niveau de vie supérieur (moyenne ou aisée). En outre, cette tendance est observée en milieu urbain et rural, En milieu rural, relativement aux ménages dont le chef est jeune (moins de 35 ans), ceux dont le chef est âgé (65 ans et plus) ont 1,9 fois plus de chance d'être dans les classes moyenne ou aisée. En milieu urbain, les ménages dont le chef ont un âge compris entre 35 et 49 ans ont 57% moins de chance d'être dans la classe des aisés que ceux dont le chef a moins de 35 ans.

Le genre du chef de ménage : comparés aux chefs de ménages hommes, les chefs de ménages femmes, en milieu rural, ont 33% moins de chances d'être classés dans les classes de niveau de vie supérieur. Cependant en milieu urbain, on n'observe pas de différence de niveau de vie entre les ménages dirigés par les hommes et les femmes.

La taille du ménage : plus elle est élevée, moins il y'a de chances que le ménage soit classé dans une classe de niveau de vie supérieur. Les mêmes résultats sont observés selon le milieu de résidence. En particulier, relativement aux ménages de petite taille (1-3 membres), avoir une taille supérieure à trois (3) personnes diminue les chances d'un ménage de passer de la classe des défavorisés à la classe moyenne.

Les coefficients budgétaires : l'augmentation de la part des dépenses liées au logement et aux meubles, équipements ménagers et à l'entretien du foyer, surtout en milieu urbain, diminue les chances d'un ménage d'être classé dans une classe de niveau de vie supérieur. Néanmoins en milieu rural, les dépenses de logement, très souvent imputées, ne permettent de caractériser les ménages d'aucune classe de niveau de vie.

L'augmentation de la part des coefficients budgétaires des dépenses liées au logement et aux meubles, équipements ménagers et entretien du foyer de 10%, en milieu urbain, diminue les chances du ménage de passer de la classe des défavorisés à la classe moyenne ou des aisés respectivement de 1% et 3%.

Par contre, les dépenses liées aux postes santé, communication et transport exclusivement en milieu rural, ont contribué à augmenter la probabilité de se faire classer dans une classe de niveau de vie supérieur.

Le niveau d'instruction scolaire du chef du ménage : En milieu rural, comparativement aux ménages dont le chef n'a aucune éducation formelle, les chances d'appartenance à une classe de niveau de vie supérieure de ceux dont le chef a une éducation formelle sont plus élevées. Cependant, en milieu urbain, le niveau d'instruction du chef de ménage n'a pas d'effet significatif sur les chances d'appartenance du ménage aux classes de niveau de vie supérieur.

En milieu rural, un niveau d'éducation du chef de ménage primaire ou secondaire multiplie les chances du ménage d'appartenir aux classes de niveau de vie supérieur respectivement par 1,4 et 1,6.

Les caractéristiques du logement : un logement intégralement en matériaux définitifs, surtout en milieu rural, augmente la probabilité du ménage y habitant d'être dans une classe de niveau de vie supérieur. En effet le fait qu'un ménage ait un logement avec un toit en matériaux définitifs multiplie par 1,6 fois ses chances d'appartenir à une classe de niveau de vie supérieur.

L'accès du ménage à l'eau potable et à l'électricité augmente les chances du ménage d'être classé dans une classe de niveau de vie supérieur au niveau national. Ainsi, l'existence de ces commodités au sein d'un ménage multiplient les chances de celui-ci de passer de la classe des défavorisées à la classe moyenne par au moins 1,4.

Cependant, l'accès à l'eau potable n'est pas déterminant dans le passage de la classe des défavorisés à la classe moyenne ou celle des aisés en milieu urbain.

La valeur des biens possédés : plus elle est élevée, plus la probabilité du ménage d'être dans une classe de niveau de vie supérieur est élevée. En effet, par rapport aux ménages dont la valeur du patrimoine est faible, ceux disposant d'une valeur de patrimoine moyenne ou élevée, ont entre 2,2 et 3,3 fois plus de chances de progresser sur l'échelle de niveau de vie.

La valeur des équipements agricoles augmente fortement les chances d'un ménage d'être classé dans une classe de niveau de vie supérieur. Les ménages dont la valeur des équipements agricoles dépasse 21 000 Fcfa ont au moins 1,6 fois plus de chances d'évoluer sur l'échelle de niveau de vie par rapport aux ménages ne disposant pas d'équipements agricoles.

La région : comparés à Niamey, les ménages des autres régions ont en général moins de chances d'être classés dans la classe des aisés. En milieu urbain, les ménages des régions d'Agadez, Diffa, Tillabéri et Zinder ont significativement plus de chances d'être classés dans la classe moyenne ou celle des aisés par rapport à ceux de Niamey. Au Niveau national. Les ménages des régions d'Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder ont plus de chances d'évoluer sur l'échelle de niveau de vie,



8. CONCLUSION

L'étude sur l'Emergence de la Classe Moyenne et la Réduction des Inégalités au Niger, réalisée par l'INS avec les données de l'EHCVM 2018/19 a permis de déterminer et de caractériser la classe moyenne pour une troisième fois, dans le but d'analyser la trajectoire d'émergence des nigériens entre 2014 et 2018/19. Les principaux résultats montrent qu'en 2018/19, selon l'approche monétaire, 48,6% des Nigériens sont de la classe moyenne, 43,3% sont de la classe des défavorisés et 8,1% sont de la classe des aisés, Entre 2011 et 2018/19, il a été relevé que la proportion des défavorisés a baissé de 10 points et cela s'est répercuté en termes d'élargissement de la classe moyenne et de celle des aisés. Pour ce qui est de l'approche non monétaire, la proportion de la classe moyenne a aussi augmenté, Elle est passée de 45,3% à 50%, soit une augmentation de 4,7 points entre 2011 et 2018/19. Toutefois, l'analyse du noyau dur aboutit à une classe moyenne de 27,1% en 2018/19, contre 24% en 2011. En différenciant par type de classe moyenne, avec l'approche monétaire, en 2018/19, 33,3% des nigériens sont de la classe moyenne inférieure et 15,3% sont de la classe moyenne supérieure contre respectivement 35% et 9,9% en 2011. Lorsque l'on considère l'approche non monétaire, en 2018/19, 33,3% de la population se retrouvent dans la classe moyenne inférieure contre 35% en 2011. La classe moyenne supérieure est de 16 % contre 6% en 2011. Pour le noyau dur, en 2018/19, la classe moyenne supérieure est de 4,7%, soit une augmentation de 2,5 points par rapport à l'année 2011, La classe moyenne inférieure est de 12,4%, soit une baisse 3,6 points par rapport à 2011. Avec une classe moyenne inférieure de 33,3% en 2018/19 selon l'approche monétaire, une grande partie de la population qui constitue la classe moyenne est exposée au risque de retomber dans la classe des défavorisés. En effet, cette classe moyenne inférieure est une classe vulnérable, car elle n'est pas très loin du seuil de pauvreté. En ce qui concerne la localisation géographique, en 2018/19, la proportion de la classe moyenne varie entre 42,4% à Zinder et 60% à Agadez. On distingue, d'une part, les régions avec une proportion de la classe moyenne inférieure à celle du niveau national que sont Zinder (42,4%), Dosso (45,6%), Diffa (46%), Mardi (46,9%) et Niamey (48,1%), D'autre part, les régions avec une proportion de la classe moyenne supérieure à celle du niveau national que sont Tillabéri (50,8%), Tahoua (55%) et Agadez (60%).

Selon l'approche non monétaire, la région de Dosso présente la proportion de la classe moyenne la plus élevée avec 63,4%, suivi de la région d'Agadez et Zinder avec 59,2%. Les proportions de la classe des aisés à Niamey et Agadez sont respectivement de 76,3% et 30,6%. Malgré que la région de Dosso présente une proportion de la classe moyenne relativement importante, celle de la classe des aisés, reste très faible (3,7%). Ce sont enfin les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua qui présentent les proportions de classes des défavorisés les plus importantes avec respectivement 50,6%, 47,5% et 42%.

Selon l'approche noyau dur, ce sont les régions d'Agadez (37,5%), Diffa (33,6%), Tahoua (33,3%) et Dosso (32,4%) qui présentent les proportions de classes moyennes les plus importantes. Par contre, de ces quatre (4) régions, seule la région d'Agadez présente également une proportion, de la classe des aisés, importante (13,6%),

Enfin, quelle que soit l'approche considérée, la proportion de la classe moyenne est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le Gouvernement peut mettre en place une politique de développement qui promeuve l'élargissement de la classe moyenne et la consolidation de ses revenus en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- La classe moyenne étant composée majoritairement d'indépendants agricoles, pour favoriser son émergence, les efforts en vue de la modernisation et le financement de l'agriculture devraient être poursuivis.
- Poursuivre le développement des infrastructures pour renforcer l'accès à l'électricité et à l'eau potable du fait de leur importance dans la vie quotidienne des populations.
- Le poids des dépenses en logement ayant un effet négatif sur la transition des ménages entre les classes de niveau de vie, il faudrait envisager, surtout, en milieu urbain, la mise en œuvre d'une large politique de promotion des logements sociaux et de contrôle des prix de location.
- Les dépenses liées à la santé, la communication et le transport ayant un effet positif sur la transition des ménages entre les classes de niveau de vie, ainsi la poursuite de la politique de développement des infrastructures de santé, de communication et de transport en vue de faciliter les échanges agirait sur la croissance économique et donc sur les revenus des populations.
- Le niveau d'éducation formelle atteint par le citoyen accroît ses opportunités sur le marché du travail et, par conséquent, ses revenus. Il serait donc important d'améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux en vue de l'élargissement futur de la classe moyenne.
- Pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts, l'INS devrait mettre en place un dispositif permettant de produire régulièrement des données de qualité, et renforcer ses travaux d'analyse et de recherches sur l'émergence de la classe moyenne et sur d'autres thématiques majeurs, comme le Développement Humain, qui constituent des préoccupations majeures des populations nigériennes.



BIBLIOGRAPHIE

- ADB, 2010, The rise of Asia's middle class, in ADB (ed.), Key indicators for Asia and the Pacific 2010, Metro Manila (Philippines), Asian Development Bank, 1-57.
- AfDB, 2011, The middle of the pyramid: Dynamics of the middle class in Africa, Report by the Chief Economist Complex, African Development Bank.
- Alesina, A., Di Tella, R., & MacCulloch, R. (2004). Inequality and Happiness: Are Europeans and Americans Different? *Journal of Public Economics*, 88(9-10), 2009-2042.
- Alesina, A., Perotti, R. 1996, Income distribution, political instability and investment, *European Economic Review*, 40(6): 1203-1228.
- Anne Bekelyncq, (2019), les classes moyennes en Afrique de l'ouest à l'horizon 2030.
- Araar Abdelkrim, Jean-Yves Duclos (), DASP: Distributive Analysis Stata Package
- Araar, A. (2008), Social Classes, Inequality and Redistributive Policies in Canada.
- BAD (2011), The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa, Tunis
- Berrou Jean-Philippe et alii, (2018), Le Réveil des classes moyennes ivoiriennes ? Identification, caractérisation et implications pour les politiques publiques, Paris : AFD (Agence française de développement), Papier de recherche n° 71.
- Birdsall, N., Graham, C., Pettinato, S. 2000, Stuck in tunnel: Is globalization muddling the middle? Brookings Institution Working Paper, n° 14.
- Birdsall, N., Lustig, N., Meyer, C.J. 2014, The strugglers: The new poor in Latin America? *World Development*, 60(1): 132-146.
- Castellani, F., Parent, G., Zentero, J. 2014, The Latin American middle class. Fragile after all? IDB Working Paper, n° 557, Inter-American Development Bank.
- Castellani, F., Parent, G. 2011, Being 'middle class' in Latin America, OECD Development Centre Working Paper, n° 305.
- Clélie Nallet, (2015), Identifier les classes moyennes africaines : Diversité, spécificités et pratiques de consommation sous contrainte.
- CFAO⁴, (2015), Les Classes moyennes en Afrique. Quelle réalité ? quels enjeux ?
- Chotikapanich D. and W. Griffiths (2002), Estimating Lorenz curves using a Dirichlet distribution, *Journal of Business and Economic Statistics* 20, 290-295.
- Clément, M., Rougier, E. 2015, Classes moyennes et émergence en Asie de l'Est : Mesures et enjeux, *Mondes en Développement*, 43 : 31-45.
- Cowell F.A. (2000), Measurement of inequality, in Atkinson A.B. and Bourguignon F. (Eds), *Handbook of Income Distribution*, Volume 1, North Holland, chapter 2, 87-166.
- Cowell F.A. and M-P. Victoria-Feser (1996a), Robustness properties of inequality measures, *Econometrica* 64(1), 77-101.
- Cowell F.A. and M-P. Victoria-Feser (1996b), Poverty measurement with contaminated data: a robust approach, *European Economic Review* 40, 1761-1771.
- Deloitte, (2012), The Rise and Rise of the African Middle Class. (Deloitte on Africa Issue; 1). [[Http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/au/Documents/international-specialist/deloitte-au-aas-rise-african-middle-class-12.pdf](http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/au/Documents/international-specialist/deloitte-au-aas-rise-african-middle-class-12.pdf)]

⁴ Compagnie française de l'Afrique occidentale

- Dynan, K. E., & Ravina, E. (2007). Increasing Income Inequality, External Habits, and Self-Reported Happiness. *American Economic Review*, 97(2), 226-231.
- Easterly, W. 2001, The middle class consensus and economic development, *Journal of Economic Growth*, 6(4): 317-335.
- Ferrer-i-Carbonell, A. (2005). Income and Well-being: An Empirical Analysis of the Comparison Income Effect. *Journal of Public Economics*, 89(5-6), 997-1019.
- Ferreira, F.H.G., Messina, J., Rigolini, Lopez-Calva, L.F., Lugo, M.A., Vakis, R, (2013), Economic mobility and the rise of the Latin American middle class, Washington DC, World Bank.
- Freemantle Simon, (2014), Understanding Africa's Middle Class, Standard Bank.
- Grosfeld, I., & Senik, C. (2008). The Emerging Aversion to Inequality: Evidence from Poland 1992-2005. William Davidson Institute Working Paper No. 919.
- Hasegawa H. and H. Kozumi (2003), Estimation of Lorenz curves: a Bayesian nonparametric approach, *Journal of Econometrics* 115, 277-291.
- Heshmati A. (2004), Inequalities and their measurement, Unpublished Manuscript.
- James A. Macinko, Leiyu Shi, Barbara Starfield and John T. Wulu, Jr, (2003), Income Inequality and Health: A Critical Review of the Literature
- Jean Liou, (2013), 'Africa Growth 'not cutting poverty'', Business Day, 22 April. [www.bdlive.co.za/africa/africanews/2013/04/22/africa-growth-not-cutting-poverty]
- Julien Damon (2013), Les Classes Moyennes Dans Les Pays Emergents.
- Juma, C. (2011) 'Africa's New Engine', *Finance & Development*, Vol. 48, No. 4, 6–10. [<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2011/12/pdf/juma.pdf>]
- Kharas, H. 2010, The emerging middle class in developing countries, OECD Development Centre Working Paper, n° 285.
- Lena Kroeker (2013) 'Middle Classes in Kenya and their Visions: A Report from Nairobi about the Future of Middle Classes', *Newsletter of African Studies at the University of Bayreuth*, No. XIII, 23–24.
- Luttmer, E. F. (2005). Neighbors as Negatives: Relative Earnings and Well-Being. *Quarterly Journal of Economics*, 120(3), 963-1002.
- McBride, M. (2001). Relative-Income Effects on Subjective Well-Being in the Cross-Section. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 45(3), 251-278.
- Mercer, C. (2014) 'Middle class construction: domestic architecture, aesthetics and anxieties in Tanzania', *Journal of Modern African Studies*, Vol. 52, No. 2, 227-250.
- Milanovic, B., Yitzhaki, S., 2002, Decomposing the world income distribution: Does the world have a middle class? *Review of Income and Wealth*, 48(2): 155-178.
- Neubert Dieter et Stoll Florian, (2018), « The Narrative of 'the African Middle Class' and Its Conceptual Limitations », in Lena Kroeker, David O'Kane et Tabea Scharrer (sous la dir. de), *Middle Classes in Africa: Changing Lives and Conceptual Challenges*, Cham: Palgrave Macmillan (Frontiers of Globalization), p. 57-79.
- Ncube, M., and A. Shimeles (2012) *The Making of the Middle Class in Africa*. African Development Bank, Tunis.
- Ncube Mthuli, Leyeka Lufumpa Charles et Kayizzi-Mugerwa Steve, (2011), *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, BAfD (Market Brief).



- Norman Loayza, Jamele Rigoloni et Gonzalo Llorente (2012), « Do Middle Classes Bring Institutional Reforms? », World Bank, Policy Research Working Paper, no 6015.
- Ogwang T. and U.L.G. Rao (2000), Hybrid models of the Lorenz curve, *Economics Letters* 69, 39-44.
- Peichl, A., Schaefer, T., Scheicher, C. 2010, Measuring richness and poverty: A micro data application to Europe and Germany, *Review of Income and Wealth*, 56(3): 597-619.
- Pressman, S. 2007, The decline of the middle class: An international perspective, *Journal of Economic Issues*, 41(1): 181-200.
- Ravallion, M. 2010, The developing world's bulging (but vulnerable) middle class, *World Development*, 38(4): 445-454.
- Roxburgh Charles et alii, (2010): *The Progress and Potential of African Economies*, MGI (McKinsey Global Institute).
- Ryu H.K. and D.J. Slottje (1999), Parametric approximation of the Lorenz Curve, in S. Silber and A. Sen (eds), *Handbook of Income Distribution*, Chapter 10, 291-314, Kluwer Academic Press.
- Sanfey, P., & Teksoz, U. (2005). Does Transition Make You Happy? European Bank for Reconstruction and Development Working Paper No. 91.
- Schwarze, J., & Harpfer, M. (2007). Are People Inequality Averse, and Do They Prefer Redistribution by the State? Evidence from German Longitudinal Data On Life Satisfaction. *Journal of Socio-Economics*, 36(2), 233-249.
- Senik, C. (2004). When Information Dominates Comparison: Learning from Russian Subjective Panel Data. *Journal of Public Economics*, 88(9-10), 2099-2123.
- Senik, C. (2006). Ambition and Jealousy: Income Interactions in the "Old" Europe Versus the "New" Europe and the United States. IZA Discussion Paper No. 2083.
- Shorrocks, A. & Hoveen, R.E. van der (Eds.). (2004). *Growth, Inequality, and Poverty Prospects for Pro-Poor Economic Development (WIDER Studies in Development Economics)*. Oxford : Oxford University Press.
- Shorrocks A.F. (1980), The class of additively decomposable inequality, *Econometrica* 48(3), 613-625.
- Shorrocks A.F. (1982), Inequality decomposition by factor components, *Econometrica* 50(1), 193-211.
- Shorrocks (1984), Inequality decomposition by population subgroups, *Econometrica* 52(6), 1369-1385.
- Sick Klaus-Peter, (1993), « Le concept de classes moyennes. Notion sociologique ou slogan politique ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 37, p. 13-33.
- Smith, D. (2011) 'One of three Africans is now middle class, report finds', *The Guardian*, 5 May. [www.theguardian.com/global-development/2011/may/05/one-three-africans-middle-class].
- Song, J., Cavusgil, E., Li, J., Luo, R. 2015, Social stratification and mobility among Chinese middle class households: An empirical investigation, *International Business Review*, 25(3): 646 656.
- Subramanian S. (1997a), (ed.), *Measurement of inequality and poverty*, Readers in Economics, Oxford University Press.
- West, M. O. (2002) *The rise of an African middle class: colonial Zimbabwe 1898-1965*.

Indiana University Press, Bloomington.

REMERCIEMENTS

Ce document a reçu les contributions de :

- **Monsieur Idrissa ALICHINA KOURGUENI**, Directeur Général de l'INS
- **Madame Omar HAOUA IBRAHIM**, Secrétaire Générale de l'INS



ANNEXES

1. ANNEXE 1 : MODELE LOGIT GENERALISE

Variable	Passage de la classe des défavorisés à (la classe moyenne ou des aises)			Passage de (la classe des défavorisés ou la classe moyenne) à la classe des aises		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Genre						
Masculin (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Féminin	0.74*	1,27	0.67**	1,38	1,08	1,53
Age du Chef de ménage						
Moins de 34 ans (Ref.)	1	1	1	1	1	1
35_49 ans	0.67***	0.32**	0.72**	0.63**	0.43***	0,9
50_64 ans	0,84	0,5	0,9	0,88	0,81	1,05
65 ans et +	1,12	0,55	1,21	1,38	1,11	1.86*
Taille du ménage						
Petite taille (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Moyenne taille	0.06***	0.05***	0.05***	0.08***	0.09***	0.06***
Grande taille	0.01***	0.01***	0.01***	0.01***	0.01***	0.01***
Coefficients budgétaires						
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1.09*	1,11	1,1	1.13**	0,91	1.23***
Boissons alcoolisées, tabac	1.06*	1,04	1.05*	1,04	0,92	1.12**
Articles d'habillement et chaussures	0.94***	0.89*	0.94**	0.94**	0.87***	0,96
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	0.85***	0.73***	0.86***	0,94	0.82**	0,98
Meubles, équipement ménager et entretien courant du foyer	1.05**	0,98	1.06**	1,02	0.90*	1.10*
Santé	1.11***	1,05	1.12***	1.11***	0,99	1.18***
Transports	1.07**	1,11	1.08**	1.07*	0,92	1.20***
Communications	4.87***	4.74***	4.32***	1.55***	1.87***	0,92
Loisirs et culture	1,05	0,99	1,04	1.09**	0,99	0,98
Enseignement						
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Aucun (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Primaire	1.31*	0,69	1.43**	1,13	1,7	0,82
Secondaire et Supérieur	1.83***	1,4	1.63*	1,4	1,66	0,7
Alphabétisation du chef de ménage						

Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	0,96	1,59	0,93	1,28	1,53	1,27
Activité du chef de ménage au cours des 12 derniers mois						
Occupe (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Trav. fam.	1,22	4,77*	1,06	0,82	1,69	0,78
Non occupe	1	1	1	1	1	1
Branche d'activité du chef de ménage						
Primaire (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Secondaire	0,78	1,51	0,68	0,64	1,04	0,45**
Tertiaire	0,87	1,1	0,94	1,14	1,59	1,34
Statut d'occupation du logement						
Propriétaire avec titre (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Propriétaire sans titre	0,63**	0,68	0,60*	0,73	0,7	0,55
Locataire	1,26	1,05	2,65	1,1	0,82	2,37
Logé gratuitement	0,73	0,59	0,89	0,86	0,49**	1,4
Mur en matériaux définitifs						
Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,03	1,14	1,03	1,70***	4,45***	1,31
Toit en en matériaux définitifs						
Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,58*	2,39**	1,37	1,22	1,46	0,92
Sol en matériaux définitifs						
Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,55*	1,88*	1,85*	1,79**	2,39***	2,71**
Utilisation réseau électrique						
Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	3,24***	2,46***	3,86***	2,31***	2,52***	3,51***
Toilettes saines						
Non (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Oui	1,25	1,37	1,12	1,51**	1,29	2,68**
Superficie agricole						
0 ha (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Moins d'1 ha	0,68*	0,95	0,64*	0,78	0,32	0,84
1-2 ha	0,88	1,26	0,83	0,74	0,35	0,68
2.1-4.5 ha	0,88	0,44	0,85	0,51*	0,14	0,49*
4.501-60 ha	0,91	0,84	0,85	0,93	1,8	0,81
Nombre de gros ruminant						



0 Gr (Ref.)	1	1	1	1	1	1
1-3 Gr	1,04	4.22**	1	0,99	0,93	0,89
Plus de 4 Gr	0,99	3,94	0,93	1,08	1,44	0,75
Nombre de petits ruminants						
0 Pr (Ref.)	1	1	1	1	1	1
1-3 Pr	1.26*	1,06	1,22	0,85	1,2	0,79
4-9 Pr	1,19	1,48	1,14	1.93***	1,45	1.78**
10 et Plus	1,17	0,68	1,17	1,49	0,74	1,64
Valeur des biens possédés						
Moins de 57 mille (Ref.)	1	1	1	1	1	1
57-122 mille	1.70***	5.20***	1.61***	1,22	0,95	1,35
122-316 mille	2.15***	4.87***	2.18***	1,42	0,9	1.80*
316 mille	3.34***	15.70***	2.71***	3.77***	3.00**	5.53***
Valeur des équipements agricoles						
Pas de equip agri (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Au plus 7 mille	1,07	0,65	0,95	1,22	1,06	1,3
7-21 mille	1,5	1,1	1,3	1.76*	1,5	1,88
Plus de 21 mille	1.61*	0,34	1,47	1.81*	2,63	2,07
Utilisation eau potable						
Utilise eau de boisson non potable (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Utilise eau de boisson potable	1.38***	1,24	1.52***	2.34***	2.38**	2.50***
Région						
AGADEZ	2.23***	2.80**	3.49*	2.07***	5.66***	1,09
DIFFA	1,47	4.84***	2,3	1,01	2.65**	0,79
DOSSO	1,3	1,81	2,38	0,6	0,77	0,85
MARADI	3.07***	1,55	5.89**	0,99	0,94	1,58
TAHOUA	2.31***	1,48	4.54**	0,89	1,84	1,03
TILLABERI	1,54	3.19*	2,51	0,84	3.67**	0,71
ZINDER	2.29***	2.79*	4.02**	1.70**	2.48*	2,13
NIAMEY (Ref.)	1	1	1	1	1	1
Consommation	1,27	114,27	0,69	0,01	113,96	0.00**



Institut National
de la Statistique

NIGER